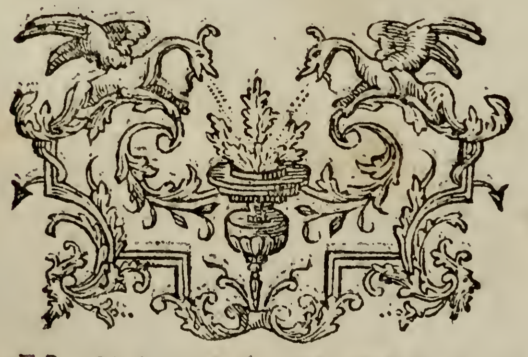



EMANUEL COM: A TÖRRING
et Gronsfeld

NOUVEAUX MEMOIRES
POUR SERVIR A
L'HISTOIRE
DE NOTRE TEMS,
TOME PREMIER,
CONTENANT
LE POINT D'APPUI
DES PRINCIPALES
PUISSANCES DE L'EUROPE
EN GENERAL;
AVEC UNE DISSERTATION
SUR L'USAGE DU FEU
DANS LA
GUERRE PRESENTE.



A FRANCFORT ET LEIPZIG,
AUX DEPENS DE LA COMPAGNIE.
MDCCLIX.


LOUIS XV.
Roi de France
& de Navarre.
I.C.Back.del.& sc. Franckfort.1757 d 19.Novembr.

LE POINT D'APPUI
ENTRE
LES PRINCIPALES
PUISSANCES
DE
L'EUROPE,
OU
TABLEAU MILITAIRE,
POLITIQUE, CRITIQUE, IMPARTIAL,
DES
TROUBLES PRESENTS.
AVEC FIGURES EN TAILLE DOUCE.



A LIEGE,
Chez JAQUES BALBIN,
M DCC LIX.

DISCOURS PRELIMINAIRE POUR LE POINT D'APPUI DES PRINCIPALES PUISSANCES, PAR-RAPPORT A LA PRESENTE GUERRE.

Je commence par faire connoitre les acteurs de la guerre dont je ſuis engagé de donner le precis (*). Le rapport des bonnes & des mauvaiſes qualités qu'ils ont les uns & les autres, les gouts, les talens divers, forment des beſoins mutuels, & forcent toutes les nations à la ſociété; & ce ſont ce deffauts, ces inclinations opposées qui la leur font rompre.

Le françois eſt magnifique, généreux, fort, mais vain, fier, furieux. L'Anglois a la même force, la même générosité, mais il eſt ſi épris

(*) V. L. G. d. B.

de l'indépendance qu'il en devient farouche; d'autant plus feroce qu'il ne peut même souffrir d'égaux. Le Hollandois, est laborieux paisible, équitable, d'un esprit tardif, mais exact, & d'un cœur humain, leur génerosité envers les pauvres est un de leurs mérites. Le Russe a mille bonnes qualitez; son plus grand défaut est sa lourdesses, qui a jusqu'à présent caché en lui les dons de la nature, dont il n'est pas moins pourvu que les autres peuples, il les fait quelquefois paroître sous un jour ridicule. L'Allemand est bon ami, officieux, mais glorieux, peu capable d'entreprendre, & opiniâtre dans ses Desseins. Les Polonois & les Suedois sont courageux, difficiles à rebuter, mais cruels, toujours ou trop timides ou trop téméraires. Les Espagnols & les Portugais sont agréables & utiles, mais trop superbes, leurs forces ne repondent pas à leur Orgueil. Le Danois est fin, attentif, vigilant, mais violent & difficile. L'Italien est prudent, politique, mais rusé, artificieux fourbe,

petit

petit dans les moyens; ſon pays fait une aſſez grande partie de l'Europe, ſes ancêtres l'ont autrefois ſubjuguée, ils avoient joint la valeur aux autres qualités que conſervérent leurs deſcendans. S'étant enſuite alliés avec d'autres peuples, ils differérent entr'eux en bien des choſes, quoique le caractere national l'emportât toujours. Ils étoient même déſignés par des noms différens. Les Genois qui en ſont une ſorte, ſont ceux dont on fait le plus de cas; ils ſont vifs, induſtrieux mais s'ils ſont utiles à la ſociété par leur talens; ils y deviennent dangereux par leur légéreté, leur inconſtance, & fâcheux par leur défiance, qui en eſt une ſuite. L'Autrichien eſt franc, bon, ſerviable, mais hautain, entêté, mal-adroit. Le Pruſſien, dont jusqu'à préſent on n'a point connu le caractére, vient de developer le génie le plus grand & le plus ſingulier; il raſſemble en lui les bonnes & les mauvaiſes qualités des autres peuples, & il les employe tour à tour à ſon avantage; l'artifice domine en lui.

Parmi le grand nombre de particuliers qui composent les differens peuples dont on vient de voir une esquisse, il y en a plusieurs qui forment un grand Corps, & meritent d'entrer en ligne de compte parmi les Nations, je dis les Ecclesiastiques. Parmi eux, ceux, qui font le plus parler d'eux, sont connus sous le nom de Jesuites. Comme l'étude doit être leur unique occupation, ils ont de l'Esprit, de l'adresse, ils saisissent les ridicules; ils copient parfaitement ou imitent les bonnes & les mauvaises qualités des autres, & transmettent les memoires. Ils sont historiens, orateurs, critiques, tantôt bons, tantôt méchans, meprisés, craints, honorés. On a diverses façons de penser sur leur compte, qui toutes s'accordent à les juger néceßaires, mais on désapprouve, qu'ils fassent usage de la Politique, & surtout qu'ils veuillent s'acquerir non seulement des Biens, des Terres, des Richêsses, mais même des Royaumes, & se mêlent de Conspirations.

L'acqui-

L'acquiſition & la multiplication de l'Or & l'Argent ont été & ſeront toujours l'objet des deſirs de toutes les Nations, & la plus grande Politique des Princes conſiſte & conſiſtera toujours à faire entrer & circuler dans leurs Etats la plus grande quantité poſſible de ces métaux.

En effet l'eſtime pour les fonds comptants eſt parvenuë à un tel excès, que rien n'eſt impoſſible à celui qui en a beaucoup, & que tous les dons de la nature n'arrachent point de l'obſcurité celui qui en manque. L'éclat, la gloire des Royaumes, dependent donc de la quantité que le Souverain & le Peuple en ont ; avec cela ils peuvent avoir tous les ſervices & ſecours qu'ils deſirent, tous les honneurs, toute la domination qu'ils peuvent prétendre. Ces avantages réünis ſont nommés communement le Vrai-bien, parcequ'ils peuvent procurer tout ce qu'on regarde comme des biens. Or tout le monde ſait que c'eſt le Commerce ou plûtot la

la Navigation, en un mot, la Mer qui en peut procurer le plus.

La Grande Bretagne étant entourée de tous Côtés de la Mer, il eſt naturel que ſes Habitans ayent ſenti le mieux les comodites & les avantages qu'ils en peuvent tirer: auſſi voyons-nous que les Anglois excellent dans l'art de faire abonder l'or chez eux, & d'en remplir leurs Isles. Les Productions de leur propre païs ne ſufiſant pas pour atteindre en cela leur but, ils ont trouvé le moyen de s'emparer, ſous divers pretextes & peu à peu, des Côtes les plus favorables de l'Amerique, qui autrefois étoit poſſedée par les Eſpagnols & Portugais excluſivement de tout autre Nation. Le Caractère de ceuxci leur étoit fort convenable pour réuſſir, & pour parvenir au comble de leurs deſirs, pour la poſſeſſion de ce qu'il y a de plus avantageux dans le nouveau monde: au lieu de prendre les Productions des poſſeſſions des Eſpagnols & des Portugais & de leur en payer la valeur, ils ont eu

l'art

l'art de tourner la chose en sorte, que ces Nations sont plutôt obligées d'accepter d'eux leurs denrées & de leur fournir en retour des Especes.

Mais cette industrieuse Nation n'ayant pû en imposer de même aux François & aux Hollandois &c. elle vit qu'il falloit mettre une autre addresse en œuvre où celle cy manquoit d'effet. Ses Ministres sacrifierent la plus grande partie des fonds, pour en venir à bout. La Nation étoit si persuadée de l'heureux succés qu'ils devoient avoir, que lorsqu'ils n'en avoient pas assez pour les fraix immenses que coûtoit leur entreprise, le credit, la simple promesse d'en donner ensuite, suffisoit, & leur procuroit facilement cequi auroit coûté beaucoup de peine à d'autres. Les soupçons, que leur Ennemis voulurent donner sur leurs bonne foi, ne purent detruire la confiance, quelque raison qu'il y eut de croire que le defaut du succès pouvoit produire la chute du credit. Les Ministres habiles sentirent ce danger: ils virent

qu'il valoit mieux qu'on les accusât d'Injuſtice, que de foibleſſe. Ils connoiſſoient le Caractere inconſequent du monde en general, ils ſavoient que les doutes portoient moins ſur les grandes choſes en total qu'en détail, parceque l'Interêt qu'on y prenoit étoit moins perſonnel; que l'Idée du juſte & de l'injuſte étoit ſi arbitraire, qu'on pouvoit facilement en decider comme on vouloit. D'ailleurs la plûpart de leurs Rivaux n'avoient acquis leurs poſſeſſions, auſſi-bien qu'eux, que par l'Uſurpation & par la force; qui d'entre eux pouvoit dire, que de nouvelles acquiſitions, faites par le même moyen, n'avoient pas le même Droit (*)?

L'Eſ-

(*) Pour preuve de ceci il faut qu'on remonte plus haut dans l'Hiſtoire des Poſſeſſions dans l'Amerique. Il y a, comme perſonne ne l'ignore, environ trois Siecles que les Eſpagnols, en premier lieu par leur Chriſtoffle Colomb, parcourant la Mer & l'ayant traverſée, decouvrirent cette quatrieme Partie du Monde, qui juſqu'alors etoit inconnuë à nous autres Européens. Ils y deſcendirent & la trouverent remplie de plu-

ſieurs

L'eſprit profond, calculateur & hardi des Anglois, fait pour embraſſer tous les objets differens, eſt capable de former les plus grands deſſeins.

ſieurs Peuples, qui, n'etant point civiliſés comme nous, furent titrès du Nom de Sauvages. D'abord les Eſpagnols ne daignerent pas les regarder comme leurs ſemblables. Ils valoient cependant en pluſieurs Points beaucoup mieux qu'eux, connoiſſant bien plus les devoirs de la ſocieté, que ceux qui leur denioient le nom de ſociables. Les impreſſions que le Createur avoit miſes dans leur cœur, n'étoient point detruites par l'art & les prejugés. Ils ne connoiſſoient de droit de faire du mal, que celui d'une juſte defenſe, & n'y employoient que les Armes que la Nature leur avoit données. Quoiqu'ils n'euſſent pas une Connoiſſance ſi reglée de Dieu que nous, ils en avoient au moins une Idée confuſe, mais qui cependant n'étoit pas tout-à-fait fauſſe ni tout-à-fait indigne de lui.

Leur ſurpriſe fut extreme lorsqu'ils virent arriver nos Européens: ils n'avoient jamais imaginé qu'on put traverſer la Mer; encore moins qu'il y eut des Peuples au-delà. Rien de plus etrange & d'etonnant pour eux que de voir nos machines, inventées pour s'entretuer comme à Coup de Foudre, des Fuſils & Canons, qui

ſeins. C'eſt à la forme de leur gouvernement, qu'ils doivent ces avantages; la liberté, qu'il leur laiſſe, donne de la force à leurs penſées, & de

parlent à faire trembler la terre. Ils prirent d'abord ces tourbillons de flammes, pour un prodige funeſte, dont rien ne pouvoit les garantir. La peur les fit tomber aux Pieds des nouveaux venus, dont ils auroient pu facilement ſe defaire. Ceux ci auroient dû tacher alors de les gagner par la douceur; leurs cœurs ſe ſeroient livrés ſans defiance. Ils aimerent mieux les faire perir. Après avoir aſſouvi leur rage inſenſée, après avoir immolé des creatures innocentes, qui n'avoient envers eux ni crime ni defenſe, après avoir rougi de leur ſang leur propre terre, ils la parcoururent, & prirent tout ce qu'ils purent.

Ils y trouverent de grands amas d'or & d'argent, ils virent qu'elle en reproduiſoit tous les jours. Leur avidité leur fit regarder ce ſejour, comme le ſejour du bonheur; ils reſolurent de s'y fixer. Mais outre qu'il falloit faire rapport à leur maitre de leur commiſſion, ils ſe crurent encore trop foibles en nombre pour s'y maintenir, ce qui les fit retourner ſur leurs pas. Veritablement les relations que les Eſpagnols & les Portugais, qui avoient ſuivi les premiers de bien près, pouvoient faire à leurs Rois, ſuffiſoient

de l'etenduë à leurs projets. Mais cette liberté, ſi neceſſaire pour imaginer & pour propoſer, devient quelquesfois nuiſible pour executer: alors,

ient pour exciter leur ambition. Ils firent chacun de grands preparatifs pour s'emparer de quelque partie de ce nouveau monde; Mais la decouverte étoit trop eclatante & trop importante pour être poſſedée long-tems à l'inſcû de ceux qui avoient le même droit, ou la même force, & le même but de s'enrichir; enfin il ne ſe paſſa pas long-tems, qu'après pluſieurs tentatives inutiles & des obſtacles presqu'inſurmontables, la plûpart des Puiſſances Européennes trouverent l'une après l'autre le moyen de s'etablir de même dans ce nouveau monde. Mais s'ils en traiterent les habitans avec plus de douceur que les premiers, ils manquerent de prudence dans un autre objet. L'avidité ne raiſonne point, elle ne ſonge qu'à ſe ſatisfaire. Le Païs decouvert étoit imenſe. Chaque Nation pouvoit en occuper une vaſte etendue, ſans avoiſiner celle qui lui étoit ennemie. Ils ne firent point cette attention utile. Il ſembla au contraire, qu'ils ne cherchoient tous qu'a s'approcher de l'objet de leur averſion. Les Hollandois ſe placerent dans le Voiſinage des Eſpagnols & des Portugais. Les François & les Anglois s'etablirent, le plus près qu'il leur fut

alors ; quoique d'accord ſur l'entrepriſe projettée, chacun veut avoir le droit d'employer les moyens à ſa fantaiſie ; & leur caractere altier, indépendant, leur fait perdre en diſputes le moment favorable. Ils ont un Roi; mais ce Roi ſoumis aux Loix de la Nation, n'a pas eu toujours comme ceux des autres Nations, dans les cas preſſans, le pouvoir d'expliquer les loix, & d'agir ſelon ſon ſentiment, & comme l'occaſion l'exige. On lui a joint un Parlement, dont les membres

fut poſſible, les uns des autres. De là vinrent les Chicanes de toute eſpece, & les incurſions pendant la Paix. Dès que là Guerre commençoit en Europe ils envahiſſoient mutuellement leurs Poſſeſſions en Amerique, & ſe les rendoient presque toujours ravagées & detruites. Ils auroient facilement pu éviter ces communs malheurs, en s'eloignant comme nous l'avons dit; Mais les Paſſions, quelles qu'elles ſoient, cherchent machinalement à ſe rapprocher de leur objet.

Les Sauvages ſuivoient ordinairement le ſort de leurs nouveaux maitres, vaincus ou vainqueurs, & devenoient toujours eſclaves de la Nation qui avoit ſubjugué l'autre.

bres étoient de leur inſtitution autant de Princes regnans, pour empêcher la ſubjection ou autre malheur de la Nation, tous comptables au Peuple dont ils dependent. Cette chaine de Liaiſons, a fait le bonheur de tous, pendant le tems tranquille de Paix; elle a établi une eſpéce d'egalité, qui donne toujours de l'eſſor au genie; la facilité de conteſter a fait ſouvent connoitre le bien & la vérité. Mais ſi alors on connoiſſoit le prix de la liberté, on en voit l'abus lorsqu'il faut agir en dehors: car les Anglois pourroient former des plans, dans lesquels les préjugés & la crainte ne les gênent point, & ſeroient trahis aux François, qui plus ſouples ſauroient mieux les ſuivre. Auſſi les Miniſtres ont-ils rangé ſi-bien les choſes, que le Peuple fournit à preſent tout ce qu'ils veulent, & les Membres du Parlement, quelque librement qu'ils raiſonnent, comme on le voit par les Diſcours ſuivants, ſont obligés de ſuivre la pluralité, dont les voix ſont acquiſes à la Cour, & qui le lui ſeront

bien plus, pour peu de ſuccès que l'on aura dans la preſente guerre. Aureſte il convient à cette Monarchie de laiſſer la liberté des Diſcours au Peuple, *Oculi plus vident quàm oculus*; ſes repreſentans ſont par-là en état de prononcer des Diſcours bien plus circonſtanciés qu'on ne peut l'attendre de ces Miniſtres qui tirent tout de leurs propres Reflexions, & du peu de lecture & d'experience qu'ils ont, mais qu'ils n'ont ſouvent pas le tems de raſſembler.

Le Deſpotiſme laiſſe aux François peu de faculté pour penſer de grandes choſes, dans ce qui regarde le Gouvernement, parcequ'il leur ôte la liberté neceſſaire de les propoſer. Sans ce joug, leur Vivacité les rendroit peut-être plus capables d'y réuſſir que les Anglois: quelques uns d'entre eux, étayés du pouvoir Souverain, l'ont prouvé. Mais quels que ſoient les deſſeins de leur Roi, ils ſont executés avec une ſoumiſſion, dont la facilité repare ſouvent le peu d'etenduë du projet. Comme ils ont

eprou-

eprouvé tant de fois que leur union fait leur ſuccès, leur obéïſſance aveugle ne leur coute rien, lorsqu'ils croient aller à la Victoire. La gloire ſuſpend le poids de leurs Chaines; ils ne les ſentent que quand elle ne les éblouït plus: mais l'habitude les leur fait ſupporter, quoiqu'en gemiſſant. Ainſi les François, avec toutes les Diſpoſitions d'eſprit faites pour la paix, ne peuvent être heureux que pendant la Guerre; & les Anglois, avec le genie le plus diſpoſé à la Guerre, ne peuvent l'être que pendant la paix.

Mais ces Nations rivales, bien éloignées de s'aider mutuellement de leurs Talens, & de joindre leurs avantages, ſe portent toute la haine de l'envie, toute la fureur d'une jalouſie bien fondée, toute l'averſion que donne la conformité dans les grandes Paſſions, le plus grand contraſte dans les Gouts & dans les uſages. Leur eſtime mutuel pour leurs grandes qualités reciproques, leur éloignement pour leurs opinions contraires, tout augmente ces ſentimens. Leurs guerres

res réiterées, leur voisinage, leur même degré de Puissance, tout redouble l'acharnement. Il est vrai que les François, trop emportés dans leurs Passions pour en avoir de durables, passent quelques fois de la haine à la prevention pour leurs Ennemis. Tantôt la présomtion les leur fait mépriser; tantôt remplis pour eux d'une admiration outrée, ils entreprennent une ridicule imitation, qui réüssit encore plus mal aux Anglois lorsqu'ils en sont tentés. Ceux-ci sont les plus irrités d'une egalité qu'ils croient offençante; ils font pour la détruire les plus grands efforts, ils profitent pour cet effet de toute occasion, comme entre autres un certain cas assez connû dans l'histoire l'a prouvé.

Louis XIV. entreprit d'établir une branche de son Auguste Maison en Espagne. Ce projet mit son Royaume à deux doigts de sa perte; il allarma d'abord toute l'Europe. La Fierté des François leur avoit rendu Ennemis toutes les Puissances; elles s'unirent contre un Dessein qui devoit mettre

mettre le comble à la Puiſſance de ce grand Roi. Il falloit cependant qu'on donnât un Roi aux Eſpagnols, qui affoiblis par une longue inaction, ne pouvoient en choiſir un parmi eux. On leur en deſtina un de la Maiſon d'Autriche, préſumant que ce Prince n'auroit pû ſe prevaloir de cet accroiſſement de Puiſſance.

Mais tel étoit le Caractère de Louis le grand, plus il trouvoit de la reſiſtance plus il s'irritoit. Il ſoutint pendant pluſieurs années une guerre cruelle, contre presque toutes les Puiſſances de l'Europe. Les evenemens lui en furent très funeſtes, il s'en falloit peu qu'il ne fût entierement defait. Les ſoumiſſions que fit ce Prince quoiqu'encore redoutable, etoient trop marquées au coin de la plus grande foibleſſe, pour rien obtenir; toutes les Puiſſances chercherent à s'en prévaloir. Les Hollandois entre autres, qui avoient tremblés devant lui en 1672. furen tſourds alors, & s'en remirent aux Anglois, qui étoient les Arcboutants de l'entrepriſe,

ſe, & ſe ſervoient d'eux comme le Singe du Chat. On lui impoſà les plus dures & les plus humiliantes conditions. Louis XIV. ne pouvant mieux, s'addreſſa à ſon plus cruel Ennemi. Il demanda la Paix aux Anglois. Ceux ci parurent oublier dans l'inſtant leurs anciennes inimitiés, & ne voir plus l'objet de leur haine, dans celui, qui en voulant leur devoir ſon ſalut, ſe mit par cette priere au deſſous d'eux. Non - ſeulement ils ſe reconcilierent avec les François, mais ils forcerent encore toutes les autres Nations à les imiter; ils ne voulurent pas même que le Roi de France eut l'Affront de voir echoüer le Deſſein, qui lui avoit fait commencer cette guerre qui lui avoit tant couté. Ainſi un Prince de ſa Maiſon demeura Roi d'Eſpagne, & le Competiteur Autrichien perdit toute Eſperance au Trône de l'Eſpagne.

Tous les pretendus éſprits politiques, blâmoient beaucoup cette conduite des Anglois. Ils prétendoient qu'il falloit achever d'ecraſer l'Ennemi

com-

commun, comme il avoit plû à l'Angleterre de le titrer, & non lui donner de nouvelles forces. Mais les plus clairvoyants ſoutenoient, que les Anglois faiſoient une action, dont la Gloire n'etoit pas le ſeul prix.

En effet ils avoient profité de l'acharnement des autres Nations contre les Francois, pour etendre ſans Obſtacle leurs Poſſeſſions dans les Indes &c. & leur deſpotisme ſur la Mer. Ils prévoyoient, que toutes les Puiſſances ayant aſſouvi leur jalouſie contre celui qu'on leur avoit dépeint comme le Tiran de l'Europe, s'apperceveroient qu'elles avoient d'autres chaînes à craindre, & tourneroient leurs forces contre eux. Les Hollandois ſurtout, ſupportoient impatiemment leur Empire ſur la Mer. Ils avoient beſoin d'en avoir l'avantage pour euxmêmes; ils avoient ſongé à le leur diſputer. Mais malheureuſement pour leur Republique, ils avoient un maître lié à l'Angleterre, dont la plus grande politique a toujours été de leur inculquer une vive haine contre

les François; cela prevalut ſur leur propre interêt. Ils s'unirent aux Anglois, & leur aiderent à augmenter leur Puiſſance, dans l'Eſpoir de la partager; mais ils furent la victime d'une Alliance toujours mal dreſſée, quand on la fait avec un plus fort que ſoi: ainſi les Anglois en devenans les Arbitres de l'Europe, en devinrent preſque les ſeuls Maitres. Les François ne pouvoient moins faire pour leur liberateurs, que de leur laiſſer cequ'ils avoient pris, ou l'Equivalent; & ces deux Nations unies, il ne reſtoit aux autres que leur Impuiſſance, & le Regret de s'être ſacrifiés pour cette Union, qui la leur faiſoit mieux ſentir.

Comme cependant les hommes ſont ſouvent plus jaloux des Noms que des Choſes mêmes, on voulut conſerver une apparence de liberté. Les Plenipotentiares de chaque Cour s'aſſemblerent pour regler enſemble leur commun interêt; la plûpart pour parôitre donner des loix lorſqu'ils en recevoient; toutes pour embroüiller par de longes Explications, ce qui

été clair en deux mots, & pour jetter ainſi des ſemences de nouvelles diſſenſion. Ce fut de ces Explications entre les François & les Anglois, qu'on fit renaître la Guerre, qui depuis s'eſt pluſieurs fois renouvellée, & qui maintenant ſubſiſte encore.

Les Anglois toujours viſans à leur but ne manquoient pas, d'abord qu'ils ſe crojoient en etat, de recommencer la danſe, & de former des pretentions, & par conſequent des ſujets deplainte. Ils etoient autant jaloux d'une Autorité ſans bornes chez les autres, qu'amateurs de l'égalité chez eux. Il ſembloit même, qu'ils vouloient avoir parmi les Peuples, le droit excluſif de la Liberté. Les François au contraire, enchainés dans leur ancienne Patrie, ne cherchoient qu'à adoucir le poids des Chaines qu'ils donnoient aux habitans de la nouvelle France. Leur generoſité leur faiſoit deſirer de procurer aux autres le bien qu'ils n'avoient pas eux-mêmes.

Les ſauvages de l'Amerique ſeptentrionale, ſentant la difference de

ces deux jougs, s'attachérent aux François. Les Anglois irrités de cette bienveuillance de choix, loin de se donner la peine de la meriter, s'attirerent leur haine. Après avoir blâmé la cruauté des premiers conquerans, ils l'imiterent. Ils mirent à prix la tête des Indiens, qui leur preferoient les François. Mais si par-là ils forcerent quelques fois leurs esprits à la dissimulation, ils rendirent leurs cœurs irreconciliables, & la plus forte aversion est toujours celle qui est produite par la contrainte.

L'Amerique étoit donc toujours comme elle l'est encore, le Theatre de l'animosité des Nations, quand sont en guerre en Europe. Lorsqu'ils sont la Paix, elle devient par conséquent un objet considerable dans leurs Traités.

Ce fut donc après la guerre pour la succession d'Espagne, que les Puissances assemblées à Utrecht signeret le 11. Avril 1713. les fameux Articles de Paix, sur lesquels cette guerre paroît fondée, & dont voici le contenu.

Que

Que la Baye & les Contrées de Hudſon ſeront cedées avec tous leurs Forts, dans l'état actuel, aux Anglois (*). *Que les Anglois poſſèderont la nouvelle Ecoſſe, autrement dite l'Acadie* (**), *en ſon entier, conformement à ſes anciennes limites, comme auſſi la ville de Port Royal, aujourd'hui Annapolis.*

Rien ne paroît plus clair que ces expreſſions, mais rien n'a été dans la ſuite trouvé plus obſcur. Il eſt encore problématique ſi ceux qui les firent, & ceux qui le accepterent, en entendoient le veritable ſens, ou s'ils l'ignoroient. Quoiqu'il en ſoit, ils ſe conduiſirent avec une attention très prudente. Tant qu'ils ſe ſentirent foibles, ils ne ſe demanderent decidérent aucune explication. S'ils parurent

(*) Sur cet Article on ne dit rien, parceque ces contrées ne ſont point ſurchargées d'Emigrans d'Europe, pourqui il faudroit procurer plus de terres à faire valoir. Ce Païs eſt trop froid, & trop eloigné.

(**) Voyez la Carte de l'Amerique ci jointe, où ſont marquées les anciennes & nouvelles dimenſions & pretenſions.

rent s'appercevoir que, les limites énoncées dans la Cession n'ayant pas été fixées clairement, devenoient litigieuses, ils appuyerent peu sur ce doute. Ils se contenterent même de s'en promettre vaguement l'eclaircissement dans un autre Traité, qu'une nouvelle guerre ne manqua pas d'occasionner.

Enfin arriva le moment d'entamer la guerre presente. Les François auroient voulu l'amener avec une lenteur qu'ils croyoient necessaire pour eux. Les Anglois l'avancerent. Ils prétendirent que les premiers faisoient bâtir des Forts dans les endroits qui étoient en litige; ils s'y opposerent. Les hostilités commencerent tout-à-coup. Les Colons de l'Amerique, éloignés les uns & les autres de leurs Souverains, firent leurs exposés selon l'aversion nationale, qui assez grande en Europe, étoit encore accruë de beaucoup dans ce nouveau monde, par la rusticité des lieux, des usages, & par l'âpreté du climat.

Les deux Rois ſurent obligés alors, d'en venir à l'explication, qui auroit du preceder le Traité, & non le ſuivre ſi tard. Elle commença par des reproches & des menaces, qu'ils ſe firent faire par leur Ambaſſadeurs. On feignit à la vérité de vouloir s'entendre ſur le differend à l'amiable, par le moyen de Commiſſaires pour fixer les limites, mais ce n'étoit pas ſans doute le veritable deſſein. On ſe roidiſſoit de part & d'autres ſur les Ceſſions ſolemnelles, & au lieu d'envoyer ſes Commiſſaires ſur les lieux pour decider conjointement, on s'amuſa à de longs debats ſur des faits ſi éloignés, on s'aigrit, & les ſujets Anglois en prirent occaſion d'en venir aux voyes de fait en Amerique.

Chacun des deux Rois temoigna la plus grande Indignation de la Pretenſion de ſon Adverſaire, & parut decidé à ſoutenir la ſienne. Mais voyant que toutes les Cours étoient très attentives à une querelle ſi ſinguliere, ils ſuſpendirent leur colere & leur deſſein, pour en prouver l'equité. En

general les deux Parties, s'occuperent ſans ceſſe, & en même tems, du ſoin de chercher le moment favorable pour executer leurs Deſſeins, de façon que leur procedé paroiſſe le plus juſte & le plus fondé dans l'equité. On employa l'adreſſe & l'artifice pour y parvenir. Ils avoient donnés de part & d'autre des preuves, quelques fois ils ſe ſervoient des mêmes, qu'ils avoient très bien ajuſtées à leurs Pretenſions. Il ne fut enſuite plus ſi difficile, de decider du blame & des eloges qu'il falloit leur donner, que dans le commencement. Comme l'Axiome, qu'en ce qui regarde le bien public, on doit préferer l'effet à la cauſe, étoit reçu chez toutes les Nations, il fut bientôt moins queſtion du fond de la Guerre, que de la façon, dont chaque Puiſſance s'y prendroit, pour la rendre utile à ſon Païs.

Le Ton moderé des François paroiſſoit aux Anglois ce qu'il n'étoit pas en effet. Ils pretendoient que ceux-là ne vouloient ni la Paix ni la Guerre, parceque la premiere auroit

détruit leurs pretenſions, & qu'ils n'étoient pas en état de les faire valoir par la ſeconde; que cependant ils aigriſſoient les eſprits des Sauvages contre la Nation Angloiſe, de la maniere ſuſdite, & qu'ils augmentoient le nombre de leurs Forts & de leurs Vaiſſeaux. Enfin irrités des Deſſeins, qu'ils leur imputerent, irrités par leur lenteur à parler de guerre, & excités par leur violence naturelle, ils reſolurent de les attaquer, ſans les en prévenir: Procedé qui avant les Guerres d'aujourd'hui étoit tout-à-fait contraire aux uſages des Peuples civiliſés; qui ordinairement ſe declarent la Guerre avant de commencer les hoſtilités.

Le Miniſtère Anglois jugea cette formalité inutile, & elle l'étoit peut-être en effet. Mais on a toujours tort en s'écartant de la conduite ordinaire, quand par de prompts & brillans ſuccès on ne juſtifie pas celle qu'on y prefére.

Cette eſpece de Juſtification étoit certainement au pouvoir des Anglois.

Ils furent inexcuſables de n'avoir pas profité de l'avantage qu'ils avoient. Leur Marine étoit en meilleur état que celle des François. Reſolus comme ils étoient de perdre la France, il auroit fallû employer les moyens qu'ils croyoient aſſez ſufiſants d'y reuſſir. Mais au lieu de fondre à grands coups ſur leur Ennemi, ils ne faiſoient que l'harceler lentement.

On a attribué cette faute des Anglois à l'avarice & à l'avidité des Favoris de leur Roi. C'eſt plûtôt l'Eſprit de vertige qui s'etoit emparé des Anglois, comme dans la ſuite il s'empara des François. Alors ceux-ci ſe laiſſoient devorer, dechirer, piller ſans ſe defendre. Leurs plaintes faiſoient à l'oreille des Anglois l'effet d'une muſique melodieuſe. Ils triomphoient lorsqu'ils avoient étranglé quelque miſerable François, qui venoit à genoux leur demander la Paix, & quand ils prenoient Vaiſſeau ſans defenſe, dont ils ſe partagoient le butin.

La patience de Louis XV. paroiſſoit étonnante à toute l'Europe. On l'en mepriſoit preſque, du moins on l'en blamoit, on l'a depuis louée & exaltée. On avoit outré les choſes en la depriſant, on les outra encore plus en la mettant au deſſus de ſa valeur. On ne ſavoit point apprécier les choſes à leur intrinſéque; on vouloit trouver une cauſe étrangère à tout, & jamais celle qui étoit naturelle. Ce qui étoit neceſſité on l'appelloit prudence; ce qui étoit prudence, on l'appelloit artifice. On pretendoit que la France n'avoit laiſſé prendre ſes Vaiſſeaux, devaſter ſes Colonies, & defaire ſes ſujets, que pour montrer aux autres Puiſſances, que les Anglois étoient les Agreſſeurs, & les Perturbateurs du Repos public. C'étoit acheter bien cher une ſatisfaction, qu'on auroit pû ſans doute avoir à meilleur marché, & qui n'aboutiſſoit à rien. Le monde d'aujourd'hui eſt auſſi peu au fait des vices des autres que facile à leur en ſuppoſer.

Quel-

Quelque motif qu'eût la douceur françoise, elle devint d'abord très funeste aux Anglois. Elle fut pour eux un piege d'autant plus cruel, qu'étant moins caché, il les couvroit de honte. Mais tandis qu'occupés à saisir leur proye, ils ne songeoient pas à s'en assurer, ils s'apperçurent qu'elle alloit leur échapper. Ils firent de grands efforts pour reparer cette faute; mais envain, il n'en étoit plus tems. La France avoit employé chaque moment de sa patience feinte; elle avoit continué à faire bâtir des Forts en Amerique. Amie & Voisine des Genois, qui étoient presque sous sa dependence, elle leur fit construire les Vaisseaux dont elle avoit besoin. Enfin elle se trouva en état de se defendre & d'attaquer, lorsque les Anglois ne se doutoient pas encore, qu'elle pût faire aucun des deux.

L'artifice devenoit peut-être alors necessaire aux Anglois. Mais ils s'en étoient servis trop-tôt. D'ailleurs leur caractere ne le comportoit point. Ils recommencerent leurs conferences pour

pour la paix ; ils firent les protestation les plus fortes du desir sincere qu'ils en avoient, & ils faisoient passer en même tems un bon nombre de Trouppes en Amerique : ils comptoient surprendre les François ; ils furent eux - mêmes très surpris d'être attendus & reçus comme ils le furent en effet. Les François leur firent tête par tout, leur tuerent bien du monde, prirent leurs Vaisseaux, & se saisirent des papiers d'un de leurs generaux, où ils trouverent des éclaircissemens sur le sort qui leur étoit destiné. C'est de là que la France prit occasion de noircir encore de plus en plus les attentats de son Ennemi auprès du Public.

Cependant on fit de part & d'autres tous les efforts imaginables, d'etendre la Guerre, & de fondre avec plus de succès sur l'Ennemi ; on tâcha pour cet effet d'entraîner d'autres Puîssances dans ses interêts. Les Anglois firent proposer à l'Imperatrice-Reine une Alliance contre les François ; toutes les Raisons rassemblées

tant

tant du tems & de l'harmonie paſſée que l'Interêt actuel, leur perſuadoient, qu'elle accepteroit leur propoſition. Il n'y avoit qu'un obſtacle qui fit échouer le projet ; l'Imperatrice-Reine ſouhaitoit en même tems leur aſſiſtence, pour revendiquer ſa Sileſie, qu'on l'avoit obligé de ceder de force, & dont la perte lui tenoit encore fort à cœur. Encore les Anglois n'auroient peut-être pas étés contraires à ces vuës de l'Imperatrice; mais le mal étoit, quelle pretendoit expreſſement reſtitution avant que d'entrer de nouveau dans les interêts des Anglois.

Cette propoſition parut hors de ſaiſon aux Anglois; elle l'étoit pour eux en effet. Il falloit finir une guerre avant d'en commencer une autre. Il n'étoit pas prudent à eux de ſe faire un ennemi tel que le Monarque Pruſſien, avant que d'avoir defait les François. L'Imperatrice-Reine ne fut ſatisfaite ni de leurs raiſons, ni de leurs promeſſes. Envain pour lui plaire & la perſuader, ils affecterent d'envier au Roi de Pruſſe la poſſeſſion

ſion de la Sileſie; elle ne regardoit les paroles que comme des ſons. En effet les Anglois ne tarderent pas long-tems à menager une alliance avec le Roi de Pruſſe, qui lui même deſiroit leur Alliance pour éloigner les Troupes Ruſſiennes, & avoir les coudées franches en Allemagne, où il ſe voyoit déja un Parti qui lui donnoit le moyen d'eſperer d'en devenir le legislateur, & d'obtenir la place de la maiſon d'Autriche, pour l'empêcher de revendiquer jamais, ce qu'il lui avoit pris, ou vouloit lui prendre encore. Il ne leur promit cependant pas trop grand choſe, car il ne pouvoit que fort peu pour eux. Son alliance leur devint même d'abord nuiſible, parcequ'elle occaſionna des inconveniens qu'ils auroient pu prevoir. Le Roi d'Angleterre avoit de plus, des raiſons particulieres de porter ſa vuë jusque là. Il eſt vrai de dire qu'on pouvoit difficilement penſer, que l'Imperatrice-Reine ſeroit aſſez irritée, pour ſe reconcilier avec ſon ancien ennemi; que pour ſe venger

elle voudroit risquer de se faire prejudice; elle fit même plus, elle se departit d'une partie de son autorité en faveur des François, sans paroitre en sentir du mal; elle s'unit à eux, accepta les propositions auxiliaires, & leur donna ses Domaines à garder.

Cet incident pensa faire perdre entierement la contenance aux Anglois; quoiqu'ils n'ignorassent pas ce que pouvoit le ressentiment sur le cœur des têtes couronées, ils ne se lassoient point de temoigner leur surprise. Une entreprise hardie avoit été leur debut, & ils n'étoient pas prets à finir: aucune Puissance ne savoit moins supporter les revers de la fortune, on crut même qu'ils en étoient abbatus; mais ils en étoient seulement irrités.

Tandis que les François rassembloient les Vaisseaux & disoient qu'ils alloient s'emparer de l'Isle de Minorque; les Anglois se preparerent à se defendre eficacement en Amerique. Ils crurent qu'une sincerité si deplacée, étoit un autre piege; mais ils s'ap-

perçu-

perçurent, un peutard, qu'ils etoient egalement mal avisés, lorsqu'ils croyoient les François sur leur parole, & lorsqu'ils ne les croyoient pas.

Ils pouvoient cependant encore les empêcher de réussir. Ils avoient une si grande quantité de Vaisseaux, qu'ils auroient pû accabler leur Ennemi de ce côté-là. Mais quelle qu'en soit la cause, ils n'en envoyerent qu'un nombre égal au leur; encore celui qui commandoit en chef la flotte, qui devoit faire echouer l'Expedition Françoise, n'étoit pas le mieux choisi.

On peut juger du mecontentement & de la fermentation que causa ce revers parmi la Nation : elle s'en prit à tous, au Souverain, à ses Ministres, à ses Favoris, à ceux qui hors du Royaume avoient prêté les mains aux François dans l'armement. Il s'agissoit d'adoucir un Peuple en fureur; le Roi leur laissa la liberté de penetrer les causes de cette disgrace, il daigna même consentir qu'on établit des juges, tels qu'on vouloit

en nommer à cette fin. Il a des moyens ſûrs pour ſe les attacher, mais il eut de la peine à reuſſir auprès d'un des membres de la chambre, dont l'eloquence entraînoit tous les autres. Il en vint pourtant à bout en ſacrifiant, l'innocent Bing & même en éloignant quelcun de ſes favoris. Il fit plus; pour gagner l'Orateur du Peuple, il en fit ſon Favori. La reconnoiſance duë à une confiance ſans bornes, eſt une bien forte chaine pour un cœur genereux. Ce Miniſtre d'Etat étoit d'ailleurs chéri du Peuple; & les ordres donnés par ceux qu'on aime & qu'on eſtime, diminuent beaucoup le poids de l'obéïſſance. Le Roi entroit dans toutes ces circonſtances, & s'y prêtoit de bonne grace. Il eut la ſatisfaction de tranquiliſer la fermentation de la Nation, qui auroit inmanquablement pû entraîner de mauvaiſes ſuites.

Mais tandis que les Anglois s'occupoient de querelles Domeſtiques, & de diviſions, leurs Ennemis devenoient de jour en jour plus redoutables.

bles. Les deux Rois ſe declarerent enfin formellement la Guerre. Ce compliment un peu tardif, fut reçu par le Roi de France avec un ſang froid, qui ne le laiſſa plus ſoupçonner de foibleſſe. D'ailleurs le ſort s'étoit declaré pour lui; il avoit déja réuſſi dans ſes Entrepriſes en Amerique, & les François prenoient aux Anglois autant de Vaiſſeaux qu'ils en perdoient, malgré la ſuperiorité du nombre qu'avoient ces derniers. Enfin tout ſuccedoit heureuſement aux François, tout faiſoit l'éloge de leur valeur & même de leur prudence. Cependant l'alliance qu'ils firent avec l'Imperatrice-Reine fut precedée d'un evenement qui leur cauſa le plus grand embarras.

La diſſenſion Ecléſiaſtique du Royaume, donnoit bien des affaires au Roi, d'autant plus qu'on ne ſait que trop à quoi l'Eſprit fanatique peut mener les choſes; elle avoit outre cela, quoiqu'indirectement, quelque influence ſur la Guerre du dehors. Mais comme ces Troubles dome-

ſtiques ne ſuffiſoient pas, la France faillit de perdre Louis le Bien-aimé. Ce Prince fut ſur le point d être la victime du plus noir attentat, ſans qu'on en aye pû jusqu'à preſent determiner la raiſon. Il étoit tranquille au milieu de ſa Cour, lorsqu'en ſortant du Palais, un ſcelerat nommé Damien, monſtre de la Nature, vint lui enfonçer un poignard dans le flanc; il comptoit lui percer le cœur, mais par un hazard heureux le coup fut mal adreſſé.

On peut juger, par le ſentiment d'amour & de reſpect dont on ſait les François imbûs pour leur Souverain, de la deſolation qui fut parmi eux à ce ſujet. Tout le Royaume retentit des expreſſions de douleur. Les Anglois mêmes en parurent touchés, & temoignérent à la face de toute l'Europe (quelqu'avantage qu'ils euſſent tiré des troubles qui auroient pu agiter la France en cas que le coup eut réuſſi) qu'ils auroient été fâchés de les devoir à une ſi affreuſe cauſe.

La Santé du Roi ſe retablit; il reprit ſa vigueur & le timon des affaires. Il renvoya ſes anciens Miniſtres, il en prit de nouveaux. Ceux qui compoſoient le conſeil du Roi (au lieu de ne s'occuper que du ſoin de vaincre les Anglois directement, de garder à cet effet leurs forces, & de ſe contenter de donner les ſecours dûs & promis à l'Imperatrice-Reine) abandonerent l'eſperance preſque certaine de vaincre dans le nouveau monde, pour inonder l'Empire de Troupes & faire une Diverſion dans l'Hanovriat, en déclarant même qu'ils ne pretendoient faire aucune conquête en Allemagne. Auſſi une conduite qui paroit ſi contradictoire eſt, elle encore une enigme.

De là tous ces Diſcours dont le peuple s'amuſe, que le Traité du 1. Mai 1756. n'eſt qu'un préte nom, pour la dite Diverſion dans l'Hanovriat, & que les Troupes Françoiſes ne marcherent qu'en 1757. & ſi lentement vers Hanovre, que parceque la Cour de Londres n'a pas pû ſe re-

 ſou-

ſoudre plutôt à dénuer l'Angleterre d'aſſez de troupes pour former une Armée qui eût du moins l'apparence de pouvoir eſſayer de tenir tête; que Mr. le Maréchal d'Etrées fit une faute en gagnant la Battaille de Haſtenbeck; que Mr. le Richelieu n'ayant pû par honneur s'exempter de ſuivre le Duc de Cumberland dans ſa Retraite, & qu'accepter la Convention que ce Prince lui fit offrir par Mr. de Linar, il falloit un Courtiſan d'un eſprit auſſi délié pour faire la choſe tellement, que la Diverſion pût revivre bientôt; que ce General & grand politique, profita de cet Armiſtice pour éparpiller ſes troupes dans des Cantonnemens, & raſſembler des contributions, jusques aux Portes de Magdebourg; que comme il ne croyoit pas la guerre finie en Weſtphalie, il ne crut pas devoir ſe joindre au Prince de Soubiſe & à l'Armée de l'Empire, pour aller en force delivrer la Saxe; au contraire qu'il laiſſa battre le Prince, afin qu'il revint au plutôt poſſible dans le pays de Hanau, de Mayen-

ce &c. pour y prendre de bons quartiers d'Hyver, jusqu'à ce qu'il fut tems de reparoître contre les Hanovriens & les Heſſois; qu'on laiſſa même ceux-ci recommencer tranquillement les Hoſtilités, qu'on les encouragea en leur laiſſant avoir pluſieurs avantages, & que même lorsqu'ils manquoient du néceſſaire & étoient enfermés proche de Venlo, on leur fit un pont d'or pour s'en retourner, qu'on les laiſſa tranquillement repaſſer le Rhin, & que même Mr. de Chevert fut battu, pour n'avoir pas compris les choſes ſur le bon ton. Enfin, qu'on repaſſa le Rhin ſoi-même, qu'on traîna la Campagne comme on pût, & qu'on ſe contenta des Echecs de Sandershauſen & de Lutternberg. Qu'enſuite la grande Armée laiſſa les Ennemis prendre leurs bons quartiers d'Hyver dans les Pays amis de la France, & qu'on en fit de même de ſon côté.

Mais le *Parallele de la Conduite de Sa Majeſté T. C. avec celle du Roi d'Angleterre avec celui d'Hanovre*, contre-

dit avec beaucoup de ſagacité tous ces raiſonnemens populaires, & on verra bientôt ſi on perd de vuë la Delivrance de la déplorable Saxe & le rétabliſſement du Repos public dans l'Empire? Les plaintes que l'on fait contre les Troupes Françoiſes ne viennent que de ceux à qui leur copieux & long ſejour ne convient pas, & qui ſe ſont imaginés devoir conſerver leur tranquillité & leur liberté par le moyen de ces troupes, ſans être obligés de loger des Soldats, les nourrir en bonne partie, pour obtenir leur bonne volonté & empêcher qu'ils ne faſſent plus de bruit & de trouble en un jour dans la maiſon, que le maitre n'en fait en toute une année; car c'eſt à cela que ſe reduiſent les plaintes populaires, & on eſt obligé de louer le bon ordre qui regne dans ce Militaire.

Aureſte, on ne peut pas nier qu'il eſt aſſez probable, que la France n'a envoyé tant de monde au Bas Rhin, que dans l'eſperance que l'Angleterre en feroit autant, cequi l'épuiſeroit telle-

tellement de Militaires, qu'elle ne pourroit que donner gain de cauſe aux François en Amerique; mais le Miniſtère de Londres paroît avoir vû le piége, & profite de cette Diverſion pour avancer ſes Progrés par Mer, ſe contentant de donner au Roi de Pruſſe des ſubſides, qui puiſſent aider à le mettre en état de ſe faire craindre dans le continent de l'Europe.

Ce Prince belliqu'eux reunit toutes les qualités des Heros, avec un genie ſuperieur en tout genre; il les fait valoir toutes à la fois. On le blame des unes, on le loue des autres; peut-être les lui envie-t'on toutes. Au degré où il les poſſede, elles aſſurent ces heureux ſuccès, qui etonnent le monde, & ſont approuvés par ceux qui n'en ſont pas les victimes.

Frederic ſe doutoit de l'impatience que l'Imperatrice-Reine avoit de reprendre ſa Sileſie; il lui voyoit faire des grands preparatifs, qui ne pouvoient avoir d'autre but. Elle lui avoit coûté trop de fraix & trop d'arti-

d'artifice pour la rendre ſi facilement. Il fut encore plus aſſuré des intentions de ſon Ennemie, quand il ſut la reponſe qu'elle avoit faite aux Anglois. Mais il ne voulut pas commettre ſes nouveaux Amis. Il vouloit cependant attaquer le premier; il aima toujours à prévenir les autres, parcequ'il a l'art de les deviner. La plûpart des Puiſſances ne voyent pas les objets de ſi loin; il faut les leur raprocher. Bien que le Roi de Pruſſe ſe ſouciat peu de leur approbation, il pria en forme l'Imperatrice-Reine de lui expliquer ſes intentions; elle trouva la queſtion étonnante, & repondit que ſes troupes n'étoient deſtinées à agir contre perſonne, à moins qu'on ne l'attaquât. Il eut alors la complaiſance d'aller chercher les preuves de la juſtice de ſa cauſe jusque dans la Cabinet du Roi de Pologne. Il falloit pour y pénétrer occuper la Saxe, il voulut bien encore faire tout cela. Il crut que les Papiers des Miniſtres qu'il trouveroit dans le Cabinet de Dresde, feroient ſon

ſon excuſe, cela lui ſuffiſoit pour lui, & il ſe flattoit que lorsqu'il ſeroit parvenû à s'en ſaiſir, cela ſuffiroit de même pour le Public, qui admireroit ſa pénétration, ſon addreſſe & ſur tout ſa valeur. Il vint bientôt à-bout de ſon deſſein, qu'il exécuta courageuſement, après quelque peu de reſiſtance de la petite Armée Saxonne. Il étoit queſtion dans ces papiers d'un projet d'Alliance contre lui, entre le Roi de Pologne, l'Imperatrice-Reine & la Czarine, en cas qu'il attaquât une de ces Puiſſances; ce qui ne pouvant valoir qu'auprès de ſes partiſans, tous les Ecrits qu'il fit publier pour ſe juſtifier ne firent pas tout l'effet, qu'il en deſiroit. Sa conduite fut regardée par la plus ſaine partie du Public comme violente. On ſe retraça de nouveau la maniere dont-il en avoit injuſtement agi la guerre precedente avec la pauvre Saxe, & ſur des pretextes mal fondés fait tout cequ'il pût pour s'enrichir à ſes depens, & la ruiner de fond en comble, après s'être emparé

de

de la Silesie sous le même titre à peu près qu'il a pris actuellement la Saxe sous sa protection, & se jouant, dans la suitte de cette guerre, des François d'une maniere sanglante, après après avoir retiré de grands avantages de cette Alliance, pour empiéter sur les Biens de la maison d'Autriche, les abandonnant dans un moment critique, tellement que sa defection en a fait périr un grand nombre. Frederic s'embarrassoit peu de tout cela, croyant pouvoir suffire à tout en même tems, & y joindre un succès qui lui attireroit les eloges que le monde donne aux Heros Conquerants.

La France ne se contente pas d'assister l'Imperatrice-Reine du nombe de Trouppes stipulé dans le Traité, & d'en envoyer quatre fois autant sous le Titre de guerre de la Paix de Munster, elle a voulu vaincre le Roi de Prusse par le raisonnement, & à cequi paroît, plûtôt que par la force: ses Ministres montrent un grand zele pour mettre

dans

dans le plus grand jouir tout l'odieux de ſon procedé, on lui reproche en gros & en detail les ravages qu'il a faits, les Violences qu'il a comiſes, pour aller chercher l'excuſe douteuſe de ces mêmes violences & ravages. On ajoute que le crime ſeul cherche à s'excuſer après-coup; mais que lorsque la juſtice & l'equité ſeules font agir, la lumière qu'elles repardent, precede l'action. On diſoit d'ailleurs, que le Roi de Pruſſe pouvoit mieux qu'aucune autre Puiſſance ſe paſſer d'une juſtification; qu'il étoit peu accoutumé de mettre la raiſon de ſon côté, quand il pouvoit y mettre la force; qu'il auroit mieux fait de ſuivre ſon uſage ordinaire, au lieu de ſacrifier l'innocent dans l'eſpoir de le trouver coupable. On en vint même jusqu'à nier l'exiſtence du papier, ſur lequel il s'appuyoit le plus, & dont il a fait tant de bruit. Enfin on fit des efforts pour le combattre par la plume, pendant qu'il les battoit eux & leurs alliés par le fer & le feu, quoiqu'avec des forces extrêmement inégales.

Pour mettre un voile ſur ces échecs étonnants, on exalta le Roi de Pruſſe, jusqu'à vouloir faire accroire que quel que fût le ſuccès en attaquant Frederic, on ne pouvoit qu'acquerir de l'honneur à le combattre; que ſes armes en tout genre étoient redoutables, que jamais Monarque eut plus d'eſprit & d'eloquence, ni plus de talens pour ſoutenir ſa Cauſe, qu'il eſt tout dans ſon Royaume, Roi & Miniſtre & General, qu'il imagine & exécute lui-même ſes projets; enfin, qu'il a & prend tous les moyens de triompher de toutes les forces réunies actuellement contre lui, d'autant que l'Angleterre fait de grands efforts pour le ſoutenir.

Quoiqu'il en ſoit de ces raiſonnemens, un citoyen zelè pour le Bien-êttre de la Patrie, attache à raſſembler tout ce qu'il peut d'inſtruction ſolide ſur le Point d'Appui on les intérêts preſents de l'Europe en General, & des Principales Puiſſances belligerantes en particulier.

LE POINT D'APPUI

OU

LES INTERETS PRESENTS DES PRINCIPALES PUISSANCES

TRADUIT DE L'ANGLOIS(*).

INTRODUCTION.

Rien ne paroit plus évident à ceux qui se sont perfectionés dans l'Histoire des Peuples, que ce que chaque siécle a son gout particulier. Peutètre qu'un Ecrivain tel que Montagne, auroit traité cela de Caprice, & l'on sait que les Auteurs que l'on admire dans un siécle, deviennent ridicules dans un autre. Dans le siécle qui precedoit celui où nous sommes, on estimoit beaucoup les sistémes, & rien ne rendoit un Ecrivain plus recommandable, que quand il etoit prolixe & methodique, de là proviennent ces sistemes volumineux en fait d'histoire, de jurisprudence, de Politique, de Phisique, de Mathematique & de Theologie; mais le mème savoir que produisoit ce genre d'écrire, sufisoit pour

(*) V. L'Et. pres. de l'Europe, par Mylord Bollingbroke.

en decouvrir les imperfections, & mettre le Lecteur en état de juger qu'il a plutôt été inventé pour abreger les connoiſſances que pour les augmenter. Il n'eſt pas ſurprenant que ce même genre de ſavoir ait été entierement décrié, & ſoit tombé enſuite dans un extrême tout oppoſé, pour bannir ces ſiſtémes, en abregant les premiers principes des ſciences. Par ce moyen les volumes in folio du dernier ſiecle, furent reduits au commencement de celui en in douze.

On a cependant vû bientôt que cette maniere d'ecrire, n'étoit pas ſans grands inconveniens & que de ſemblables abregés ne ſe faiſoient pas toujours avec ce jugement et cette exactitude neceſſaire pour les rendre utiles, qu'il s'y trouvoit des erreurs, même des fauſſetés, & qu'on y avoit omis des articles d'une grande conſequence. Ce qui a enſuite obligé ceux qui vouloient connoitre les choſes à fond, d'avoir recours à ces gros volumes qu'on avoit tant mepriſés, pour en extraire des paſſages, veritablement très eſtimables & qui ſervoient à expliquer & à éclaircir ce qu'il y avoit d'obſcur & d'inintelligible. Pour faciliter cette Methode, des perſonnes ſavantes ont commencé à recueillir & à placer ces paſſages dans un ordre nouveau.

De là

De là vient cette nouvelle mode de Dictionaires, je n'entens pas ceux qui expliquent les mots, mais les choſes, qui ſont maintenant devenus trés abondants. Ces expediens ſont ſans doute des moyens fort convenables pour d'habiles gens. Mais il y a encore un autre genre d'Etude très important, & abſolument neceſſaire pour former l'esprit & le genie d'un Cavalier, auquel les Epitomes & les Dictionaires ſont inutiles.

Le genre d'erudition dont je parle eſt la politique, par laquelle j'entens une connoiſſance certaine des maximes fondamentales de cette politique, fondées ſur les interets actuels & réels de pluſieurs Gouvernemens en Europe: ce qui eſt non ſeulement un genre d'Etude poli, mais encore ſi utile, qu'on pourroit le recommander ſans pedanterie, & comme étant réellement d'une grande conſequence; parceque, ſans lui, il eſt fort difficile, pour ne pas dire impoſſible à un jeune Cavalier, d'être en état de ſervir ſa Patrie, ſurtout dans le tems preſent, où pour avoir une idée parfaite des interêts de la grande Bretagne, non ſeulement il lui convient, mais il lui eſt même abſolument neceſſaire de connoitre eſſentiellement ce qui concerne les autres Puiſſances de l'Europe.

Ceux-là ſe trompent qui pretendent qu'il ſeroit fort avantageux, pour le Credit de nôtre Nation, ſi nous n'avions d'autres ſoins que celui de ce qui nous concerne; C'eſt ce qui n'a pas été, ni ne ſera jamais le cas d'une Nation libre & commerçante, & ſur tout d'une Puiſſance maritime: ce qui eſt & ſera toujours, comme je l'eſpere, le caractere distinctif du peuple Anglois auſſi-long tems qu'il ſubſistera. Et pendant qu'il demeurera dans cet état, les Etrangers le conſidereront, & le conſulteront. C'eſt pour cela, comme on en conviendra, ai qu'il faut abſolument, que ceux qui le gouvernent (& auſſi long tems que ce même peuple jouïra de ſa Liberté) ayent une parfaite connoiſſance des interets étrangers, pour que dans certains cas, ils puiſſent avoir une juste idée des leurs propres, ſans quoi ils ſeront non ſeulement expoſés à être dupés par leurs ennemis, mais encore par leurs alliés. Alors il ſera facile de les engager dans des querelles, où ils n'auront aucune part, & ils ſe tromperont facilement dans ce qui les concerne le plus.

Nous pourrions prouver ce que nous venons de dire, par beaucoup d'exemples. Mais ce ſeroit peutêtre une entrepriſe onereuſe, en ce qu'elle pourroit engager à épou-

ſer

ſer, ou à s'opoſer à des factions, ce qui eſt non ſeulement contraire à mon inclination, mais encore au but que je me ſuis proposé dans cet ouvrage, où on ne verra pas, ainſi que je l'eſpere, aucun penchant de cette nature; parceque de ſemblables principes ſont de l'eſpece de certains ſiſtemes de Phiſique & de Philoſophie, qui ne ſervent qu'à vouloir s'attirer les applaudiſſemens du vulgaire, aux depens de ceux qui aiment la Juſtice & la Verité. Le grand point en cela, eſt celui de pouvoir diſtinguer, où git le droit, & enſuite de l'embraſſer par tout où on le trouve.

Ce dernier point a ſes difficultés, mais le premier en a encore plus. Il n'eſt pas facile d'acquerir des ſentimens juſtes des vuës politiques touchant les interets des nations étrangères, on n'en trouve pas promptement ni facilement les moyens.

On pourroit s'imaginer que la Source de cette Science doit ſe trouver dans la lecture des ouvrages, qui traitent des conſtitutions, des Loix, & du Gouvernement des païs reſpectifs, & par la connoiſſance de leur ancienneté; mais ſi on conſidere les peines, les fatigues, & l'ennuy qui accompagnent une telle entrepriſe, & par le peu de connoiſſance qu'ont generalement des interets politiques de leur Patrie, ceux

qui ſont les plus habiles dans leurs Loix & leurs conſtitutions, ou qui ont le mieux examiné leurs archives, nous reconnoitrons facilement que cette Methode eſt en quelque façon impraticable; & quelque facile qu'on l'eut pû croire, elle eſt cependant fort eloignée de mon but.

Je ne pretens toutefois pas ſoutenir qu'on doive la negliger; bien loin delà, je dis, que ſi on a le loiſir, les talens, & l'occaſion, pour examiner ces choſes, on n'aura pas lieu de ſe plaindre d'avoir paſſé ſon tems inutilement, & on ne s'appercevra pas non plus que les Nations, après tant de ſiecles, ayent aſſez changé pour être devenuës un tout autre peuple.

Je vois même qu'en general on s'appercevra du contraire, & que le Climat, le Terrain, les coutumes & les exemples de leurs ancêtres ont beaucoup d'influence ſur la plûpart des Nations; mais c'eſt un rafinement philoſophique ſur la politique, qui requiert un jugement penetrant, & que l'on pourroit employer auſſi heureuſement dans les nouvelles transactions d'un Cabinet que dans un Champ de bataille. On trouve un ſecours plus facile & meilleur dans la Lecture des hiſtoires generales de toutes les Nations, que dans celle des moder-

modernes, mais il faut avoir en cela beaucoup d'attention.

Ceci ſert à nous donner des idées paſſables des grands evenements, des caracteres distingués & des conſequences qui en ſont ſuivies. Nous devons auſſi remarquer que la pluspart des Hiſtoriens ont une partialité naturelle, & peutêtre louable pour leur Patrie. Mais pour connoitre parfaitement la verité, il faut comparer les faits qu'ils expoſent avec ceux que nous ont rapportés ceux des autres Nations; ce qui eſt auſſi un Ouvrage fort etendu & trés fatiguant. Nous devons auſſi obſerver, que dans les hiſtoires generales les Limites ſont ſi étendues par rapport au droit & au fait, que les ſources & les motifs, qui ſont ce qu'un politique cherche principalement, s'y trouvent rarement, & que là où ils ſont, il faut une grande precaution pour diſcerner jusqu'où on peut y compter.

Cette façon d'agir a ſes utilités & il n'y a pas de meilleure methode pour ſe former une juſte Idée de l'eſprit, du genie & du temperament d'une Nation, qu'en examinant bien ſon Hiſtoire; car quand on ſait ce qu'une Nation a fait ou ſouffert, on peut mieux juger alors de ce qu'elle peut entreprendre, ou ſupporter.

Suivant la meilleure opinion, les memoires

res particuliers des plus habiles miniſtres d'Etat, & des grands Capitaines, ſont une ſource dans laquelle on peut vraiſemblablement puiſer cette connoiſſance. Il faut cependant avoir encore une grande penetration, & uſer de beaucoup de precaution, parceque ces grands perſonnages, etant engagés eux-mêmes dans les plus grandes affaires, tâchent ſouvent de repreſenter leurs actions de la maniere qui leur eſt la plus avantageuſe; & ſi dans des occaſions particulieres, ils tâchent de nous donner des preuves de leur Sincerité, il nous eſt impoſſible de conclure de là, que leur intention ſoit toujours la même, car il arrive quelques fois qu'ils gliſſent des traits pour ſurprendre nôtre crédulité. Outre cela ces grands hommes ſont motels, auſſi bien que ceux qui ſont d'un rang inferieur au leur, ils ſont expoſés à s'en laiſſer impoſer auſſi bien qu'eux, & par conſequent à nous engager dans l'erreur, ſans en avoir la moindre intention. Voila ce qu'il nous importe de bien ſavoir; faute dequoi nous ſerions ſujets à tomber dans l'égarement, que nous devons tacher d'éviter.

Ces Lectures ſont neceſſaires, & en les faiſant il faut y faire beaucoup d'attention, pour ne pas ſe laiſſer trop prevenir en faveur d'un auteur; puis que la converſation

des

des Grands, auſſi bien que le recit de leurs actions nous previent en leur faveur; cette prévention ne nous abandonne pas facilement, & plus grands ſont les talens qu'on pretend qu'ils ont poſſedés, plus grand eſt auſſi le danger que nous courrons de ne pouvoir abandonner les prejugés avantageux que nous aurions une fois conçu d'eux mal à propos.

La Lecture des écrits polemiques ou de controverſe, concernant les articles d'une grande importance, eſt très utile, ſi la Diſpute eſt entre deux Nations, parceque dans ces ſortes d'occaſions on employe de part & d'autre d'habiles gens, qui approchent neceſſairement le plus du vraiſemblable dans leurs diſputes. C'eſt ce que nous voyons la pluspart du tems dans les Ecrits de Selden & de Grotius, touchant cette fameuſe diſpute de l'Empire de la mer. On y trouve par exemple une ample explication des pieces qui ont été publiées ſur les prétentions de Louis XIV., & auſſi concernant celles de ſon epouſe ſur les Provinces les plus conſiderables des Païs-Bas, & les reponſes qu'on y a faites. On y expoſe auſſi d'une maniere fort étenduë leur opinion touchant les Succeſſions & les renonciations. La guerre ſur le papier entre le Czar, & ſon rival Charles XII., nous a fait comprendre beaucoup de choſes ſe-

cretes, qui sans cela seroient restées dans l'obscurité. C'est pour cette raison qu'on doit beaucoup estimer des collections de cette espece-ci, & si nous faisons tous nos efforts pour nous garantir des préjugés, nous tirerons de grands avantages de ce genre d'Etude. Il n'en est pas de même des disputes particulieres de partis, parceque les cas sont souvent falsifiés de part & d'autre; & quelque parfaite que soit nôtre connoissance touchant la dispute, ce seroit un grand hazard, si nous pouvions jamais parvenir à en savoir la verité.

On ne doit pas negliger non plus la Lecture des Gazettes manuscriptes & imprimées, où se trouve l'histoire du tems passé & du present. Il est vrai que quoiqu'elles ne soient souvent remplies que d'affaires indifferentes, elles peuvent cependant servir à distinguer le vrai d'avec le faux, je dis à ceux qui ont du jugement & de la penetratïon, & c'est sur ce principe que cet ouvrage est fondé; car avec une connoissance generale du sisteme des affaires de l'Europe, des vuës particulières & politiques des Royaumes, & des autres Etats, elle nous met en état de faire une juste application de ce genre de Lecture, & de nous former une Idée, juste & claire des évenemens journailliers, malgré toute la partialité avec laquelle on nous les represente,

ſent, & le peu d'exactitude avec laquelle on les rapporte. Presque chaque païs de l'Europe a ſa gazette privilegiée, où nous ſommes aſſurés de trouver chaque choſe repreſentée de la maniere la plus avantageuſe aux interêts de la puiſſance qui l'autoriſe. Par exemple les Gazettes de Paris ont été très bien caracteriſées par un auteur françois, diſant, „ qu'elles étoient les mieux „ écrites, & les moins luës de toute l'Eu„ rope. Le langage en eſt très correct, „ & très pûr; les fait y ſont très bien rap„ portés, & bien rangés dans l'ordre qui „ leur convient; mais nous pouvons „ compter de n'y trouver aucune choſe of„ fenſante contre les ſentimens du mini„ ſtere françois. On y lit quelque fois des „ choſes de conſequence par raport aux „ interêts d'autres païs; mais pour ceux „ qui concernent la France, on n'y voit „ que des nouvelles dictées de cette Cour, „ ſans aucun raiſonnement, ni reflections: „ ce qu'on peut cependant remarquer dans „ d'autres gazettes privilegées, ſur la datte „ desquelles nous pouvons compter auſſi „ bien que ſur les faits qui s'y trouvent, „ s'ils ſont de quelque conſequence." Mais au contraire ſi on compare ces Gazettes l'un avec l'autre, & ſi on fait une attention convenable à la partialité qui y regne, on ne

ne laiſſera pas toute fois d'en tirer quelque profit.

Afin de rendre plus facile ce genre d'Etude, qui peut nous mettre en état de juger de ce qui ſe paſſe de nôtre tems, des changemens qui arrivent chez une Puiſſance de ſon influence, des connexions, des interêts, & des vuës des differents Princes de l'Europe. Nous devons ſuivre conſtamment le plan que nous venons de propoſer; & pour en convaincre nos Lecteurs, ils peuvent mettre en pratique ce qui ſuit. Les Collections generales des Traités, une teinture des Loix nationales qu'on peut remarquer dans Grotius, Puffendorff &c. ſont très utiles. Outre cela il faut encore avoir une Idée generale de la Geographie & de l'hiſtoire de chaque païs: mais comme tout ceci fait ordinairement une partie de l'education polie, & que nous ſuppoſons déja exiſter chez ceux qui ne doivent pas l'ignorer, il ne nous reſte plus qu'à dire, afin qu'on ne prenne pas le contre pied, qu'on ne doit pas plus attendre de cet ouvrage, que ce que nous nous ſommes propoſé d'y inſerer, parceque trouvant qu'il nous convient infiniment mieux de nous en tenir à notre promeſſe, que de donner beaucoup à eſperer à nos Lecteurs, & enſuite de les fruſtrer dans leur attente. L'utilité du public eſt notre but ſeul & unique.

que. Pour éclaircir encore mieux cette matiere il eſt à propos d'obſerver qu'il y a une grande difference entre les deſcriptions geographiques, le detail hiſtorique d'un païs, & l'examen politique de ſon état & de ſes interêts. On ne peut certainement pas connoitre ce dernier ſans avoir quelques Idées des premiers, mais cela peut ſe faire dans des bornes beaucoup plus étroites qu'on ne ſe l'imagine communement. La maniere dont on ſe ſert pour expliquer aujourd'hui les principes de ces Sciences eſt beaucoup plus étendue, & par conſequent plus fatigante. On pourroit même la regarder comme la ſeule & principale cauſe pour laquelle il y en a ſi peu qui s'appliquent avec cet empreſſement & cette attention ſi neceſſaires pour connoitre ce qui eſt utile, c'eſt à dire ce que les occaſions journaillieres exigent, & c'eſt ce à quoi on pourroit s'appliquer.

Mais c'eſt une autre choſe de tâcher d'arranger ces matieres auſſi clairement qu'il eſt neceſſaire pour ceux qui n'en ont aucune connoiſſance, & une toute autre, de placer les principaux articles dans une Introduction politique, & dans un ordre aſſez naturel pour pouvoir rafraichir la memoire de ceux qui les connoiſſent déja, & pour mettre le Lecteur en état de joindre les evenemens avec le Siſteme general des choſes,

dans l'ordre ſuivi de ſes propres recherches, & de ſes obſervations paſſagères.

Pour donner de l'evidence à l'ordre de ce diſcours auſſi bien qu'à la ſuite de ſes parties, nous devons faire connoitre à nos Lecteurs la methode dont on s'eſt ſervi. Premierement nous remarquerons les principales parties de la politique, qui ſont comme autant de clefs avec lesquelles les gens eclairés ouvrent les portes des Cabinets des Princes, decouvrent les veritables maximes de leur politique, penetrent leurs reſolutions les plus ſecretes, & diſtinguent les intentions réelles d'avec les fauſſes. Enſuite, nous continuerons à parler de l'état preſent de l'Europe, & nous donnerons autant qu'il nous ſera poſſible un detail clair & abregé des forçes reſpectives de ſes differentes parties, des liens qui les uniſſent avec d'autres, des complications qui ſe trouve entre elles, & outre cela de tout ce qui regarde l'article principal, qui s'étend ſur les Puiſſances de l'Europe, conſiderées dans un ſens collectif: Le chemin etant ainſi frayé pour repreſenter l'état preſent des interêts particuliers de ſes diverſes Puiſſances reſpectives, nous commencerons par l'idée generale de l'Empire, dont la paix eſt troublée ſi vivement à preſent, & dont il importe le plus de connoître les Intérêts, parce-qu'ils influent eſſentiellement ſur ceux du reſte de l'Europe.

CHA-

CHAPITRE I.

Des principes universels de la Politique, ou des interets en general de chaque Gouvernement.

C'est une remarque juste & sensée d'un grand Ecrivain Espagnol, lorsqu'il dit „ que les „ motifs de soumission sont les mêmes dans tou„ tes les sociétes quelles qu'elles soyent, de sorte „ que c'est de là que proviennent divers princi„ pes concernant certaines comparaisons, d'où, „ suivant la nature des tems, & differens sistemes „ de reglemens, & divers moyens de les faire „ réussir, deviennent necessaires, ou du moins „ convenables. " C'est pourquoi si nous les connoissons parfaitement, & si nous nous accoutumons à reflechir sur la maniere avec laquelle ils ont été, ou peuvent être combinés, ce qui paroissoit d'abord être misterieux & inexplicable, faute de cette reflection, devient insensiblement familier & comprehensible; C'est là l'Idée que chaque partie dominante dans toutes les communautés doit avoir de ce genre de connoissance, & c'est aussi dans ce sens qu'un illustre politique François a dit avec Verité & beaucoup d'Esprit, que „ les Princes commandent les Peuples, & l'inte„ rêt commande les Princes. "

On

On doit entendre ceci, ſuivant la forme du Gouvernement qui prevaut. Dans les Gouvernemens abſolus, ſi le monarque eſt reellement habile, ſi ſes ſentimens concernant les affaires publiques ſont portés pour l'interêt du corps politique dont il eſt le chef, & s'il vient tout d'un coup à manquer de ces talens, c'eſt generalement parlant l'opinion de ſon premier Miniſtre qui prend ſa place. Dans les Gouvernements bornés l'interêt depend des connoiſſances, ou notions de ceux, qui ſuivant les Conſtitutions ont le pouvoir ſuprême entre leurs mains; & dans de tels Gouvernemens il eſt aiſé de connoitre leur capacité, parceque leur premier principe, eſt, que ce qui concerne le bien general doit y être ordinairement compris. Dans les Etats ariſtocratiques ou Republiquains, qui ſont gouvernés par la Nobleſſe, l'opinion qu'ils ont des choſes eſt regardée comme interêt public. Dans les Etats libres, le peuple, ou tous ceux qui ont un certain degré de proprieté, ſont conſiderés comme poſſedant le pouvoir ſupreme, & le genie de la Nation, je veux dire qu'ils connoiſſent generalemnnt ſon temperament & ſes diſpoſitions: ce qui eſt une marque qui denote clairement leur interêt. C'eſt cette notion qui eſt la premiere choſe neceſſaire pour bien entendre & bien comprendre ce qui concerne la politique pratique, & le veritable état du Gouvernement qui ſubſiſte dans chaque païs. Je dis le veritable état, car la conſti-

tution

tution exterieure & titulaire ſe trouve dans chaque abregé de Geographie, ou d'hiſtoire. Mais ſi un Monarque ſe confie à une Aſſemblée de Conſeillers, ſon gouvernement devient en effet une ariſtocratie. Si un Prince borné gouverne par les chefs d'un parti, la Conſtitution eſt dés le même inſtant Oligarchie, c'eſt à dire gouverné par un petit nombre de perſonnes; & telle eſt auſſi la Situation d'un Etat populaire, quand par quelque revolution ſubite, ou par les efforts d'une intrigue concertée de longue main, le même changement arrive.

Mais tout ceci ne doit être conſideré que comme un interet accidentel d'un païs quel qu'il ſoit; car outre ce meme interêt il y en a un autre réel, qui procede des interêts ci deſſus mentionés; & l'adminiſtration dans chaque Gouvernement, ſage, ou foible, bonne ou mauvaiſe, ferme ou chancelante, doit être attribuée à l'harmonie, ou aux oppoſitions qui ſe trouvent entre ſes interets rééls. Le premier que nous avons demontré ne peut ſe decouvrir autrement que par des informations concernant celui auquel on a confié le pouvoir & l'adminiſtration, & ceci peut provenir de l'intelligence de ceux qui ont longtems vecû ſous quelque gouvernement, ou qui ont eû l'occaſion d'en acquerir une parfaite connoiſſance; ou cela pourroit bien être auſſi le fruit des obſervations: Car ſi nous conſiderons la conduite de chaque Nation par rapport à un

petit nombre de points capitaux, & ſi nous la comparons avec ſon interêt réel, nous discernerons d'abord avec une grande certitude le veritable eſprit de ſon Gouvernement; & dans le plus grand nombre de ces cas là, nous trouverons que c'eſt là la voye la plus ſûre pour bien juger, ou du moins pour nous mettre en état de rectifier l'autre maniere de s'inſtruire, en nous decouvrant qu'elle eſt le parti que nous devons rejetter, de quelqu'autorité qu'il vienne. Nous ſavons que c'eſt une maxime infaillible, que de dire, Vous en jugerez par leurs fruits.

Mais nous venons maintenant au plus grand point, qui eſt celui de ſeparer & de distinguer les principes ſur lesquels les interêts réels de toutes les Nations ſont fondés, & ceci, ainſi que dans les autres talents de chiffrer, depend de cinq grands points, que l'on pourroit metaphoriquement appeller voyelles politiques. Nous parlerons de chacune d'elles en particulier ſuivant leur ordre regulier, & cela auſſi ſuccintement qu'il nous ſera poſſible, parceque je ſai que cette partie de l'ouvrage qui eſt pareille à celles qui ſont elementaires dans toutes les ſciences, pourroit paroitre ennuyeux à quelques Lecteurs. Cependant ſi on n'y fait pas toute l'attention qu'elles exigent, on ne pourra pas parfaitement comprendre aucune branche des ſciences, ou des belles Lettres: Il eſt ſouvent neceſſaire de recourir à

elles,

esses, & il n'y a personne qui puisse jamais se rendre parfait dans aucun genre de literature avant qu'il n'en sente auparavant l'avantage, & qu'il ne soit entierement satisfait quant à l'usage de ses principaux fondemens. Car alors pour reformer sa premiere Comparaison, il épéle premierement avec un peu de peine, ensuite il lit courramment & sans hesiter.

Le premier principe pour demontrer l'interêt réel d'un peuple, c'est la religion, parcequ'elle aura toujours son poids. Il est vrai que la realité & l'importance de ceci s'est plus manifesté dans le dernier siecle que dans celui-ci, lorsqu'on en avoit un sentiment plus sincere dans la plus part des païs. Il est encore d'une assez grande consequence de maintenir son poste: Car quelque moderés que soient les hommes dans leurs possessions, quelque froids ou nonchalents qu'ils soient dans leur façon d'agir; cependant, soit par principes, soit par des motifs mondains, ou par coutume, ils sont & seront toujours plus portés à s'unir avec ceux qui sont de leur croyance & de leur profession qu'avec d'autres, & ils seront aussi plus empressés à s'oposer à ceux qui pensent autrement qu'eux. En un mot, Infidelle, Bigot, & Heretique sont & resteront des mêmes termes d'antipathie; & quoiqu'ils n'ayent pas tous la même force ou energie qu'autre fois, chacun d'eux conserve toute-fois encore sa signifi-

cation & porte & conſerve encore avec lui une grande partie de ce que nous appellons reſſentiment.

Le premier principe eſt le fondement de la Religion, de la bienveillance, des alliances, ou de l'amitié. Cela arrive quelque fois dans les monarchies, parceque les peuples ſont gouvernés par la même Famille : Comme par exemple la France, l'Eſpagne, & Naples. Nous avons vû & probablement nous verrons encore que cela produit un grand effet, & que toutes les branches du chef d'une maiſon, generalement parlant, entreront dans ſes vuës. Quelques fois cela provient des mariages; mais on ne doit pas beaucoup compter là-deſſus, où les forces ſont égales: cela n'eſt d'un grand poids qu'ailleurs: car un grand Roi, où ſon heritier preſomtif ſe mariant avec une Princeſſe inferieure, cela attache ce dernier aux interets du premier: & voila ſans doute les motifs de l'un de ces derniers mariages, dont nous n'avons pas beſoin de parler ici. Quelque fois cela provient d'un rapport d'interêts, comme on le voit entre les Puiſſances maritimes, dont le rapport concernant leur ſureté comune les unit étroitement l'un avec l'autre. Dans d'autres circonſtances cela peut provenir des mêmes vuës que l'on peut avoir : ce qui etoit autrefois le cas entre la Suede & la France, & comme ça été dernierement celui de la France & d'une autre Puiſſance, ainſi

ainſi qu'il doit l'être avec raiſon entre l'Imperatrice Reine & le Roi de Sardaigne. Il y a auſſi une eſpece de connexion qui provient de la reſſemblance d'un gouvernement. De là vient que nous entendons quelque fois parler de la cauſe commune des Rois, & de l'interêt des Republiques; mais cela ſert plutôt de couleur ou de pretexte que de principe.

Le troiſieme point general, eſt celui de la ſituation. La Nôtre, je veux dire l'Angleterre, en eſt un exemple trés ſenſible, & une grande partie de nôtre politique eſt ou nous doit être dictée par notre Situation, comme etant une Isle qui produit un eſprit martial univerſellement repandu parmi nos peuples. Nôtre force maritime eſt conſiderable & naturelle; nôtre commerce ſuffit, ſans faire des Conquêtes, pour augmenter ce que nous poſſedons. Quant à ce qui concerne les effets de nôtre ſituation on les expliquera au naturel dans cette partie de l'ouvrage qui ſuit, où nous parlons des Ballances du pouvoir, j'entens ces Ballances inferieures qui proviennent des voiſinages, & de la neceſſité que ſentent les plus foibles voiſins de vivre dans l'union, pour les empecher d'être opprimés par quelque Puiſſance ſuperieure, qui ſeroit tenuë en bride par cette union.

L'Etat relatif d'une nation eſt le quatriéme principe, dont le but eſt d'être dans une ſitua-

tion pire, ou meilleure qu'autre fois. Car quand un peuple eſt animé & encouragê par les ſuccès de la guerre, du commerce, ou du changement de ſon état ſevere en un plus doux, ſon courage ſe ranime naturellement; alors ſes reſolutions ſont plus promtes, & il les execute avec plus de vigueur; d'un autre côté, ſi un peuple eſt affligé par des frequentes pertes, tourmenté par des factions domeſtiques, ou opprimé de quelqu'autre maniere, ſes deliberations ſont confuſes, ſes reſolutions ſont lentes, & une langueur viſible ſe manifeſte toutes les fois qu'il veut exécuter quelques reſolutions.

Le dernier principe de la politique, eſt celui des prétentions; car il regne toujours de la meſiance ou de l'incompatibilité concernant les interêts, entre les Puiſſances qui ont reciproquement des prétentions l'une ſur l'autre, ce dont nous avons vû dans le dernier ſiécle, & pendant le present, un ſi grand nombre d'exemples ſurprenans, ſur lesquels il eſt inutile de nous étendre. C'eſt pourquoi il nous ſuffira d'obſerver que là où ils ſont arrivés, & paſſés en apparence, la reunion momentanée qui s'eſt faite eſt toujours foible & chancellante. Ainſi arrive-t-il de tous les mouvemens ſurnaturels, qui quelques violens qu'ils ſoient ne ſont jamais de longue durée. L'alliance entre la Cour de Vienne & celle de Madrit en eſt une preuve auſſi nouvelle que remarquable. L'Europe ne fut pas pluſtôt allarmée

allarmée de leur union, que ſes craintes furent diſſipées par leur ſeparations. Il faut avoir une grande force d'Eſprit, beaucoup d'application & de connoiſſance dans les affaires, pour appliquer ces principes generaux à chaque Etat particulier. Un genie ſuperieur, & capable d'y reuſſir dans toute ſon étenduë, & de la maniere la plus parfaite, devient un homme conſommé dans les affaires d'Etat: il devient non ſeulement propre à aſſiſter, mais qui plus eſt il eſt capable de diriger le plus grand monarque. C'eſt pour cela que l'Empereur Charles V., qui etoit en même tems le Prince le plus ſage & le plus heureux de ſon tems, avoit raiſon de dire à ſon Fils Philippe II. lorsqu'il l'introduiſit auprés de ſon ſecretaire Craſe, le jour aprés qu'il lui eût reſigné tant des Royaumes, & en lui recommandant de le prendre à ſon ſervice, le preſent que je vous fais aujourd'hui eſt plus précieux que celui que je vous fis hier.

CHAPITRE II.

Idée de l'état preſent de l'Europe en general.

Tout le monde convient generalement, que l'Europe eſt, audelà de toute comparaiſon, la partie la plus heureuſe & la plus eſtimable du

Globe terreſtettre, & qu'il y a peu des gens qui ne croiroient qu'un homme ſe tromperoit infiniment s'il penſoit être dans l'obligation de le prouver: mais j'avoue de bonne foi que ce n'a jamais été là mon ſentiment: puis que pour juger juſte, je ſuis perſuadé qu'en fait de politique, auſſi bien qu'en matiere de Philoſophie, nous ne devons jamais admettre aucune chose à moins qu'elle ne ſoit auparavant prouvée; parce qu'il n'y a point de raiſonnement, avec le moindre degré de certitude, où nous ne ſommes pas aſſurés que nos principes ne ſoient bien fondés. En premier lieu ces grandes prerogatives ne doivent pas être attribuées à l'Europe par rapport à ſon etendue, puisqu'elle eſt la moindre partie de celles qui diviſent nôtre Globe; & comme il pourroit être utile d'en connoitre les proportions, & ne me ſouvenant pas de les avoir vuës marquées avec une exactitude convenable dans aucun endroit, je crois qu'il ne ſera pas hors de propos d'en parler ici.

Si nous ſuppoſons que le monde habité eſt diviſé en trois Cents parties, l'Europe en contiendra vingt ſept, l'Aſie cent & une, l'Afrique quatre vingt-deux, & l'Amerique nonante. Quand aux peuples, quoique ſurement elle en contient plus que l'Afrique & l'Amerique, cependant elle ne le cede pas de beaucoup à l'Aſie, ſi nous pouvons compter ſur ce que nous en ont rapporté les Voyageurs les plus exacts &

les

les plus judicieux. Quand aux Richeſſes, ſes mines d'or & d'argent ne ſont pas à comparer avec celles des autres quartiers du monde, pour parler du produit & exactement; on n'y trouve point de pierres precieuses; & pour ce qui eſt des Epiceries & des parfums nous ſavons d'où on les apporte.

Au premier abord il ſembleroit que ces remarques detruiſent l'opinion commune, mais quand on les examine de plus prés, on trouve qu'elles la confirment, car lorsque nous diſons qu'un païs eſt plus grand, plus puiſſant, & plus conſiderable qu'un autre, notre intention, en parlant ainſi, ne regarde que l'état de ſes habitans, & dans ce ſens nous pouvons en toute ſureté affirmer ceci de l'Europe.

Car quand aux Territoires, ſi nous conſiderons ce que les Eſpagnols, les Anglois, les Portugais, les François & les Hollandois poſſedent dans les autres parties du monde, nous pouvons hazarder de dire, qu'elle eſt égale pour ne pas dire ſuperieure à l'Aſie, & ſi elle ne contient pas un ſi grand nombre de peuples dans ſes propres limites, on peut veritablement dire, qu'elle en commande plus. Pour ce qui eſt des richeſſes, tout le monde ſait, que les Européens, poſſedent par rapport et en conſequence de leur commerce, tout ce que la nature a accordé à toutes les autres Nations du monde. Ainſi nous voyons ſans aucune prevention qu'en faveur de cette

partie du Globe que nous occupons, nous avons un juſte ſujet de ſoutenir, qu'elle ſurpaſſe tout le reſte, & que nous pouvons avoir lieu d'admettre comme une verité ce que la coutume nous a appris à croire, c'eſt à dire que l'Europe eſt certainement la partie du Globe la plus heureuſe la plus puiſſante par raport aux arts, aux ſciences, aux armes, & au Commerce.

Après avoir établi ce principe, il eſt naturel d'examiner les principaux points d'où provient cette grandeur, & ce qui n'eſt pas d'une moindre conſequence, la Solidité des Gouvernements de l'Europe, de laquelle ſurtout la force & la ſureté de ſes differentes parties dependent. Au moyen de cela nous n'avons pas beſoin de multiplier les articles au dela de leurs bornes, & nous nous bornerons à trois principaux points: C'eſt à dire à la Religion, au Commerce, & à l'union des Interêts politiques; & aprés en avoir parlé particulierement, on pourra comprendre aſſez bien l'Etat general de l'Europe, pour ſe former une juſte Idée des vuës & des forces des differentes parties qu'elle contient, & de la nature des controverſes ou diſputes qui y arrivent de tems en tems, qui, comme l'experience le montrera, peuvent être aiſement attribuées à l'un ou à l'autre de ces ſujets.

Pour commencer donc par la Religion, il eſt vrai qu'il y a encore quelques Payens chez les Suedois & les Moſcovites, & un très grand

nom-

nombre de Juifs repandu dans presque tous les païs, & que la Religion Turque eſt publiquement autoriſée dans tous les Domaines du grand Seigneur. Cependant la Religion dominante eſt le Chriſtianiſme, diviſé en un grand nombre de Sectes, qui tombent ſous les trois principales diſtinctions ſuivantes: comme les Chretiens de l'Egliſe Greque, les Chretiens de la communion de l'Egliſe Romaine, & les Proteſtans. Il faut que j'avoue, qu'il m'a toujours paru très difficile d'entreprendre de fixer le poids & la proportion de ces divers interêts, & cependant ceci eſt un point ſur lequel on ne doit pas ſi legerement paſſer; parcequ'en ſupportant, etendant & favoriſant leurs differens Siſtemes de Religion, cela fait une grande partie de l'affaire, qui eſt le point principal de la politique de la part des Puiſſances de l'Europe; & ſans bien comprendre la queſtion que j'ai propoſée, par raport à la force & au poids de chaque parti, on ne peut pas parfaitement bien comprendre l'Etat de l'Europe: c'eſt pourquoi, quelqu'épineux & quelqu'embaraſſant que ſoit cet article, il eſt de mon devoir de l'examiner.

Quant aux Chretiens de l'Egliſe Grecque, ils ont pour Chef quiconque porte la Couronne de Ruſſie. Les Princes de Moldavie, & de Walachie, ſont auſſi de cette Religion, auſſi bien que la plus grande partie des Chretiens qui ſont ſujets du grand Seigneur, outre un grand nom-

bre

bre qui s'eſt repandu en Hongrie, en Pologne, en Tranſilvanie, & dans quelques parties de l'Allemagne. Tout bien conſideré & après avoir fait le calcul le plus exact, & les reflexions les plus mûres & les plus ſerieuſes, je croirois volontiers, que les gens de cette croyance ſont pour le moins auſſi nombreux que les Chatoliques Romains. Si quelqu'un m'objectoit, qu'il y a beaucoup de Royaumes dont les habitans ſont de la communion de l'Egliſe Romaine; je dois repondre, que l'etendue de leurs Domaines, pris tous enſemble, ne contient pas plus de la moitié des territoires que la Czarine poſſede ſeulement en Europe, & quoiqu'il ſoit vrai que ces derniers territoires ne ſoient pas beaucoup peuplés, & que les ſujets de S.M. Ruſſienne ſont de toutes les Religions, il eſt toutes fois ſûr, que ſi les chretiens Grecs qui ſont ſous le joug du Grand Turc, étoient tranſportés dans les païs de cette Princeſſe, ils ne contribueroient pas peu à rendre ſon Empire auſſi peuplé qu'aucun de ces Royaumes qui ſont gouvernés par les Puiſſances Catholiques.

Je pourrois ajouter quelqu'autres remarques ſur ce ſujet, qui ſont, que nous connoiſſons moins les païs qu'habitent les Chretiens de l'Egliſe Greque, que ceux qui ſont habités par les autres, ce qui pourroit nous rendre moins capables de juger de cette queſtion; mais ſi on examine à fond la raiſon de ceci, on trouvera

qu'elle renverſera tous les préjugés, & attirera dans mon parti tous ceux qui jugent bien & ſans partialité. On comprendra infiniment mieux l'importance de cette recherche, ſi on reflechit un peu ſur les diſputes qui arrivent ſi ſouvent entre les Ruſſiens & les Turcs. Les premiers ſont certainement les plus dangereux que l'Empire Ottoman ait à craindre, parceque la meilleure partie de ſes Sujets Chretiens ſont naturellement portés pour la Ruſſie, au lieu qu'ils ſe plaiſent beaucoup mieux de vivre ſous la Domination Turque que de tomber ſous celle d'Autriche, ſeulement parcequ'elle tient au Pape, ce qui renferme un penchant pour s'étendre, qui ne peut ſe reſtrindre que par le voiſinage d'une Puiſſance auſſi formidable que celle de la Turquie. Mais lorsque les affaires interieures des Moſcovites ſeront une fois tranquilles, & que la maiſon d'Holſtein poſſedera tranquilement le Trône Imperial auſſi bien que celui de Suede, il eſt fort facile de diſcerner, qu'à la premiere occaſion favorable qui ſe preſentera de faire un grand tort à l'Empire Ottoman, on s'en ſervira pour prendre ſes Domaines en Europe, principalement ceux qui proviennent de la couronne de Ruſſie, étant conſiderés comme le reſtant de l'ancien Empire de Conſtantinople, & le chef ancien & naturel de l'Egliſe Grecque.

Nous allons maintenant examiner la force & la Puiſſance des Catholiques Romains, qui

ſont

ſont certainement en très grand nombre, & l'opinion commune eſt qu'ils s'agrandiſſent journellement; s'il y a en cela quelque vraiſemblance, on doit principalement l'attribuer à ce qu'ils ont un chef viſible, je veux dire le Pape, qui étant inveſti d'une grande autorité, eſt le plus propre pour ſe maintenir, & même pour étendre les Dogmes de la Religion. Quoique la Reformation ait beaucoup affoibli la Puiſſance temporelle du St. Pere, elle lui a non obſtant fourni beaucoup d'avantages d'un autre Côté, & dans un autre genre; ou pour mieux dire, la politique de l'Egliſe Romaine a tourné les vuës des Proteſtans à ſon profit, en affectant un ſoin paternel pour les Princes & les Etats qui ſont de ſa Communion, ſecondant l'autorité de l'Etat en tems de paix, & en interpoſant ſon autorité comme mediateur commun, toutes les fois que la guerre s'allumoit entre eux. Ceci eſt certainement un avantage pour eux, car en étant convaincûs, cela excite le reſpect que les Gouvernemens les plus ſages rendent à ſa Sainteté dans tous les païs Catholiques Romains. C'eſt delà & de ces principes que la propagation de la Religion Romaine eſt conſiderée comme le point le plus ſublime de la politique, dont jamais on ne ſe departira; & c'eſt pour cette raiſon que nous ne devons pas nous étonner de ce qu'ils ont fait, &

feront

feront ſelon toute apparence, des acquiſitions conſiderables.

On peut regarder comme certain, que non obſtant tous les efforts qu'on a fait pendant les deux derniers Siecles, pour diminuer & affoiblir l'interêt des Proteſtans, ils ſont encore très forts pour ſe maintenir contre la force, ſi non contre les menées de leurs ennemis; ils ne ſont pas tant diminués que quelques uns par crainte, & d'autres par des intentions mauvaiſes, l'ont aſſuré. Car nous devons conſiderer, que dans le païs où l'on profeſſe la Religion Reformée, il y a pour la pluspart un grand nombre d'habitans qui font un grand commerce; ils ont auſſi beaucoup de Colonies, où ils font des proſelites, quoiqu'on ne s'en aperçoit presque pas.

Cependant il faut avouer, que le defaut d'un Chef parmi eux, la diverſité de la Doctrine, le maintien du ſentiment opposé, & le du jugement particulier, ſont fort deſavantageux à la cauſe des Proteſtans, ſi on les conſidere dans un jour politique. Nous ſommes d'autant mieux convaincûs de ceci depuis quelques années, que le zele & l'Eſprit qui animoient pluſieurs Princes & Etats pour maintenir & encourager la Religion, ſont en quelque façon évanouis, par la licence & l' impieté qui predominent, & qui ne ſont pas moins dangereuſes pour l'interêt de l'Egliſe & de l'Etat, en ce qu'elles peuvent faire naitre des Troubles & le payen

Droits

Droit de Convenance, dont les Usurpations se manifestent tous les jours de plus en plus. Le fameux Gustave Adolphe Roi de Suede, a été redevable de sa grandeur, & de son pouvoir, au titre qu'il a pris de Protecteur des interêts des Protestans en Allemagne; & le Roi de Prusse considerant bien sa situation, ne peut que se servir aussi de ce titre, comme étant le plus convenable pour conserver ses Domaines & le pouvoir qu'il s'est déja acquis, aussi bien que pour les augmenter; & tandis que l'interêt des Protestans sera solidement etabli en Allemagne, il est à presumer qu'il ne degenerera pas dans les autres parties de l'Europe. Nous allons ci après faire une petite comparaison du poids de ces deux interêts, & nous traiterons ensuite d'une autre matiere.

En calcuant la force des l'Catholiques, c'est l'ordinaire, & il est même convenable de compter l'Empereur le premier, parcequ'il precede tous les a utres Princes de cette communion, & qu'il ajoute quelque chose au credit de cette Religion par son autorité en Allemagne. Cependant n'ayant que peu ou point de sujets comme Monarque, on ne doit pas le considerer comme n'ayant aucun poids à cet égard qu'on puisse comparer au titre eminentissime d'Empereur & de Roi des Romains. La Puissance en rang après lui c'est la France, ensuite l'Espagne & le Portugal. Quoique les Domaines du Roi de Pologne

logne ſoient plus étendus que ceux d'Eſpagne & du Portugal enſemble. Après eux viennent le Pape, le Roi de Sardaigne, & les Princes & Etats d'Italie, avec ceux des Cantons Suiſſes qui ſont Catholiques; ceci nous ramene en Allemagne, où nous trouverons tous les Domaines de la Reine d'Hongrie, & de Bohême, enſemble les Electeurs Palatin, & de Baviere, outres les Electeurs ſpirituels, ou Eccleſiaſtiques, & les autres Princes & Etats de la même communion.

Entre les Puiſſances Proteſtantes l'Angleterre eſt ſans contredit la plus conſiderable; enſuite viennent la Suede, le Dannemarc & la Pruſſe; les Provinces Unies, les Cantons Suiſſes & leurs confederés; les ſujets de l'Electeur de Saxe, quoique leur Prince ſoit Catholique, l'Electeur de Hanovre, le Duc de Courlande, tous les petits Princes & Etats d'Allemagne de la communion proteſtante. Suivant le calcul le plus exact qu'on puiſſe faire, eû égard aux Territoires d'Allemagne, il peut aller de dix à huit; mais quand au nombre des habitans, je crois que les Proteſtans ſont au moins en auſſi grand nombre; & dans tout le reſte de l'Europe, je penſe que la proportion par rapport aux Territoires eſt comme qui diroit de huit à ſept; mais quant au peuple, je crois qu'on a tout lieu de penſer, que les proteſtans ſont plus nombreux que les

Catholiques, parceque leur païs sont infiniment mieux peuplés.

Par exemple, dans le Nord, quoique la Pologne soit bien peuplée, il est cependant vrai, que la moitié des habitans ne sont pas Catholiques & qu'il y en a un tiers au moins qui sont protestans, au lieu qu'en Suede & Dannemarc il y a peu ou point de Catholiques; en Allemagne même, toutes les Grandes Villes commerçantes, quoique fort peuplées, la pluspart des habitans sont protestans. Il est vrai en Italie les Catholiques sont en quelque façon sans melange; mais ceci est ballancé par le nombre du Peuple de la Grande Bretagne. Pour couper sur cette matiere, & pour éclaircir ce point du mieux qu'il nous sera possible, nous presenterons ici au Lecteur une table fort curieuse, qui pourra lui servir à regler son jugement, non seulement par rapport à ce sujet, mais encore par rapport à beaucoup d'autres, qui ne sont pas d'une moindre consequence.

Proportion de plusieurs Puissances de l'Europe avec la Grande Bretange.

La Russie	10.	13.	Portugal	0.	36.
L'Allemagne	3.	53.	Païs Bas Esp.	0.	18.
La Suede	3.	63.	Prov. Unies	0.	11.
La Pologne	3.	39.	Suisse	0.	17.
La France	1.	7.	Dannemarc	1.	49.
L'Espagne	1.	81.	Italie	1.	19.
La Turquie	3.	18.			

Pour

Pour expliquer ceci, je dois dire que la proportion entre la Ruſſie & la Grande Bretagne eſt comme 10. . . . 13 à C. c'eſt à dire que la Ruſſie eſt dix fois auſſi étenduë que la Grande Bretagne, & 13 parties de Cent plus. En même tems cela denote la force comparative de l'Angleterre avec les autres Nations, & montre auſſi les proportions de tous ces païs entre eux.

Ce qu'il y a enſuite à conſiderer, c'eſt le commerce de l'Europe, qui a ſouffert de grands changemens pendant longtems. Il ſembloit être éteint vers la chute de l'Empire Romain; mais il ſe ranima bientôt aprês parmis les ſaxons, qui ſ'etant rendus maitres de l'angleterre, y établirent une puiſſante forçe maritime, qui toutefois ne continua pas fort longtems. Les danois s'en emparerent auſſi, par la Superiorité qu'ils acquirent dans ce même genre. Quelques ſiécles aprés, le commerce & le pouvoir maritime ſe retirerent vers le ſud, & ils tomberent en quelque maniere entierement entre les mains des Etats Italiens, & particulierement entre celles des Venitiens & des Genois, qui avoient partagé entr'eux le Trafic de l'Orient, ce qui les mettoit en état d'attirer par devers eux les richeſſes de toutes les autres Nations.

Mais dans le treizieme ſiécle pluſieurs Villes d'allemagne commencerent à s'unir enſemble pour le ſupport & le maintien de leur commerce, & firent bientôt connoitre leur conſi-

 deration

deration à tout le monde, ſous le titre de Ligue anſeatique; mais comme leur commerce leur rapportoit des ſommes immenſes, & augmenta leur pouvoir, cela les rendit hautains, & même inſolens, ce qui attira inſenſiblement leur ruine, à la quelle d'autres circonſtances ne laiſſerent pas de contribuer auſſi, car vers le quatorziéme ſiecle les Portugais perfectionnerent une nouvelle route pour aller dans les Indes Orientales, par le cap de bonne Eſperance; & à peu près vers le même tems les Eſpagnols firent la decouverte de l'Amerique, ce qui fit tomber le commerce de l'Europe & ſon principal pouvoir maritime entre les mains de ces Nations, qui, ſi elles avoient eû ſoin de menager l'un & l'autre, & les cultiver avec industrie, & moderation, elles l'auroient beaucoup plus augmenté, & fait durer plus long tems, ſurtout lorſque l'un & l'autre commerce étoient entre les mains des ſujets du même Prince, comme arriva par l'acceſſion de Philippe II. d'Eſpagne au Trône de Portugal.

Mais comme tous les maux qui ſe manifeſtent, produiſent en même tems leurs propres remedes, ainſi l'ambition demeſurée, & les cruelles oppreſſions des Eſpagnols, contraignirent les Provinces Unies de ſecouer leur joug inſuportable, & engagerent leurs habitans, & les Anglois à tâcher, par leurs expeditions dans les deux Indes, à partager ces richeſſes, qui faiſoient la grande reſſource du pouvoir des Eſpagnols

nols, & ceci eleva ceux que nous appellons maintenant Puiſſances maritimes. Le progrés des Hollandois ſe fit avec une viteſſe ſurprenante; car dans l'eſpace de moins d'un demi ſiecle, avant d'avoir eu presqu'aucun Vaiſſeau, ils en conſtruiſirent plus que toute l'Europe enſemble.

Mais depuis ce tems là les Habitans de la Grande Bretagne, en étendant leur commerce, & enrichiſſant & augmentant leurs colonies, ont ſurement élevé leurs forces maritimes, à tous égards, à un bien plus haut point que les Hollandois, ainſi qu'en conviennent tous les Lecteurs intelligens, & particulierement les Etrangers; & ceci a engagé, de donner à entendre aux Etats-Generaux, qu'ils ſont plus en danger à cauſe de l'augmentation du commerce & des forces navales de la Grande Bretagne, que des deſſeins ambitieux d'aucun de leurs autres Voiſins.

Cependant les François ont depuis quelques années travaillé avec beaucoup de diligence, non ſeulement pour former un pouvoir maritime, mais encore pour étendre leur commerce dans toutes les parties du monde, & en cela ils ont fort bien réuſſi, car quoique les deux dernieres guerres generales ayent ruiné en grande partie leur marine, cependant leur commerce eſt le même dans cette conjoncture; il étoit, au moins

avant que la derniere guerre fut déclarée, dans un meilleur état qu'il n'avoit jamais été: de sorte que les affaires maritimes de l'Europe ont essuyé de grands changemens dans ce dernier siecle, mais il pourroit bien leur en survenir de plus considerables avant qu'il soit fini.

Toutes les autres Nations de l'Europe on montre la même attention pour le commerce & pour les forces maritimes depuis prés de cinquante ans. Les Suedois & les Danois ont établi des Compagnies des Indes. Les Russiens ont érigé un traficq nouveau & avantageux sur la Mer Caspienne. La maison d'Autriche a temoigné un grand empressement pour renouveller l'ancien commerce des Païs-Bas; & même lorsque l'on trouva la chose impossible, elle a fait d'excellens reglemens à Triest & à Fiume. Les Genois ont erigé depuis quelques années une Compagnie d'assurence pour encourager leurs sujets à hazarder de longs voyages, & s'il est possible, à recouvrer leur ancienne reputation comme Puissance maritime. Bien plus, les Espagnols mêmes, qui ont resté tant d'années tranquiles à cet égard, ont enfin ouvert les yeux, erigé des Compagnies, & pensent à en ériger encore d'autres, pour encourager & étendre le commerce dans tous leurs domaines de l'Europe & de l'Amerique.

Nous pouvons, je crois surement inferer de ces exemples, que la navigation & les embarque-

mens

mens en general des Européens ſont conſiderablement augmentés depuis ces cinquante dernières années: & pour nous en mieux convaincre, conſiderons ſeulement les Flottes nombreuſes, & les Embarquemens conſiderables de diverſes Puiſſances, telles que la Ruſſie, la Suede, le Dannemarc, dans le Nord; l'Invaſion de la Sicile, & de l'Afrique par les Eſpagnols, ainſi que beaucoup d'autres. Le Chevalier Walter Raleigh fit de ſon tems un Calcul fort ingenieux des forces maritimes, & le Chevalier Guillaume Petty, encore mieux inſtruit ſur ces matieres, nous a donné un autre calcul, qui a toujours été regardé depuis comme très exact. Il a cru que les Hollandois avoient environ 3000, 000, Tonneaux en embarquement, la grande Bretagne 5000, 000, la Suede & le Dannemarc avec les autres Villes commerçantes en allemagne 250, 000, le Portugal & l'Italie auſſi 250, 000, & la France environ 100, 000. Mais depuis ce tems là les choſes ſont bien changé, tant par raport à l'Angleterre qu'aux autres Puiſſances: de ſorte que je ſuis entierement perſuadé, que les embarquemens anglois avant la derniere guerre montoient au moins au double de ce qu'ils étoient à la concluſion du Traité d'Utrecht. Il faut que j'avoue franchement, qu'il eſt fort difficile de predendre donner à preſent avec quelqu'exactitude les proportions preſentes d'une Puiſſance maritime. Quoiqu'il en ſoit, en attendant qu'on

en puiſſe donner de meilleures, je me flatte que la Table qui ſuit pourra ſervir.

Si les Embarquemens de l'Europe ſont diviſés en Vingt parties, la Grande Bretagne &c. en a. . . . . 10.
Les Provinces-Unies. . . . . 2.
Les ſujets des Couronnes du Nord $1\frac{1}{2}$.
Les Villes commerçantes & les Ports de Mer de l'Allemagne & les Païs Bas 2.
La France. . . . . 2.
l'Eſpagne & le Portugal. . . . . . 1.
l'Italie &c. . . . . $1\frac{1}{2}$.

Les fondemens ſur leſquels ont établit ce calcul, exigeroient beaucoup de place pour l'exprimer: & aprés tout il ne ſeroit peutêtre pas facile d'engager ceux qui connoiſſent ſeulement le commerce Anglois ou autre en particulier, à convenir que la comparaiſon eſt faite de bonne foi: mais quoiqu'il en ſoit, j'oſe dire que ceux qui s'intereſſent pour quelque païs particulier, avoueront que cette Table eſt aſſez juſte quant au reſte, ce qui eſt tout ce que l'on peut en attendre. Mais outre que la Connoiſſance de l'etat du commerce d'apreſent, eſt d'une grande utilité & uſage pour ceux qui peuvent appliquer cette comparaiſon, c'eſt que par le calcul de Petty on peut voir jusqu'où une Puiſſance s'eleve, & combien l'autre diminue à cet égard. Car ſi jamais il arrivoit que ces proportions changeaſſent conſiderablement, il eſt

evident

evident que cela doit produire de grandes alterations dans l'etat general des affaires.

Comme par exemple, si la maison de Bourbon venoit jamais jusqu'au point d'acquerir une aussi grande proportion de commerce & de forces navales qu'aucune des Puissances maritimes, ce seroit une acquisition d'une bien plus grande consequence, que celles qu'elle a faites jusques à present en Territoires, ou en Domaines. Mais en même tems nous devons prendre garde à une autre chose, que voici: que non seulement les proportions, mais encore le total du pouvoir maritime peut changer; & en ce cas l'accroissement d'un Etat particulier, quoiqu'avantageux pour lui même, ne le rendroit plus formidable aux autres.

Ce calcul montre aussi combien il est de l'interêt des Puissances maritimes, de soutenir leur caractere à cet égard dans tous les évenemens; puisque par ce moyen, elles peuvent non seulement conserver leur independance, proteger leurs sujets par tout où ils peuvent être êtablis, où dispersés, & assister leurs alliés, non obstant le pouvoir superieur & l'ambition demesurée de tout voisin avide. Nous ne devons donc pas être surpris d'une Idée qui prévaut, comme si nous étions en droit de preserire à quelques autres Nations les bornes de leur grandeur maritime. Je ne pretens pas prendre la defense d'une telle prerogative; mais il me semble que ce ne

ſeroit pas un mauvais trait de politique, ſi un Etat avoit reellement un tel pouvoir, de s'en ſervir dans des occaſions extraordinaires, mais ſous des Couleurs & des pretextes qui puiſſent effectivement le cacher ou diſſimuler. Car on regarde comme une choſe certaine, que rien n'eſt plus dangereux que l'orgueil pour une Puiſſance maritime, & d'en faire un mauvais uſage, en conſequence de ce principe vicieux.

Ce que nous avons dit ci devant du commerce, peut parfaitement s'accorder avec le but auquel on tend dans un ſens hiſtorique, & nous faire juger d'une maniere paſſable de la nature, de l'étendue & de la force comparatives de ce qu'on nomme puiſſance maritime; mais ceci ne ſuffira en aucune maniere dans un ſens politique. Si nous voulons juger des choſes telles qu'elles ſont, nous en devons auparavant connoitre parfaitement l'interieur, & non pas nous contenter d'en conſiderer ſimplement les apparences. Nous voyons, & nous ſavons que tout Etat, quelque puiſſant qu'il ſoit par ſon commerce, ou autrement, doit avoir une grande force navale, dont les effets puiſſent le rendre formidable. Cependant il eſt fort àpropos de ſavoir comment cela arrive, & pourquoi la force & les Domaines d'une Puiſſance maritime ſont plus ſolides, ou plus durables, que ceux qui proviennent d'une grande étenduë de Territoires, du grand nombre de ſujets, ou de païs riches & fertiles: c'eſt ce que

je

je vais tâcher d'expliquer en peu de mots, & d'en faire l'application à utile & même necessaire.

Premierement le commerce est fort utile à chaque nation; quel que soit la forme de son Gouvernement, parcequ'il y introduit l'industrie & les arts, au moyen des quels les mœurs d'un peuple changent entierement. Car ce n'est pas absolument le grand nombre des sujets, mais le nombre de sujets utiles qui rend un Etat puissant. En second lieu il y introduit la proprieté, car sans sureté par raport à cela, il est impossible que le commerce puisse fleurir; & eû égard à ceci il en diminue quelqu'autre, & garantit de beaucoup d'inconveniens, aux quels chaque espece de Gouvernement est naturellement sujet. Enfin il attire une quantité presqu'inconcevable de peuples par tout où il est parfaitement bien établi.

C'est de la que nous pouvons assigner les veritables causes de la longue durée des Republiques qui se sont renduës fameuses par leur Commerce, telles que Tyr & Cartage dans les anciens tems, & les Venitiens & le Genois dans ces derniers siecles. Il est impossible qu'une Nation active & ingenieuse, riche & bien peuplée, & qui vit en même tems sous un Gouvernement doux, & tranquile, ne puisse pas employer plus de forces lorsqu'elle en attaque d'autres, ni avoir beaucoup plus de ressources, lorsqu'elle est elle même attaquée, que les autres Etats, qui n'ont

n'ont pas tous ces avantages. C'eſt de là qu'on verra comment la Hollande eſt devenue ſi puiſſante en ſi peu de tems, & de quelle façon ſes ſujets ſe ſont augmentés & enrichis malgré les Taxes & les Impots, qui auroient dû les avoir reduits à la mendicité depuis long tems, dans tout autre Etat que celui d'une Republique.

En ſeçond lieu, le commerce altere entierement la force comparative des Royaumes & des Etats, parceque par tout où il ſe trouve, il produit tant & de ſi grands avantages, & des correſpondances & connexions telles, qu'elles rendent un Etat commerçant ſuperieur à ſes voiſins. Car un tel Etat, s'il eſt ſur le Continent, peut fortifier ſes grandes Villes, juſques aupoint de reſiſter à une Puiſſance dix fois plus forte par raport au peuple. En cas de beſoin, il peut maintenir un grand nombre de Troupes regulieres, & dans une occaſion preſente il peut en prendre & en avoir encore plus de ſes Voiſins à ſa ſolde; non compris ce qu'il eſt capable de faire avec le ſecours de ſes forces navales. De là vient cette grande forçe & cepouvoir réel que nous remarquons dans les Republiques commercantes, lorſque quelques Princes ambitieux, même de puiſſans alliés les viennent attaquer.

C'eſt ainſi que les Venitiens ſe ſont ſouvent montrés ſuperieurs aux Turcs, & les Genois aux plus puiſſans Princes d'Italie; & dans des tems plus reculés, les habitans de Lubeck aux plus

plus

plus grandes Puiſſances du Nord. Auſſi la fameuſe Ligue de Cambray, qui fut concertée en 1509. pour la deſtruction de l'Etat de Veniſe, ſe reduiſit à rien, quoique les plus grands Princes de ce tems là ſe fuſſent unis contre les Venitiens qui s'étoient rendus coupaples de quelques indiscretions, & que les premiers guerres avoient fort épuiſés. De même la fameuſé confederation entre la France & l'Angleterre contre la Hollande en 1672. n'eut aucun ſuccés, quoique les Hollandois ſe croyoient au commencement ruinés; mais l'amour qui leur reſtoit encore pour la liberté, les encourageâ à reſiſter, & leur commerce, leur Marine, leur fournit les moyens de ſortir paſſablement de cette guerre.

En troiſiéme lieu, le commerce a non ſeulement une grande influence ſur les affaires particulieres des Nations conſiderées ſeparément, & il eſt presque la ſeule cauſe d'une difference comparative, dans le pouvoir & les forces de la pluspart des Puiſſances de l'Europe; mais il eſt encore d'un avantage infini pour l'Angleterre en particulier; il la tient libre des inquiétudes d'être envahie par ces Empires barbares que la Religion Turque a etablis dans le monde, & lui fournit tout ce qui eſt riche & ce qu'il y a de plus precieux, tout ce qui eſt curieux & eſtimable des endroits les plus éloignés de la Terre: de ſorte que le commerce ſeul eſt ce à quoi on doit attri-

buet, pour parler à la rigueur, cette ſuperiorité qui nous eſt plus avantageuſe qu'à tout le reſte. En un mot c'eſt au commerce que les peuples de l'Europe doivent leur liberté & leur independance, leur ſavoir, les arts, les ſciences, leurs grandes Colonies au dehors, & leurs richeſſes immenſes chéz eux, & ſur tout cette puiſſance maritime, qui eſt ſi fort au deſſus de tout ce qu'il y a en ce genre dans toutes les autres parties du monde, & tout ce à quoi on avoit tâché de parvenir par cette voye dans les premiers ſiecles.

Mais il y a encore une autre choſe, concernant le commerce, que je n'ai pas encore été jusques à preſent examinée par aucun ecrivain. La voici: c'eſt que les connexions reciproques qui reſultent du commerce, ont entierement changé l'état des choſes, & produit, depuis environ deux ou trois ſiécles, une eſpece de nouveau Siſteme en Europe, ou du moins dans les parties Chretiennes de l'Europe; au moyen duquel chaque Etat eſt obligé de prendre plus de part qu'autre fois à ce qui peut ſurvenir à un autre. L'exemple qui ſuit ſera facilement comprendre ce que je veux dire.

Du tems paſſé une diſpute dans le Nord ne regardoit uniquement que ces païs là: mais depuis le dernier ſiécle les choſes ſont totalement changées. Les Anglois & les Hollandois ont envoyé leurs Flottes dans la Mer Baltique, au ſujet de la diſpute qui arriva entre les Suedois

&

& les Danois, un peu avant le retabliſſement de Charles II. Peu de tems après ceci, la couronne de Suede devint partie contractante dans la fameuſe triple Alliance pour le maintien de la paix de l'Europe, pour preſerver les Pais-Bas Eſpagnols, & pour borner le pouvoir de la France. Après la revolution qui arriva vers la fin du Regne du Roi Guillaume, les deux Puiſſances maritimes renvoyerent leurs Flottes dans la Mer Baltique, pour les mêmes raiſons & avec le même ſuccès, & c'eſt ce qui eſt arriva pluſieurs fois depuis. Le pretexte dans tous ces cas étoit l'amour de la juſtice & de l'accompliſſement regulier des Traités, en quoi il y avoit auſſi quelque choſe de vrai. Mais le grand & le principal & réel bût en cela étoit, d'empecher les inconveniens qui auroient pû arriver aux Puiſſances maritimes, ſi les Suedois ou les Danois avoient été entierement ruinés par ces guerres. C'eſt pourquoi nous pouvons dire en ſureté, que la Balance du pouvoir, dans le propre ſens de cette phraſe, provient abſolument du commerce, & doit continuer d'être l'objet le plus ſpecial des païs commerçans, auſſi long-tems qu'ils le conſerveront, avec leur liberté.

C'eſt dans ce ſens que, lorsque quelque Puiſſance tâche d'en opprimer une autre, ou qu'elle montre un deſſein manifeſte d'augmenter par trahiſon ſes forces en attaquant ou en conqueront celles de ſes voiſins, les autres Potentat

inter-

interviennent, etant vivement persuadés que de pareilles usurpations d'une telle Puissance doivent être non seulement très prejudiciables au commerce en general, mais encore à celui de plusieurs Nations en particulier, qui pour l'empecher ne font ni ne se feroient aucun Scrupule de prendre les armes : comme cela a été le cas dans les deux dernieres guerres generales, aussi bien que dans celle qui vient de finir. De-sorte qu'il paroit par tout ce que nous venons de dire, que la balance du pouvoir n'est pas un nom vain, mais qui est très juste & significatif, quoique ce soit une expression nouvelle & figurée.

Par elle (nous voulons dire par la conservation de plusieurs Gouvernements de l'Europe, autant & aussi loin que cela peut être dans leur état present) on peut empecher toute Puissance quelle qu'elle soit, d'acquerir un degré de grandeur qui puisse devenir dangereux ou funeste aux interêts respectifs ci dessus mentionés, qui sont absolument necessaires pour maintenir le commerce; la moindre atteinte qu'on leur porte devroit être en effet très sensible à chaque Nation commerçante, dont le principal negoce est avec les Puissances maritimes. Lorsqu'un Lecteur ingenieux & judicieux aura consideré ceci attentivement, il conviendra que c'est une affaire d'une grande importance, qui à moins qu'on ne

ne la comprenne d'une maniere claire & parfaite, il ne pourra que peu de fruit de l'Esquisée que nous donnons ici de l'Etat present de l'Europe.

Mais independamment de ce que nous avons dit, sans faire beaucoup de détails pour montrer d'où provient cette Balance politique, toutefois il n'est pas si facile qu'on pourroit le croire d'expliquer en quoi elle consiste. Car quant à ce point, il est très sûr que les plus habiles Ecrivains trouvent que c'est pour eux une chose fort difficile de se defaire de leurs préjugés. Comme par exemple, un Politique François regarde comme une chose dont tout le monde convient, que le Roi son maitre doit tenir cette Balance, & ne doute en aucune façon qu'on puisse en disconvenir. A Vienne on dit la même chose à l'égard de la Cour Imperiale, & celui qui la revoqueroit en doute, seroit regardé comme n'ayant pas le sens commun. Les Auteurs les plus judicieux & qui pensent le mieux sur cette matiere sont les Italiens, & surtout les Venitiens, car convenez seulement avec eux que la Mer aussi bien que la Terre sont sujettes à leur Domination, que leur Republique dis-je, a un droit indubitable à la souveraineté sur la mer adriatique, alors ils conviendront aussi avec vous de tout ce qu'on peut desirer en faveur des autres Princes & Etats. C'est pourquoi la dispute pour la Balance du pouvoir, en est réellement une pour le pouvoir même, & ceux

qui par leurs differentes methodes de traitter cette question, presument de montrer leur sagacité ou penetration, en doutant qu'il soit possible qu'une telle chose puisse exister montrent plutôt leur foiblesse à cet égard. Car quoiqu'il soit vrai que dans les disputes entre les savans, les hommes ne different purement pour la pluspart du tems que touchant les mots, cependant il en est tout autrement dans des disputes concernant la politique, car rarement les Nations se desunissent & se querellent sans en avoir un motif. C'est pour cela que la derniere partie de nôtre ouvrage est la plus dificile, parce qu'elle consiste à faire voir où se trouve veritablement cette Balance, ce qui exige plus de penetration & d'impartialité que nous ne pouvons nous flatter d'en avoir. Mais non obstant cela nous ferons de nôtre mieux, & nous laisserons le soin au Lecteur judicieux de supléer au defaut du reste.

En premier lieu, il est surement de l'interêt de toutes les Puissances de l'Europe de soutenir leur independance reciproque, & de s'opposer à tout ce qui a la moindre apparence de monarchie universelle, ou d'introduire l'influence d'une seule cour sur le plus grand nombre des autres; parceque cela doit être prejudiciable au corps entier, & causer un grand domage à la liberté, aux arts, aux sciences, aux manufactures & au commerce de l'Europe en general.

Nous

Nous apprenons ceci non ſeulement des prinpipes de la vraie politique, mais encore des lumieres infaillibles de l'experience, puisqu'il n'eſt pas poſſible d'indiquer un tems pendant lequel les Puiſſances de l'Europe en general ayent fait une plus pauvre figure, que lorſque l'Empereur Charles V. ou ſon fils Philippe II. étoient ſur le point d'accomplir leurs projets ambitieux & avoient en quelque façon tous les autres Potentats à leur merci, ou à leur devotion.

Mais outre la Balance generale du pouvoir il y en a trois autres particulieres, aux-quelles on doit s'appliquer & qu'il faut maintenir; parceque ſi quelqu'une d'entre elles vient à s'affoiblir ou à ſe detruire, il ſera preſque impoſſible de maintenir le reſte. La premiere de ces Balances eſt celle du Nord, où on doit craindre ſurtout le pouvoir de la Ruſſie. On ne peut pas repondre des vuës d'aucune Cour, parcequ'elles changent continuellement; la ſeule aſſurence qu'on peut en avoir doit provenir de la reſolution de preſcrire des limites convenables à toutes, & ceci, dans le cas preſent, depend principalement des Puiſſances maritimes, qui ſont toujours capables, & doivent être continuellement portées à maintenir cet equilibre, ſurtout à preſent. En cela elles ont droit de s'attendre, que le Concours, ou Secours de la France, ſi elle eſt attentive à ſes interêts, leur ſeroit auſſi funeſte qu'à aucun autre Etat, parceque ſon pouvoir devenant ab-

ſolu & inſuportable dans le Nord, les rendroient dependantes d'elle par raport à leurs forces navales, au lieu qu'en l'empêchant de primer, ſa force & ſa grandeur beaucoup diminuée à d'autres égards.

La ſeconde Balance du pouvoir eſt en Allemagne, où, pour la paix & la ſureté reciproque de l'Europe, il eſt neceſſaire de maintenir les Conſtitutions de l'Empire; ce qui cependant ne peut ſe faire, ſi on transfere la dignité Imperiale dans une maiſon plus ambitieuſe que toutes les autres; ou ſi on permet, que quelqu'autre Puiſſance impoſe des Loix à l'Empereur, ou à l'Empire. A preſent la Balance d'Allemagne, ſemble dependre proprement de l'équilibre des deux grandes Maiſons d'Autriche & de Brandebourg, pour empecher l'une ou l'autre de donner une nouvelle forme aux choſes dans ce païs là, cequi, vû l'interêt que pluſieurs de ſes Princes ont dans d'autres endroits, devroit neceſſairement jetter toute l'Europe dans la confuſion, par raport aux conſequences qui s'en ſuivroient.

La troiſieme balance eſt en Italie, où il ſemble que la pluspart des Princes & Etats entendent & comprennent mieux qu'aucun autre leurs propres interêts. Sur ce principe il paroit raiſonnable d'y conſerver les maiſons de Bourbon & d'Autriche dans la poſſeſſion de leurs domaines; puisque ſi l'une ou l'autre en étoit chaſ-

chaſſée, celle qui reſteroit ſeroit bientôt la maitreſſe abſolue du reſte, ou du tout. C'eſt par la même raiſon, qu'il convient, que la preſente branche de la maiſon de Bourbon, qui s'y trouve etablie, ſoit non ſeulement Souveraine, mais encore plus independente; ce qui pendant le cours d'un petit nombre d'années y changeroit neceſſairement la face des affaires, & mettroit cette Puiſſance en état d'agir avec les mêmes principes de politique que le reſte des Princes & Etats d'Italie.

Il ſemble auſſi qu'il eſt neceſſaire pour la ſureté de cette Balance, que le pouvoir du Roi de Sardaigne ſoit étendu, d'autant que chaque accroiſſement de territoire doit l'attacher d'une maniere plus effective à ces principes qui tendent à la paix & à la proſperité de l'Italie; & quoique quelques accidens pourroient ſurvenir, & l'obligeroient à temporiſer pour un certain tems, ou peut être à agir d'une façon qui ne s'accorderoit pas avec cette Balance, cependant il eſt certain qu'il n'y auroit que la neceſſité réelle & un juſte deſeſpoir qui pourroient l'engager dans une Alliance fatale à ſon independance auſſi bien qu'aux interêts de ſes ſujets & au bien commun de la chretienté.

Je crois qu'il ſeroit inutile d'inſiſter plus long-tems ſur cette matiere, ou d'entrer dans un long detail des droits que d'autres Princes de l'Europe ont de reduire celui voudroit leur

faire la loi à tous, puisqu'on se donne assez de garde de cela suivant mon premier principe. J'observerai donc seulement, que la paix, le bon voisinage, l'encouragement des arts & des sciences, l'entretien des Manufactures & du commerce, étant convenable aux interêts de chaque Etat en particulier, aussi sont ils les meilleurs pour le tout, en ce qu'ils contribuent à augmenter le nombre des sujets de chaque païs particulier de l'Europe, & à rendre les peuples beaucoup plus heureux que les efforts inutiles qu'on pourroit se donner pour aggrandir des familles particulières aux depens du genre humain.

CHAPITRE III.

La Constitution fondamentale du Corps Germanique, son pouvoir réel, & ses interêts naturels : le tout exposé d'une maniere impartiale, & selon les meilleurs ecrivains, & selon les plus autentiques parmi leurs Juristes.

LE Corps Germanique est un terme que l'on connoit parfaitement bien en Angleterre, & l'idée que nous en avons est en general assez juste;

juste; mais quand nous venons à en parler d'une maniere plus precise, il ne paroit pas, du moins dans une conversation generale, que le peuple en pense solidement, qu'il la comprenne clairement, ou qu'il soit capable de se convaincre que les propositions qui y ont du raport s'accordent ou non avec la verité, ou qu'elles soient probables ou non. Ceci, si nous le considerons comme une branche de l'étude politique, est certainement d'une grande consequence; mais il est encore d'une plus grande consequence, lorsque nous considerons, que c'est un point qui concerne souvent la sureté immediate de nôtre Patrie.

Les personnes d'un grand genie, qui sont totalement devouées au Service de l'un ou de l'autre parti, font souvent intervenir le Corps Germanique dans leurs discours, mais elles l'exaltent, ou elles l'abaissent, ou elles l'affoiblissent selon leur bon plaisir. Quelque fois on nous le represente comme la plus grande Puissance de l'Europe, comme plus que capable de contrebalancer le pouvoir de la France, & d'assurer & maintenir l'équilibre, non seulement du côté de l'Allemagne, mais aussi par raport au Nord, & à la maison de Bourbon. D'autres, & peut-être les mêmes personnes, lorsqu'il s'agit de faire reussir quelqu'autre projet, nous disent que c'est un corps vaste, massif, languissant, dont les parties ne sont pas reunies; en un mot, que

c'eſt une puiſſance lente dans ſes reſolutions, & qui temporiſe lorsqu'il s'agit de mettre en execution.

C'eſt pour dégager ce ſujet de tout embarras & pour le mettre dans un jour clair & naturel, que nous avons place ici cet article; & comme il eſt très facile de le reduire à une Lecture d'environ deux heures, il eſt à preſumer que les peines qu'on ſé donnera dans cette occaſion meriteront l'approbation du public; ce que nous eſperons avec d'autant plus de raiſon, que l'on verra par la maniere avec laquelle nous en parlerons, que l'on n'y trouvera pas le moindre melange de prejugés, mais que nôtre intention eſt reellement de rendre la choſe auſſi intelligible qu'il nous ſera poſſible.

L'Empire de l'Occident, de l'Allemagne, ou comme on le nomme communement le St. Empire Romain, fut fondé par Charle magne, & ſous lui & ſous ſon fils le Gouvernement étoit monarchique. Les Domaines de ces Princes étants d'une étenduë fort conſiderable, & qui le devint encore plus pour eux par differens titres, ils étoient gouvernés ou par des perſonnes qui tenoient leur pouvoir immediatement de l'Empereur, ou par leurs Princes naturels, vaſſaux de l'Empereur; & l'un & l'autre de cette eſpece de Gouverneurs étoient appellés Ducs. Quant aux affaires ſpirituelles, elles étoient gouvernées par les Evêques; & comme il regnoit alors

alors un grand esprit de Religion cela faisoit beaucoup considerer ces Prelats.

Le soin de la Justice dans les districts particuliers dans lesquels les grandes Provinces étoient divisées, appartenoit à un Officier qu'on nommoit en latin *Comes*, d'où derive le nom de Comte. Mais dans le langage allemand on lui donnoit le titre de Grave. De ces cours on appelloit à celle de l'Empereur; & c'est pourquoi on appelloit le chef de Justice, ou le President de la Cour Imperiales, Comes Palatinus, c'est à dire Comte Palatin, du mot Palace, ou en allemand, Palsgrave. La même raison d'Etat introduisit d'autres Officiers necessaires, tel qu'un Gouverneur des Frontieres, ou Marches, d'où on les nomme Marquis, & selon les allemands Marcgrave. Un Landgrave étoit un Officier de la même espece que le Grave, ou Comte; mais il avoit une plus grande étendue de païs, & cela generalement dans le cœur de l'Empire. Un Burggrave étoit le premier Officier de l'Empereur dans les villes & chateaux, c'est à dire dans ceux & celles qui appartenoient directement à l'Empereur, & dans lesquelles villes & chateaux, lorsqu'il venoit dans les païs où elles étoient situées, il residoit ordinairement, & il gardoit un tel Officier pour ces villes seules.

De là nous pouvons voir clairement, que excepté les Ducs, qui étoient Vassaux, il n'y

avoit aucun de ces Officiers qui ne dependit du bon plaiſir de l'Empereur, & qu'ils n'avoient aucun lieu d'eſperer que leurs emplois devinſſent permanens, & encore moins hereditaires; mais les diviſions dans la famille Imperiale, les guerres civiles, l'affoibliſſement de l'autorité Imperiale, produiſirent d'abord un changement. Dans quelques cas, les Ducs mêmes prirent de telles meſures qu'à peine l'Empereur pouvoit, les depoſſeder, ou empêcher leurs fils de leur ſucceder; dans d'autres cas il arriva, qu'il étoit de l'interêt du Prince de leur continuer ce pouvoir & à leurs deſcendans, dans le deſſein de les attacher plus étroitement à ſa famille; & ce fut ainſi que la conſtitution nouvelle des Principautés diſtinctes fut établie, en reconnoiſſant l'Empereur pour leur chef.

Tous les commencemens ſont rudes, & c'eſt ainſi que fut celui du Corps Germanique; mais il eſt neceſſaire de remonter à la ſource des choſes, ſi nous voulons bien les comprendre: & quand ceci eſt une fois fixé dans nôtre eſprit, il eſt fort facile de ſuivre le courant, lorsque nous ſommes remonté à ſa ſource. Outre, cela en remontant ſi haut pour examiner les matieres, nous épargnons du tems à beaucoup d'autres égards, en faiſant, dans une narration familiere & claire, l'explication d'une varieté de termes, qui paroitroient rudes & desagreables en les interpretant d'une maniere ſeche, & qui en

les

les introduiſant ſans cette precaution pourroient facilement être mal compris, ou reſter toujours obſcurs.

Mais les choſes ne reſterent pas long-tems dans cet état, ni ces nouveaux Princes dans celui d'une autorité chancelante; car après l'extinction de la ligne Imperiale, & que Conrad, Duc de Fránconie fut élû, & placé ſur le Trône, les droits de l'Empereur & de ſes Princes reſterent ſur le même piéd, ce qui arriva vers le commencement du dixiéme ſiécle. Son Succeſſeur Henry de Saxe, avoit une forme intention d'exercer l'ancienne autorité Imperiale, à laquelle les autres Princes crurent qu'il n'avoit aucun titre; c'eſt ce qui cauſa beaucoup de troubles pendant ſon Regne. Une conduite très opposée dans ſon fils & Succeſſeur Otho I., en flattant les Princes, auroit pû le rendre le monarque le plus puiſſant de ſon tems, ſi les diviſions qui ſurvinrent dans ſa famille, ne l'en avoient empeché.

Il augmenta en quelque façon le pouvoir de ſes ſucceſſeurs par la conquête de la Lombardie & en annexant la dignité Imperiale à la Couronne d'Allemagne, mais en même tems cela produiſit des inconveniens dont on n'avoit pas encore reſſenti les effets auparavant. L'Empereur dès lors pretendit au droit d'approuver l'Evêque de Rome; & les Papes, qui étoient alors beaucoup plus puiſſans qu'ils ne l'ont été depuis, forme-

formerent, à leur tour, les pretentions de nommer ou d'approuver les Prelats. Les disputes que cela occasionna, jointes aux confusions qui arrivent naturellement dans les Gouvernemens Electifs, mirent l'Empire dans un tel état, ainsi que nous l'avons montré au commencement du dernier article, qu'on trouva convenable d'offrir la dignité Imperiale au Comte Rodolphe de Hapsburgh, au commencement du treizieme siécle. Les troubles qui arriverent après l'exclusion de la maison d'Autriche pour quelque tems, engagerent les Princes d'Allemagne à mettre sur le Trône Albert II. en 1437.

Il consentit lui même & ses Successeurs à plusieurs reglements qui étoient favorables pour le Corps Germanique, & plus specialement l'Empereur Frederic III. le moins puissant & le moins respecté de la maison d'Autriche; qui non obstant cela a fondé son pouvoir, & a donné la forme & le credit aux constitutions Germaniques, qui furent ameliorés par l'Empereur Maximilien, lequel au Commencement de son Regne étoit fort porté à remedier aux desordres qui s'étoient glissés, ou que ses predecesseurs avoient occasionnés ou permis; après sa mort, & avant que Charles V. fut admis à la dignité Imperiale, les Electeurs jugerent à propos de se garantir eux mêmes des effets de son grand pouvoir, par une nouvelle demarche qu'on a suivi constamment depuis. Je veux dire de faire ju-

rer

rer l'Empereur elû, ſur certains articles du Gouvernement, & que l'on nomme la capitulation Imperiale. Nous avons demontré dans l'article precedent les tentatives que les Empereurs ont fait pour augmenter leur autorité. Les meſures que les Princes & les Etats ont pris pour l'empecher, furent d'appeller les Suedois & les François à leur ſecours, & le reglement de toutes les pretentions de part & d'autre ſe fit à perpetuité, par le fameux Traité de Weſtphalie.

Comme la dignité Imperiale étoit originairement abſolue, & hereditaire, & que ce monarque a un fort grand pouvoir, les ſucceſſeurs y ont toujours pretendu, & quelquefois, c'eſt à dire auſſi ſouvent qu'ils le pouvoient, ils ſe ſont ſervi de ces prerogatives. Les Empereurs étant les protecteurs de l'Egliſe Romaine, les Papes crurent qu'il étoit de leur interêt de leur accorder plus d'autorité qu'aux autres Princes; & ce fut dans cette vuë qu'ils le nommerent le chef temporel du monde Chretien. Ce fut de là qu'ils s'attribuent le pas avant tous les Rois & qu'ils ont pretendu au droit de nommer les Rois, non en accordant des Terriroires, mais en gratifiant de cette dignité, ou titre, ceux qui les poſſedoient déja, mais avec un titre inferieur. Ils pretendirent auſſi à d'autres droits & prerogatives, même dans les territoires des Princes hors des bornes de l'Empire, & ſurtout d'accorder des dignités à leurs ſujets; ce qui a été

ſou-

ſouvent contredit, & particulierement par nôtre Reine Eliſabeth.

Il ſe paſſa auſſi un tems conſiderable avant qu'ils donnaſſent le titre de Majeſté aux autres Rois, les traitant ſeulement de ſerenité; mais tout cela eſt à preſent hors d'uſage, excepté en Allemagne, & hors le point de préſéance ils ont à peine d'autres prerogatives ſuperieures à celles des autres monarques. Au-reſte, Allemagne on les traite dans certaines occaſions particulieres avec des marques d'une très grande veneration, & des Princes fort puiſſans non ſeulement s'y ſoumettent, mais ils s'empreſſent d'avoir le droit d'agir comme leurs ſerviteurs Domeſtiques: ce qui, au premier coup d'oeil, pourroit paroitre comme incompatible avec leurs dignités; mais quand on examine ceci de plus près, on voit que cette pretendue humilité n'eſt réellement fondée que ſur un principe d'ambition.

Tous les Electeurs ont de grands emplois, qui ſont non ſeulement annexés à leurs dignités, mais il ſemble même en avoir été l'occaſion, & c'eſt pour cette raiſon qu'ils ſont ſi fermes & ſi tenaces à cet égard. Comme on peut les élire également comme ils éliſent eux-mêmes, & qu'ils ſe donnent le titre Coimperantes, & que pendant la vacance ils exercent une partie de l'autorité Imperiale, il n'eſt pas ſurprenant qu'ils ſoient portés à l'elever pour le ſtile & le faſte auſſi

aussi hautqu'il leur est possible, surtout en ce que les Empereurs, par reconnoissance, employent cette même prérogative en leur faveur, & veulent que l'on considere les Electeurs en cette qualité, comme allants de pair avec les Rois. Mais il faut savoir ce que sont ces grands Princes, & comment ils ont acquis le droit d'elire, quoique depuis long-tems établi, & indisputable, & qui n'a pas cependant toujours été de même. L'élection des anciens Empereurs differe à beaucoup d'egards de cette forme d'élire qui a prévalû depuis quelques siécles, qui fait maintenant une partie de la constitution Germanique, & qui restera selon toute apparence aussi long-tems que cette constitution subsistera.

Les Rois d'Allemagne ont toujours été électifs; mais originairement cela ne dependoit pas seulement des grands Officiers d'Etat, mais aussi des Princes; & dans la suite des tems les deputés des Villes Imperiales se rendoient à la Diete de l'Election, & donnoient au moins leur approbation au nouveau Roi avant qu'il fut proclamé; mais toute-fois les Grands Officiers étants toujours à la Cour, avoient le grand avantage d'être plutôt presens à ces diétes, ce qui leur acquit une influence considerable sur les autres membres.

Dans les tems de troubles, pendant lesquels Henry de Turinge, Guillaume, Comte d'Hollande, Richard, Comte de Cornwall, & Alphon-

phonſe Roi de Caſtille furent élus, les Princes & les Deputés des grandes Villes eurent à peine le tems d'être preſens ; ce qui fortifia tellement le droit que les grands Officiers de la Cour s'étoient approprié touchant les Elections, & même ſans conſulter les membres de l'Empire, que Gregoire X. comprit qu'ils poſſèdoient un tel droit, & il ſe porta à les favoriſer dans l'acquiſition qu'ils en firent, & en effet il envoya une Bulle à ces grands Officiers, dans laquelle il les exhortoit à élire un Empereur, au moyen dequoi il mit fin à tous les troubles d'allemagne ; & depuis ce tems on les a conſiderés commes les ſeuls Electeurs.

Pour s'aſſurer de la poſſeſſion de cette dignité, pendant le Regne de Louis de Baviere ils firent une ligue entr'eux, qu'on nomma l'Union Electorale, qui fut confirmée par l'Empereur, & après ratifiée par la fameuſe conſtitution de Charles IV. ſi connuë dans le monde ſous le nom de la Bulle d'or, par laquelle on avoit auſſi pourvû, que les Territoires, avec les grands Offices ou Emplois qui y étoient annexés, & au moyen de certaine poſſèſſion on pouvoit obtenir la dignité Electorale, qui deſcendroit ſelon le droit de primogeniture, & ſeroit abſolument indiviſible, afin qu'on pût mieux connoitre le droit de chaque Electeur, & qu'il fut plus effectivement aſſuré.

Par

Par cette conſtitution, le nombre & les titres des Electeurs, & la façon de proceder à l'election furent fixés de la maniere qui ſuit: L'Archevêque de Mayence, comme grand Chancellier de l'Empire Germanique; l'Electeur de Cologne, comme grand Chancelier de l'Empire en Italie ; l'Electeur de Trêves, comme grand Chancellier de l'Empire dans le païs Gaulois, & d'Arles ; le Roi de Bohême en qualité d'Echançon, le Comte Palatin, comme ſur Intendant; le Duc de Saxe comme grand Marechal; & le Marcgrave de Brandebourg, comme grand Chambellan, furent les ſept Electeurs.

On ne penſa pas dans cette occaſion au Duc de Baviere, quoique à tous égards il ſoit auſſi puiſſant Prince qu'aucun d'entr'eux. Parcequ'il n'avoit point de ces grands emplois, & étant de la même maiſon que le Comtes Palatins, il demanda à participer avec eux à la dignité Electorale; on fit un Traité dans lequel il fut ſtipulé, que ces Princes exerceroient ce droit alternativement: mais la Bulle d'or ne dit rien de ceci. Lorsqu'il plut à l'Empereur de priver Frederic V. Electeur Palatin de cette dignité, auſſi bien que de ſes Territoires, le Duc de Baviere les poſſeda, & les garda, même en vertu du Traité d'Osnabruch, qui erigea un huitiéme Electorat en faveur de l'Electeur Palatin: & afin qu'il ne fut pas ſans Emploi, on lui confera la dignité de grand Treſorier.

En 1692. l'Empereur Leopold érigea un neuviéme Electorat pour Ernest Auguste, Duc de Lunenbourg, Ayeul de S. M. Britanique Regnante; ce qui causa de grandes disputes, qui furent enfin terminées à l'amiable. Lorsqu'on mit l'Electeur de Baviere au Ban de l'Empire pendant la grande guerre d'Espagne, l'emploi de grand Tresorier fut donné au nouvel Electeur. L'Electeur Palatin rentra en possession de son ancien titre de sur Intendant, que l'Electeur de Baviere avoit conservé. A la paix de Bade, l'Electeur de Baviere fut retabli dans sa dignité Electorale, & de celle de sur Intendant. Depuis ce tems-là les Electeurs Palatins & de Brunswick ont toujours pretendu au Poste de grand Tresorier.

Pour ce qui regarde l'Election d'un nouvel Empereur, cela est si bien reglé à present, qu'il ne peut survenir aucunes difficultés à ce sujet. L'Electeur de Mayence, en qualité de grand Chancellier de l'Empire, doit faire annoncer aux autres Electeurs la mort de l'Empereur, dans l'espace d'un mois après en avoir reçû l'avis; & l'élection d'un autre Empereur est fixée pour trois mois après le jour de la notification de la mort du defunt. Les Electeurs ne sont pas obligés de paroitre en personne; mais ils peuvent envoyer leurs ambassadeurs, ce qu'ils font ordinairement, & ils en nomment communement trois. Quand ils manquent de paroitre en person-

perſonne, ou d'envoyer un Ambaſſadeur, ils perdent leur droit d'élire pour cette fois. Le lieu où ſe fait l'Election, eſt Francfort ſur le Meyn. Ce n'eſt pas une choſe qui ſoit cependant indiſpenſable ſelon le beſoin, mais on doit toujours conſerver le droit de la Ville de Francfort, lorsque le cas requiert que l'Election ſe faſſe ailleurs.

Auſſitôt que la diéte eſt aſſemblée, on commence à faire la capitulation, ſur laquelle l'Empereur, lorsqu'il eſt élû, doit préter le ſerment: ce qui ſe fait dans le college des Electeurs; mais le college des Princes pretend avoir le droit de l'approuver, ce qui eſt un point qui reſte encore indefini, & ſur lequel on diſpute. Lorſque la capitulation eſt reglée, l'Electeur de Mayence ſignifie le jour de l'Election actuelle, pendant lequel les portes de la Ville ſont fermées, & les clefs delivrées entre les mains de cet Electeur.

Les Electeurs, ou leurs Ambaſſadeurs, ſe rendent en grande pompe à l'Egliſe, & la meſſe étant finie, à laquelle les Proteſtans ne ſont pourtant pas obligés d'aſſiſter, ils prêtent tous un ſerment très ſolemnel, d'élire, ſans aucunes cabales, ni vuës d'interêts particuliers, celui des Princes qui paroît le plus convenable pour la dignité Imperiale. Ce qu'ayant fait ils ſe retirent dans la ſacriſtie, où l'Electeur de Mayence demande s'il y auroit quelqu'empêchement

pour proceder à l'Election; ensuite il exige une promesse, que la personne qui sera eluë par le plus grand nombre des voix, sera reconnuë pour Empereur, & les declarations des Ambassadeurs Electoraux sur ces deux articles sont enregistrées par deux Notaires Imperiaux; ensuite on ordonne à tous les temoins de se retirer.

Cela fait, l'Electeur de Mayence recueillit tous les suffrages qui sont donnés, viva voce, & il donne enfin le sien. Il est necessaire que la personne eluë ait la majorité de tout le corps, & non pas une simple majorité de voix; car supposé qu'il y ait trois candidats, dont l'un auroit quatre voix, l'autre trois & le dernier deux, cela ne feroit pas une Election; Mais chacun des Electeurs qui a le suffrage pour lui, peut ajouter le sien propre, pour faire la majorité. Lorsque ceci est fini, on rapelle les temoins qui étoient presents au commencement de ce qui se passe; & l'Electeur de Mayence leur declare la personne que les Electeurs ont eluë.

Cependant le nouvel Empereur n'est pas proclamé, avant qu'il ne soit lui même present, ou son Ambassadeur s'il est absent, & n'ait juré en son nom, qu'il observera ce qui est stipulé dans la capitulation; & alors on regarde l'Election, comme entierement accomplie. On a fait plusieurs tentatives pour établir une capitulation perpetuelle; on regarda cela comme un article d'une très grande consequence pour

l'Empi-

l'Empire; mais cela ayant occaſionné jusques à preſent beaucoup de debats à la diette de l'Empire, c'eſt ce qui l'a empêché de parvenir à ſa concluſion.

Anciennement les Empereurs n'avoient que le Titre de Rois d'Allemagne, depuis le tems de leur election jusques à celui de leur couronnement à Rome; ce qui ſert à expliquer le fait allégué ci devant par raport à l'Empereur Otho, qui reunit le Titre Imperial avec la couronne d'Allemagne; en conforformité de ceci la Bulle d'or declare, que les Electeurs doivent élire un Roi des Romains pour leur Empereur futur. A cette occaſion, le Lecteur obſervera que l'Election conferoit cet Emploi, & le couronnement conferoit ſeulement le titre. C'eſt ce que quelquesfois les Papes encouragoient & de ce dont ils ſe flattoient beaucoup, mais dans d'aurres tems la preſence de l'Empereur les inquiétoit infinement. Enfin les inconveniens s'accrurent tellement de part & d'autre, que l'Empereur Maximilien refuſa d'aller à Rome; & le Pape bien loin de le prendre en mauvaiſe part, lui envoya une Bulle, par laquelle il lui accordoit le pouvoir de prendre le titre, pour avoir été couronné en Allemagne.

Il y eut long-tems un article dans la capitulation, que l'Empereur devoit tâcher d'être couronné dans cette Ville-là; mais à l'Election de

 l'Empe-

l'Empereur Leopold on rejetta ceci comme une chose inutile & hors d'usage.

La capitulation exige cependant encore qu'il soit couronné en Allemagne, ce qui se fait generalement d'abord après l'election lorsque cela se peut, pour que les Electeurs, qui sont presens afin de s'acquiter de leurs grands Emplois, ne soient pas obligés de faire un double voyage. L'endroit indiqué par la Bulle d'or est Aix la Chapelle par raport à la residence de Charlemagne ; mais non obstant cela il peut être couronné dans toute autre Ville en sauvant le droit d'Aix la Chapelle.

Suivant la Bulle l'Electeur de Cologne a le droit de couronner l'Empereur ; mais c'est en supposant que cette ceremonie se fasse à Aix la Chapelle qui est dans son diocese, & c'est pourquoi lorsqu'elle se fait ailleurs, l'Electeur de Mayence s'en acquitte, si cette grande ceremonie se fait dans l'étenduë du diocese de Mayence ; mais dans les endroits qui ne dependent pas de leurs dioceses, l'Electeur de Cologne, & celui de Mayence jouissent tour à tour de cet honneur. Lorsque l'Empereur est assis sur son Trône l'Electeur de Saxe, lui donne en main l'Epée de Charlemagne, avec laquelle il fait quelques Chevaliers du St. Empire Romain de son propre mouvement, & il est aussi dans l'obligation d'en faire d'autres, s'ils sont nommés par les Electeurs respectifs.

Quand

Quand il vient diner dans la grande Salle il a une table pour lui ſeul, qui eſt plus haute de deux marches que celle des Electeurs, & il eſt ſervi par des Comtes d'Empire; au lieu que les Electeurs, qui ont chacun leur table, ſont ſeulement ſervis par les Gentilshommes de leurs cours reſpectives. Tous ceux qui aſſiſtent à cette ceremonie en perſonne, s'aſſeoient & mangent à leurs propres tables; mais ſur celles des Electeurs que leurs Ambaſſadeurs repreſentent ſeulement, il n'y a que des plats vuides & couverts, auxquelles leurs Ambaſſadeurs ne ſont pas aſſis. Le couronnement de l'Empereur eſt non ſeulement une grande ceremonie, mais elle eſt encore fort ſignificative. Car d'elle dependent tous les grand Emplois qui ſervent à élever l'autorité & la dignité de l'Empereur, en le faiſant paroitre dans un ſi haut luſtre devant tous ceux qui voyent ſon entrée dans le Gouvernement.

Parlons à preſent du Roi des Romains, qui eſt un titre qui a eû deux ſignifications fort differentes, relativement à deux differentes perſonnes. Depuis le tems de ſon Election jusques à celui de ſon couronnement, la perſonne revetue de la dignité Imperiale, ſe nomme le Roi des Romains; & le ſucceſſeur preſomtif, élû pendant la vie de l'Empereur, eſt auſſi appellé Roi des Romains. Mais depuis qu'on ne couronne plus les Empereurs à Rome, cette diſtinction eſt perduë; & nous entendons à preſent, par Roi

des Romains, ſeulement la derniere perſonne ci deſſus mentionée: & la ſeule raiſon pour laquelle je parle ici de cette diſtinction, eſt pour montrer au Lecteur, que le Roi des Romains dont il eſt parlé dans la Bulle d'or, n'eſt pas la derniere, mais bien la premiere de ces perſonnes: Car quant au ſucceſſeur, & à ſon election pendant la vie du poſſeſſeur, il ne ſe trouve aucune direction dans cette Bulle, mais on l'y a enſuite inſerée avec le conſentement de l'Empereur & des Electeurs, pour le bien commun de l'Empire.

A preſent & generalement parlant on élit le Roi des Romains, à la requiſition & pour le ſoulagement de l'Empereur regnant, & cela avec toutes les ceremonies qu'exige la Bulle d'or pour élire un Empereur; & toutes fois cette Election donne plutôt un titre qu'un Emploi: Car le Roi des Romains, par un article exprès de ſa capitulation, promet de n'entrer ni de ſe mêler des affaires de l'Empire pendant le Regne de l'Empereur; mais il devient Empereur à ſon couronnement, ſans faire une ſeconde Election. Il eſt vrai que dans la capitulation ſur laquelle l'Empereur Mathias a juré, il y avoit un article qui établit, que ſi l'Empereur étoit duement requis de la part des Electeurs de conſentir à l'Election d'un Roi des Romains, & s'il le refuſoit ſans en donner des raiſons ſolides, ils ſeroient en liberté d'en élire un ſans ſon conſentement;

ment; mais depuis ce tems là on a retranché cet article, probablement parcequ'il étoit ambigu, & ne pouvoit être que de peu d'uſage, puisqu'il n'y avoit aucun juge pour determiner ſi les raiſons que l'Empereur auroit jugé à propos de donner, auroient été juſtes ou non.

Lors donc qu'il n'y a point de Rois des Romains & que le Trône devient vacant par la mort de l'Empereur, la Bulle d'or a pourvû à l'adminiſtration du Gouvernement, par les Electeurs Palatin, & de Saxe, qui ont le titre de Vicaires de l'Empire, & qu'ils ſemblent réellement avoir par le droit de leurs emplois reſpectifs: mais quand on dit, que la Bulle d'or a pourvû à ceci, il ne s'enſuit pas qu'ils n'ayent exiſté auparavant, mais ſeulement qu'elle les a aſſurés & confirmés.

Les Differens entre les Electeurs Palatin & de Baviere, ont beaucoup prejudicié en celà, l'un & l'autre prétendant au vicariat, & en ayant jouis tour à tour; mais à preſent la choſe eſt terminée par une convention entre les deux Familles, deſorte que l'Empire n'en a ſouffert aucun prejudice pendant les deux derniers interregnes. Chacun de ſes Vicaires a ſon diſtrict, & ils ont auſſi leur conſeil aulique, qu'on apelle le Tribunal du Vicariat; & il eſt établi par la Bulle d'or, que les actes des Vicaires de l'Empire, pendant l'inter-regne, ſeront valides: mais pour prevenir & empecher toutes diſputes,

& pour plus grande ſureté, on a eû ſoin d'inſerer un article dans la capitulation du nouvel Empereur, par lequel il promet de ratifier & de confirmer, de la maniere la plus étenduë qu'il lui eſt poſſible, tout ce que les Vicaires de l'Empire ont fait pendant l'interregne.

Nous trouvons quelquesfois dans l'hiſtoire d'allemagne, ces termes, Vicaires de l'Empereur auſſi bien que Vicaires de l'Empire; & toutesfois ces Emplois différent beaucoup entre eux. Car l'Empereur, en vertu de ſa dignité Imperiale, peut, s'il lui plait, deleguer ſon autorité à quelque Prince, lorſqu'il arrive que ſa ſanté ne lui permet pas de l'exercer lui même. Mais cé Vicaire eſt fort éloigné d'avoir le pouvoir d'un Vicaire de l'Empire: car premierement, il eſt obligé de rendre Compte à l'Empereur, qui peut revoquer ou annuler tout ce qu'il auroit fait en vertu de ce pouvoir delegué, & outre cela ſon Emploi depend entierement du bon plaiſir de l'Empereur, qui peut le reprendre ou en diſpoſer quand bon lui ſemble.

Il y a auſſi un Vicariat de l'Empire en Italie, que les Ducs de Savoye ont generalement exercé; mais comme c'eſt une matiere qui ſouffre quelques difficultés, elle n'a aucun raport immediat à nôtre ſujet, & nous pourrons l'examiner dans un autre endroit ci-aprés, n'ayant pas l'occaſion de nous y arreter ici. Il nous ſuffit ſeulement de dire, qu'il n'eſt pas hors de propos de

remar-

remarquer que ſuivant l'uſage le plus recent, en cas d'interregne, il ſemble que les affaires d'Italie tombent ſous la direction des Vicaires de l'Empire, établis par la Bulle d'or. Car pour ce qui regarde quelque pouvoir accordé au Duc de Savoye, ou à quelqu'autre Prince par l'Empereur Regnant, cela peut ſeulement en faire un Vicaire de l'Empereur en Italie, & non pas un Vicaire de l'Empire, puiſque ces Emplois ſont diſtingués & fort differents l'un de l'autre, ainſi que le Lecteur le verra clairement.

On verra auſſi evidemment outre ce que nous avons dit, qu'à moins qu'un Empereur ne ſouhaite d'avoir un ſucceſſeur nommé pendant ſon regne, on ne peut alleguer aucune raiſon ſolide pour que les Electeurs lui donnent un ſucceſſeur ſous le titre de Roi des Romains, puiſque l'Empereur peut, quand il lui plait, reſigner une partie de ſon autorité, pour ſon propre ſoulagement & le bien de l'Empire, au prince qu'il croit le plus capable, ſous le titre de ſon vicaire, & avec cet avantage conditionel, qu'il peut lui faire rendre compte de ſon adminiſtration, en cette qualité: ce qui ne ſeroit pas ſi facile dans l'autre cas.

Cette diſtinction entre l'Empereur & l'Empire eſt encore neceſſaire dans pluſieurs autres cas; & afin que nous ſachions comment il la faut faire, & où & quand elle devient neceſſaire, nous tâcherons d'expliquer le raport qu'il y a entre

entre les membres de l'Empire & ſon chef, ou en d'autres termes, entre l'Empereur, les Princes & autres Puiſſances de l'Empire. Les meilleurs Auteurs qui ont travaillé ſur le Droit public, ou l'ordonnance, comme on la nomme en allemagne, avouent que ceci eſt une choſe fort difficile, & qui le paroit encore plus, par la maniére differente avec laquelle ils la traitent.

Mais qu'on conſideres que l'Empire étoit originairement heredairé, & que les territoires que poſſèdoient les Seigneurs de tous rangs & denominations, étoient des Fiefs qui leur étoient accordés par Inveſtiture; & de plus qu'on reflechiſſe, que lorſque la race de Charlemagne ceſſa de gouverner l'allemagne, les Princes & les ſeigneurs conſerverenr de leur plein gré l'ancienne conſtitution, & reſolurent en ſe donnant un chef, de continuer l'Empire: alors on comprendra clairement cette matiere. Leur ſouveraineté paroit en ceque, s'ils avoient eû quelque maitre, ou chef, ils n'auroient pû s'en donner un; mais n'en ayant aucun, ils s'aſſocierent d'une certaine maniere, & ſous certaines condirions, dont l'execution renferme proprement ce qu'on appelle devoir envers l'Empire.

Mais comme cette conſtitution demandoit quelque marque de dignité, quelque maitre, ou chef, qui pût rendre viſible la majeſté de l'Empire, & faire executer ſes loix, ils convinrent d'elire un Empereur pour cet effet. En conſe-

conſequence de cette Election, ils doivent recevoir de lui, ou devant ſon Trône, l'Inveſtiture de leurs domaines; c'eſt à dire que les Electeurs & les Princes doivent s'y conformer. Pour ce qui regarde les Comtes & les Villes libres, ils reçoivent leur Inveſtiture du Conſeil aulique; mais cela ne ſignifie autre choſe que leur ſoumiſſion à l'Empire: puisque comme il eſt de leur devoir de demander, il ne l'eſt pas de l'Empereur d'accorder, que ce qu'il promet ſous ſerment dans les articles de ſa capitulation.

C'eſt pourquoi les membres de l'Empire comptent qu'au moyen de leur union ils ſeront protegés: ils dependent de l'Empereur, parceque c'eſt en ſa perſonne que reſide la Majeſté de l'Empire; mais à tous autres égards ils ſont libres & independants. D'où nous pouvons nous appercevoir, que tout ce qui pourroit ſe faire contre un Prince qui porte la couronne Imperiale, ne ſeroit pas fait contre l'Empereur. Car un tel Prince pourroit avoir d'autres domaines, d'autres titres: donc ce qui le concerne par raport à eux, ne le regarde pas en qualité d'Empereur; c'eſt pourquoi il ne ſe peut rien faire de prejudiciable contre aucun Prince de l'Empire, lorſqu'il ne regarde que les Perſonnes & autres affaires hors de l'Empire.

Mais agir contre l'Empereur en qualité de chef de l'Empire, c'eſt un crime contre cette

conſe-

confederation qui constitue l'Empire, & expose au chatiment le membre qui s'en rend coupable. Selon les loix de l'Empire infraction ou transgression d'un tel membre, est d'autant plus punissable, qu'il jouit de ce titre à condition qu'il sera sincére & fidele, & que celui qui est attaqué doit être secouru par les autres membres, comme ceux-ci attendent le reciproque de lui.

Ce detail simple & aisé des liens & raports qu'il y a entre les Etats qui composent le St. Empire Romain, develope & explique assez la justice & l'équité qu'il y a de proceder contre tous Princes & Etats de l'Empire qui manquent à leur devoir, ou à celui qu'ils doivent à l'Empire, ou qui cessent de lui être fideles, en les mettant au Ban de ce même Empire. Ceci, au premier abord semble blesser, même mortellement, l'idée qu'on doit avoir de l'autorité souveraine de ces Princes; car comme Souverains, comment peut on les juger? Mais si on examine cette objection de plus prês, elle perd beaucoup de son poids. La source de la souveraineté de ces Princes provient de cette union qui constitue l'Empire, & par consequent elle est necessaire pour sa conservation; de sorte que cette soumission provient du consentement de ees mêmes souverains, & le chatiment convient à l'idée de la chose; cest à dire de les priver de

ces

ces territoires qui rendent tels Princes membres de l'Empire.

Il eſt vrai qu'on a mis autrefois à mort des Perſonnes à cauſe de leurs trahiſons contre les Empereurs, mais cela ne s'eſt pas porté plus loin que ſur les Comtes d'Empire. Il eſt encore vrai, que Charles V. a non ſeulement privé l'Electeur de Saxe, & le Landgrave de Heſſe, de leurs Territoires, mais qu'il a encore rendu une ſentence de mort contre le premier (quoiqu'il aye defendu qu'on l'executât): mais cela ne ſe fit pas ſelon l'ancienne & legale maniere, c'eſt à dire par une aſſemblée des Etats voiſins, mais par un Conſeil aulique établi par l'Empereur Maximilien. Cela fut regardé comme une de ces Abus de pouvoir qui occaſionnerent enſuite les guerres civiles qui s'enſuivirent.

La privation de l'Electeur Palatin, par raport à la guerre en Boheme, renfermoit plus de formalités en elle; mais elle étoit aſſez illegale, & fut regardée comme telle des Princes judicieux & impartiaux de l'Empire, qui pour cette raiſon ſe ſaiſirent de la premiere occaſion pour rendre juſtice au ſucceſſeur de ce Prince, en lui faiſant reſtituer ſa dignité & ſes domaines.

Depuis ce tems là & même du nôtre les Electeurs de Baviere & de Cologne ont été mis au Ban de l'Empire, pour des raiſons beaucoup plus fortes, & avec une plus grande apparence

de

de Juſtice; cependant les Etats de l'Empire ne furent pas contents, & ils pourvurent par un article exprés de la capitulation de l'Empereur Charles VI., à ce qu'aucun membre de l'Empire ne fût mis au Ban ſans être entendu, ni ſans l'aveu & le conſentement de tous les Electeurs Princes & Etats de l'Empire. Ainſi il paroit clair, que le Ban de l'Empire eſt un chatiment fondé ſur la Nature du Gouvernement, ne derogeant point ou peu, ou même en rien, de la ſouveraineté des princes, qui lont de cette conſtitution, qui les y maintient, & qui eſt apreſent ſi ſolidement établie qu'elle n'eſt plus ſujete à aucun abus.

Les Empereurs mêmes ne ſont pas au deſſus des loix, ni même exempts d'en ſentir les effets s'ils s'egarent de leur devoir. Les Electeurs ont pretendu, & ont même exercé le droit de depoſer, auſſi bien que d'elire les Empéreurs, mais il en eſt autrement à preſent. Nous voyons les capitulations que l'on jure d'obſerver, pour empecher cette rigoureuſe methode de proceder, d'où il pourroit s'enſuivre des inconveniens infinis, quelque bien fondée qu'elle ſoit. Mais ſi un Empereur Germanique tentoit de faire une breche à cette capitulation, on ne doit nullement douter, que les Electeurs ayent droit de faire leurs remontrances contre une telle conduite; & ſi elles ne produiſent aucun effet, ils peuvent, con-

conjointement avec la diéte, emploier les moyens convenables pour l'empecher.

Mais aprés avoir insisté si longtems sur la jurisdiction supreme, il est naturel de parler des Tribunaux ordinaires, ou des cours de Justice. Suivant la constitution originale de l'Empire, on a pris un soin tout particulier pour la distribution & l'execution de la Justice de la part des Comtes dans leurs Jurisdictions, en appellant d'icelles aux cours de l'Empereur, devant le Comte Palatin. Cependant quand le pouvoir des Empereurs commença à diminuer, cette distribution de Justice, qui en depend entierement, fut interrompuë. On a bientôt prevû cet accident; mais on n'y a pas sitôt remedié. Ils est vrai qu'on a fait plusieurs tentatives, mais elles étoient toutes partiales, & la pluspart ont été sans effet.

Enfin les inconveniens qui en resultoient devinrent si nombreux, & si considerables, que les Etats solliciterent le secours de plusieurs Empereurs, pour établir une Cour qui pût repondre au but qu'on s'etoit proposé: qui étoit, de rendre une Justice impartiale dans les grandes aussi bien que dans les petites Causes. Ferdinant III. refusa absolument d'y consentir; mais cette grande affaire fut reglée pendant le regne de son fils Maximilien I.; & on a établi une telle Cour, qui portoit le nom de chambre Imperiale, en 1495., & qui fut transportée en 1533. à

F Spire

ſpire, & enſuite à Wezlar en 1696. aprés que les Francois eurent cruellement ruiné le Palatinat. Les membres de cette grande cour de Juſtice étoient, un Juge de la chambre, quatre Preſidens, & cinquante aſſeſſeurs; mais en 1719. ce nombre fut diminué de moitié. Une partie ſont Proteſtans & l'autre Catholiques.

La raiſon pour laquelle les Empereurs étoient ſi peu portés à former un Tribunal ſi neceſſaire, étoit, parcequ'ils esperoient toujours de recouvrer cette fleur perdue de leurs prerogatives, en faiſant venir toutes les Cauſes en dernier reſſort devant un Tribunal de leur façon, au lieu que l'Empereur nomme ſeulement le Juge & les Preſidens de la Chambre Imperiale. L'Empereur Maximilien obtint par politique, ce à quoi les anciens Empereurs tâchoient de parvenir par autorité. Il previt que les grandes depenſes de la Chambre Imperiale, qui tombant entierement ſur les Etats de l'Empire, les rendroient inatentifs à leur nouveau Tribunal: ce qui arriva effectivement. Ils en conçurent l'importance, & ils s'eforcerenr de l'obtenir; mais ils ont negligé de la maintenir.

Ce ſage Empereur, pourvut à l'adminiſtration de la Juſtice dans les tems que ces accidents tenoient la Chambre Imperiale cloſe, fit revivre la Chambre aulique; & pour montrer ſa moderation, il ſouhaita que les Etats augmentaſſent le nombre des aſſeſſeurs de huit autres, quoiqu'ils

qu'ils reçoivent tous leurs salaires de l'Empereur. Par ce moyen il attire toutes les Causes devant son Tribunal en les tenant ouvert, d'autant que les sieges sont bien remplis, & qu'il prend soin de voir les sentences prononcées, & qu'il les fait duement & promptement executer.

Les Princes & les Etats de l'Empire reconnurent bientôt leur erreur, & que l'Empereur avoit profité de leur negligence pour s'assûrer de ce qui auroit dû toujours dependre d'eux, s'ils n'avoient pas negligé l'occasion. Ils ne manquerent pas de faire des remontrances, & de solliciter à ce sujet, representant que c'est une infraction des constitutions Germaniques, par les quelles la Chambre Imperiale ne doit pas non seulement être la supreme, mais encore être le seul Tribunal de cette espece.

Ce fut cependant ce à quoi l'Empereur fit des reponses trés plausibles. Il remarqua, qu'en erigeant une Chambre Imperiale, il avoit consenti aux desirs des Etats, & qu'en erigeant un Conseil aulique il avoit pourvû à l'administration constante de la Justice. Il persista à demontrer, qu'il avoit rempli son devoir à l'egard de l'un & de l'autre, & qu'il n'étoit pas obligé de rendre compte du defaut des Juges dans une Cour, & qu'enfin on devroit le remercier des peines qu'il s'etoit données pour supléer au defaut d'un Tribunal par le secours d'un autre.

Cependant, aprés toutes ces alterations, ces deux cours ſuprêmes ſubſiſtent encore, & auſſi en quelque façon avec une autorité égale; car la premiere qui poſſède une Cauſe la retient: mais s'il s'y trouve quelques points qui touchent les droits de l'Empereur, ils doivent être decidés par le Conſeil aulique. Mais l'un & l'autre reçoivent les appels des jurisdictions inferieures, & decident des cas douteux Les ſentences dans l'un & dans l'autre ſont ſujetes à la reviſion, & en cas d'injuſtice on peut porter ſes plaintes à la diette.

Voici une ſeule circonſtance dans laquelle ces deux Tribunaux different, c'eſt que la Chambre Imperiale ſubſiſte pendant la vacance du Trône, lorſque la Juſtice ſe rend au nom des Vicaires de l'Empire. Mais le conſeil aulique ne ſubſiſte plus immediatement aprés la mort de l'Empereur, & on ne peut pas en nommer un autre avant qu'on ait élu un autre Empereur.

Mais avant de quitter cet article, il ne ſera pas hors de propos de dire quelque choſe de plus particulier de ce Conſeil aulique. Il eſt composé d'un Preſident, d'un vice Chancellier, & de pluſieurs aſſeſſeurs, dont ſix ſont proteſtans. Le vice Chancellier a auſſi le droit d'y prendre ſéance, & tous les decrets qui en ſont émanés paſſent par ſes mains & ſont adreſſés de ſa part à ceux qui les doivent mettre en exécution. C'eſt par le poids & la grande influence de cette cour

que

que les Empereurs peuvent faire ſentir leur autorité plus qu'on ne ſauroit ſe l'imaginer, en conſiderant la conſtitution du corps Germanique, & les Stipulations touchant cet article dans le Traité d'Osnabrug.

Les Catholiques & les Proteſtans ſe plaignent de la trop grande autorité de ce Tribunal, & les derniers, ſur tout de ſa partialité; mais jusques à preſent, il leur eſt impoſſible de convenir touchant les moyens de le reſtraindre dans de juſtes bornes, & de retablir par là la veritable cour de l'Empire; c'eſt à dire la Chambre Imperiale, qui eſt ſa Jurisdiction legale & primitive,

Mais ſi les Princes & les Etats ſont intereſſés d'un côté, l'Empereur ne l'eſt pas moins viſiblement de l'autre; car en vertu des appels des Tribunaux des autres Princes, il trouve le Moyen d'en tirer une ſorte d'autorité coércitive. Nous devons toutesfois obſerver, que les Electeurs, & même quelqu'autres Princes de l'Empire, tels que l'Archiduc d'Autriche, & les Ducs de Saxe, ſoit libres de ſa dependance; c'eſt à dire que leurs ſujets n'ont aucun droit à ces apels. Les Cauſes Eccleſiaſtiques en ſont auſſi exemptes, ainſi que les Cauſes criminelles, par raport aux inconveniens qui doivent s'en-ſuivre neceſſairement à-cauſe des appels de part & d'autre.

Au moyen de cette Cour le pouvoir de l'Empereur, & l'exercice de ſes droits reſervés,

paroiſſent, & par l'uſage adroit qu'il en fait il ſe prevant de ſa haute dignité, non obſtant toutes les reſtrictions par leſquelles il eſt borné. Par les droits reſervés, on entend les prérogatives annéxées à la dignité Imperiale, qui ſont principalement ceux qui ſuivent; ſçavoir d'accorder à tous les Princes l'Inveſtiture de leurs domaines, ainſi que nous l'avons expliqué; de conferer des Titres de Princes de Comtes d'Empire &c. de batir des Villes, de fonder des Univerſités, d'accorder des Foires, & autres ſemblables avantages, de donner des diſpenſations d'âge, afin que les Princes puiſſent plutôt gouverner eux mêmes leurs domaines & couper court à de longues & ennuëuſes minorités, qui ſont toujours onereuſes, & deſtructives; de decider les diſputes touchant la preſéance; enfin, d'accorder ſeulement pour une fois une ſiége vacant dans chaque Chapitre de l'Empire, que l'on nomme le droit de Primæ Preces, ce qui équivaut à la prerogative de Primacie qu'on appelle Option.

L'Empereur n'eſt abſolument pas libre dans les points qui ſuivent. Car, pour ce qui concerne les Fiefs, il eſt obligé d'accorder les Inveſtitures ſelon que les Loix l'ordonnent; quand aux Titres, il promet de ne les accorder qu'à des perſonnes qui les meritent, & qui ont aſſez de biens pour les maintenir, & lorſqu'il les accorde, il donne ſeulement le nom & le reſpect qu'il leur eſt dû ces Princes & ces Comtes pour acquerir du

pou-

voir & des privileges doivent avoir le consentement de leurs corps respectifs, pour pouvoir être admis dans les Sceances à donner leur voix. Cependant il y a des Titres d'une plus grande consequence, comme par exemple d'annoblir des Dames qui sont par leur naissance inferieures à celle des Princes qui voudroient les épouser, & par ce moyen legitimer leurs descendans, qui autrement par l'inégalité de naissance sont regardé comme incapables de succeder. Dans les cas de minorité on ne doit faire aucun tort au tuteur naturel du Prince, & dans tous les autres cas on doit agir avec beaucoup de precaution; non obstant tout cela, les prerogatives Imperiales sont accompagnées d'un grand nombre d'avantages considerables. Telle est la politique de cette Cour.

Aprés avoir examiné les differens pouvoirs de l'Empereur & des Princes de l'Empire, nous allons les considerer comme agissants conjointement dans les Diettes ou Assemblées des Etats de l'Empire, où le Corps Germanique paroit dans tout son lustre, & dans lesquelles reside le pouvoir legislatif de l'Empire. Il seroit inutile d'entretenir les Lecteurs du detail de la difference qui se trouve entre les diettes anciennes & modernes: la diette étant maintenant devenuë necessaire & perpetuelle, & ce qui subsiste à present ayant pris scéance depuis 1653, il n'est pas non plus necessaire de nous arreter sur la maniere

deconvoquer & d'ouvrir cette aſſemblée, comme tout cela n'arrivera pas vraiſemblement de nos jours, c'eſt pourquoi nous devons nous contenter d'obſerver, que chaque Etat, Prince, Prelat, Comte & ville libre de l'Empire ont droit de ſcéance dans cette diette, auquel les Princes pretendent avant l'Inveſtiture, les Prelats avant de recevoir leurs Bulles, & les Tuteurs des jeunes Princes pendant la minorité de leurs Pupilles.

Lorſque l'Empereur eſt preſent dans l'endroit où ſe tient la diette (qui eſt ordinairement à Ratisbonne, mais qui peut ſe faire dans toute autre Ville de l'Empire) il y preſide en perſonne; lorsqu'il eſt abſent, il le fait auſſi en la perſonne de ſon commiſſaire principal, qui expoſe devant l'aſſemblée tous les ordres de ſon maitre, ce qui ſe fait par la communication de ce qu'on nomme decret commiſſorial.

Le directeur, ou comme nous le nommons l'Orateur de l'aſſemblée, eſt l'Electeur de Mayence, en qualité de Chancellier de l'Empire; c'eſt pourquoi il a là une Chancelliere, dans laquelle ſont adreſſées toutes les affaires qui doivent paroitre devant la diette, & elles ſont communiquées par le ſecretaire de l'Electeur, qui lit les papiers qu'on doit produire aux ſecretaires des autres Miniſtres des Etats à la diette, & ceci eſt ce qu'on appelle per dictaturam. De là vient l'expreſſion, de transmettre les memoires, ou

autres papiers d'Etat à la dictature de l'Empire.

On trouve ordinairement dans tous les details que nous avons vût des debats dans les diettes Germaniques, qu'il y est fait mention de divers colleges, il faut donc bien faire remarquer, que la diette, ou assemblée generale des Etats, est regardée comme etant divisée, ou comme formant des colleges distingués, dont chacun a son sa voir en particulier. Le premier est celui des Electeurs, dans lequel l'Electeur de Mayence dirige, non en pluralité de Chancellier de l'Empire, mais comme Premier Electeur, ou, ainsi que quelques uns le nomment, Doyen du College.

Le seconde est appellé le college des Princes, dans lequel non seulement les Princes spirituels & temporels de l'Empire ont séance, mais aussi les Prelats, qui ne sont pas considerés comme Princes, & les Cômtes d'Empire. Mais quand à leurs voix, il y a une grande difference; car les Princes spirituels & temporels donnent leurs voix separement, c'est à dire que chacun d'eux n'a qu'une seule voix, mais les Prelats & les Comtes donnent les leurs par Bancs, n'en ayant que chacun une.

Les Prelats sont divisés en deux branches, qui sont celles du Rhin & de Schwabe; mais les Comtes le sont en quatre, qui sont la Weteravie, la Schwabe, la Franconie & la Westphalie. Il n'y a aucun de ces Comtes ni de leurs

miniſtres preſens à la diette, ils ſe contentent d'y envoyer un Miniſtre de chaque Banc, pour maintenir leurs droits, & pour donner leurs ſuffrages quand on les demande. L'archiduc d'Autriche & l'archevêque de Saltzbourg ſont les Directeurs du collège des Princes, & officient alternativement, ſuivant que les objets de leurs deliberations l'exigent: c'eſt pour cette raiſon, que le Miniſtre de l'Archiduc d'Autriche s'aſſeoit à la droite du Banc parmi les Princes ſpirituels.

Le troiſieme College eſt celui des Villes libres de l'Empire, & le directeur de ce college eſt le Miniſtre de la Ville où ſe tient la diette. Les deux premiers colleges ſont appellés ſuperieurs, & comme nous l'allons demontrer ils le ſont en effet de la diette.

Dans tous ces colleges le ſentiment de la majorité eſt conſideré comme celui du Corps, excepté dans quelques cas particuliers reglés par le Traité d'Osnabrug, dans leſquels le conſentement de tous eſt neceſſaire. Ceux-ci ſont, tout ce qui concerne la Religion, & qui a du raport avec l'Empire comme un corps collectif; & dans un cas où les Catholiques ſont tous d'un côté & les Proteſtans de l'autre, ceci, comme dans pluſieurs autres cas, quelqu'inégal que ſoit le nombre des voix, eſt cependant regardé comme une diviſion égale. L'affaire des contributions fut propoſée pour l'ajouter à ces cas, mais elle fut referé à la diette, où elle n'a jamais

été

été établie, de façon qu'elle eſt encore dans le même état que ſi elle avoit été actuellement declarée comme l'un de ces cas.

Lorſque quelque point vient devant la diette, il eſt premierement deliberé & debattu dans le college des Electeurs, & enſuite dans celui des Princes: ſi ces colleges different entre eux, ils tachent de ſe reconcilier par une espece de conferences libres, dans lesquelles les Directeurs aſſiſtent ſeulement, avec ceux que les colleges jugent à propos de nommer pour ſe joindre avec eux. Lorſqu'au moyen de ces conferences les colleges ſont tombés d'accord, on ſignifie leur opinion au troiſiéme college, & on l'invite a y acceder; mais s'il ne le fait pas, le premier eſt reglé & enregiſtré dans la Chancellerie & delivré au Commiſſaire de l'Empereur, avec le titre de l'opinion de l'Empire: on fait ſeulement mention à la fin, quelle a été l'opinion du troiſieme college.

Un point debattu avec beaucoup de chaleur, c'eſt de ſavoir, ſi ſuivant les conſtitutions de l'Empire Germanique l'opinion de la majorité des colleges eſt proprement le ſentiment de l'Empire, ce qui eſt, ſans doute, une queſtion importante, & qui ne ſera vraiſemblablement decidée pas ſi-tôt attendant; mais en l'uſage eſt tel que nous l'avons établi.

Aprés les ceremonies que nous venons de rapporter, cette opinion de l'Empire vient à

S.M.

S. M. Imperiale, qui l'approuve: enſuite il eſt publié en ſon nom, comme une reſolution de l'Empire; on exhorte les Etats à y obéir, & tous les Tribunaux de l'Empire doivent la regarder comme telle.

Mais aprés tout ce que nous avons dit, cette matiere reſtera cependant en quelque façon obſcure, ſi nous n'expliquons pas les ſujets qui ſe traitent de cette maniere à la diette. En premier lieu la diette fait des Loix, elle explique les Loix, & decide des cas douteux, & c'eſt pourquoi, toutes les fois que le Conſeil aulique pretend faire celà on le conſidere comme une infraction réelle & dangereuſe. Enſuite on doit la conſulter pour faire la guerre, dans laquelle l'Empereur ne peut rien faire ſans elle, quand elle eſt accompagnée de circonſtances qui regardent manifeſtement l'Empire.

Lorſque la guerre eſt declarée la diette deſigne le Feldmarechal qui doit commander l'armée; on aſſigne auſſi un Conſeil de guerre. Dans un autre cas que celui de la defenſe de l'Empire, un prince peut quelque fois reſter neutre, comme l'Electeur de Baviere le fit en 1672, lorſque l'Empire s'engagea dans une guerre pour ſauver les Hollandois, & dans la derniere qui fut occaſionnée par l'Election du Roi de Pologne à preſent regnant. La Diette fixe également les depenſes du Gouvernement; & la part que chaque Prince ou Etat doit y donner eſt appelé con-

contingent. Ceci eſt reglé par cequi fut anciennement ſtipulé, & on ſe ſert encore de l'ancien nom des mois Romains, parceque du tems paſſé ces ſubſides étoient deſtinés, ou pour mettre l'Empereur en état de faire la guerre en Italie, ou pour faire ſon voyage à Rome pour y être courronné.

Enfin la Diette entre dans les alliances, & en fait avec les Princes etrangers. Elles ſont cependant negociées par l'Empereur, qui eſt autoriſé à cet effet, & enfin le Traité ainſi conclu eſt ratifié par l'Empire. De là procedent les guerres dans lesquelles l'Empire eſt obligé de prendre part, quoique non attaqué. Pour cette cauſe les Princes étrangers ont auſſi leurs miniſtres à la Diette, quoique l'Empire n'envoye point d'ambaſſadeurs.

Mais dans la pluspart des congrés que l'on aſſemble pour ramener la paix, quand l'Empire eſt impliqué dans une guerre, on a quelqu'égard à ſon interpoſition, comme à Nimegue, où les Miniſtres Imperiaux avoient des pouvoirs de l'Empire. A Ryswic il nomma une commiſſion particuliere; il envoya des deputés à la Haye pour le même ſujet, lorſque pendant la derniere guerre generale, on y tenoit des conferences pour faire la paix; il a auſſi eu depuis quelque part dans l'approbation des Traités de Bade, & de Vienne.

Cependant la verité eſt, qu'il a été extre-

mement maltraité dans toutes ces occaſions, l'Empereur faiſant toutes les conditions qu'il lui plaiſoient. On pourroit regarder ceci avec juſtice, comme la cauſe de cette langueur & inactivité de la diéte, par raport à tout ce qui eſt relativement éloigné de la guerre. Car les Etats de l'Empire, ſachant réellement qu'ils n'ont rien à eſperer, ni rien à craindre de la guerre, ils n'aiment pas non plus à s'y hazarder, & y étant embarqués ils n'agiſſent que nonchalamment par la même raiſon, qui quoique deraiſonnable, eſt aprés-tout trés naturelle.

La paix de Weſtphalie a occaſionné la preſente Diette, & a établi la conſtitution Germanique, mais la diette a payé bien cherement les avantages qu'elle en a tirés, en conſentant par ce Traité, à abandonner de ſi belles Provinces à la France, comme elle l'a fait, auſſi bien qu'à la Suede. Cependant dans tous les autres Traités ſuivans, elle a encore eû un plus mauvais ſort, en perdant dans chacun, & en ne gagnant rien dans tous. C'eſt pourquoi il ne faut pas s'etonner ſi les Etats de l'Empire ſont ſi lents à ſe determiner; puiſque la raiſon & l'experience leur aprennent, qu'auſſi long tems qu'ils peuvent éviter la guerre, ils ne peuvent rien perdre de ce dont ils ne peuvent pas autrement s'aſſurer.

Les

Les grands & les Puiſſans Princes de l'Empire peuvent, comme les autres grands Princes, être engagés à entrer dans des alliances & dans des guerres pour leurs interêts & leurs vuës particulieres, & agir alors avec vigueur & courage, ainſi que font les autres Princes, & par les mêmes motiſs de gains & d'avantages avoir leurs propres miniſtres dans chaque congrés pour menager ce qui les concerne, mais le corps Germanique eſt diſpoſé de telle façon, qu'il lui eſt impoſſible de tirer aucun profit de telles negociations, même dans les conjonctures les plus favorables; au contraire, étant ſouvent appellé, & attendu, pour ſatisfaire à ce qu'ont accordé les Traités aux autres Puiſſances, nous ne devons nullement être ſurpris de ſa conduite. Mais pour continuer, il n'y a rien, par raport au Corps Germanique, qui merite plus d'attention que les Diſtinctions touchant les Religions, parce qu'elles diviſent réellement les Etats comme en deux corps differens, & par des interets auſſi differens, & même dans des cas opposés. Tout le monde ſait que Luther commença à prêcher la doctrine de la Reformation en Allemagne, & que ſes ſentimens touchant la Religion furent bientôt adoplés, non ſeulement par un grand nombre de perſonnes, mais encore les ſujets en general de pluſieurs Gouvernemens de l'Empire.

Cela ayant desesperé la Cour de Rome, elle remua Ciel & terre pour suprimer cette Heresie, ainsi, qu'elle la nomme, par le bras seculier. Les Protestans se servirent de la même methode pour leur propre defense & celle de leurs consciences. De là provient la Ligue de Schmalcald en 1530., à la tête de laquelle furent l'Electeur de Saxe & le Landgrave de Hesse.

Nous avons donné dans l'article precedent l'Histoire des guerres par raport à la Religion, & demontré le peu d'avantage que l'Electeur de Saxe a eu en s'ingerant entre l'Empereur & les Protestans, & combien près étoit le premiér de renverser la Reformation en Allemagne, d'une maniere aussi effective qu'en Bohême; c'est pour quoi il seroit inutile dans dire plus ici.

Ce fut le Traité de Westphalie, qui, comme ayant terminé toutes les autres disputes, en fit autant de celle-ci, & donna le pouvoir aux peuples allemands de l'une & de l'autre Religion de vivre en paix, comme bons chretiens & fidelles sujets: mais ces stipulations ne pouvoient subsister long tems, si on n'avoit pas trouvé quelque moyen pour les Protestans, & pris en corps des mesures pour leur conservation, & si les Loix fondamentales de l'Empire n'avoient établi solidement cette Constitution.

Dans la premiere diette qu'on tint à Ratisbonne, en 1653., aprés la conclusion de cette paix, les Princes & les Etats protestans resolurent d'entrer dans une étroite union l'un avec l'autre, pour leur maintien reciproque; & comme personne n'ose agir sans avoir un chef, ils conserverent unanimement cet honneur à l'Electenr de Saxe, ayant toujours tenu depuis leurs conferences dans la maison de son ministre. De cette union est provenu ce qu'on appelle le corps Evangelique, qui est la garde & le rempart des interets protestans en allemagne, & qui prend soin des Loix établies, pour pourvoir à la sureté de la Religion; & en cas d'infraction, on s'adresse aux pieds du Trône de l'Empereur, qui procure satisfaction.

On se seroit imaginé, que quand l'Electeur de Saxe abandonna la Religion protestante, il devoit par consequent avoir perdu la qualité de chef du Corps Evangelique, mais ce fut tout le contraire, & c'est ce que nos Lecteurs doivent trouver fort étrange; mais on allegue deux raisons à sujet. La premiere est, que l'Electeur de Saxe considerant le poids & l'influence que ce caractére lui a donné, il n'est pas porté à le quitter. La seconde est, que les Protestans trouvant que son changement de Religion donnoit de la force à ses representations en leur faveur auprés de ceux de sa propre communion, il ne

trouvent pas à propos de le priver du soin de leurs affaires, quoique cependant ils peuvent le faire quand bon leur semblera.

Il y a, je crois, seulement un point encore que nous devons considerer; savoir, la division de l'Empire en cercles, cequi dans un des articles precedens, a été démontré être un reglement fait pendant le regne de l'Empereur Maximilien. J'ai fait mention aussi des causes de cette division, & que ce fut pour l'exercice de la Justice, ce qui donna lieu à la fondation de la chamdre Imperiale. Cette division, qui fut fait en 1500, en fixa seulement six, savoir la Baviere; la Franconie, la Schwabe, la Saxe, le Rhin, & la Westphalie, que l'on nomme encore anciens cercles.

Mais les grands Princes n'etant plus intentionnés de mettre leurs domaine sous la forme de cercles, l'Empereur les prevint, & en mettant les Domaines de la maison d'autriche dans les cercles d'autriche, & de Bourgogne, il engagea les Electeurs de Saxe & de Brandebourg à suivre son exemple dans le cercle de la haute Saxe, & les Electeurs Ecclesiastiques en firent de même par raport au Haut Rhin, ce qui fit monter le nombre à dix. Dans chacun de ces cercles il y a un Directeur, & un chef; le premier pour la conduite des affaires civiles, & le second pour celle des affaires militaires, Les

Direc-

Directeurs ont des appointemens fixes, & permanens; mais les chefs ou Generaux ſont élûs par les cercles. C'eſt aux Directeurs des cercles reſpectifs que la Chambre Imperiale remet l'execution de ſes decrets. De là nous pouvons voir comment cette diſtribution devint en uſage dans celle de la Juſtice, comment auſſi, & pour quelles raiſons les plus puiſſans Princes y étoient les moins portés.

Les cercles ayant beaucoup d'affaires à menager, tiennent de frequentes diettes, dans les quelles leurs directeurs preſident, & prennent les meſures pour leur propre avantage & leur ſureté; & comme il arrive quelque fois qu'ils ne peuvent pas bien y réuſſir ſans l'aide de leurs voiſins ils communiquent avec les diettes des autres cercles. Quand cela eſt fait dans quelqu'occaſion particuliere, ou dans le deſſein de parvenir à un certain but, on les nomme Cercles confederés; mais cela étant plus frequent parmi les Cercles du haut & du bas Rhin, & de Weſtphalie, il s'enſuit qu'on les appelle cercles correſpondans.

Nous avons donné à nos Lecteurs, dans un detail auſſi borné qu'il nous a été poſſible, une Idée complette du Gouvernement le plus compliqué, ancien & moderne, qui ait jamais ſubſiſté, & nous les avons auſſi mis en état de comprendre tout cequ'en ont pû dire nos Orateurs & nos Politiques. C'eſt pourquoi nous

n'avons plus rién à y ajouter, que cette derniere obſervation; qui eſt, qu'independamment de tout ce que peuvent faire les Princes ou particuliers pour avancer leurs interets, le Corps Germanique ne perd jamais de vuë le maintien de la Liberté publique, comme étant fondée ſur le Traité de Weſtphalie.



IDEE GENERALE
DE LA
GUERRE PRESENTE,
DEPUIS
L'ENTREE
DES PRUSSIENS
EN SAXE,
AU MOIS D'AOUT 1756. (*)

Le Roi de Prusse ayant envahi la Saxe de la maniere qu'il l'a fait, a eu besoin de tous ses talens pour justifier sa conduite envers le Roi de Pologne, comme Electeur de Saxe, & voici à peu près ce qu'il paroit dire par les Manifestes dont il a inondé l'Europe.

„ J'avois des droits sur le beau Duché de
„ Silesie, qu'on avoit prils à mes Ancêtres;
„ je voulus les faire valoir; se sacrifiai toutes
„ mes forces, le sang de mes sujets, le resen-
„ timent, l'amitié, tour a tour: je le regagnai
„ enfin. J'apprens qui l'Imperatrice Reine ne
„ pense qu'a m'enlever ce Païs revendiqué qui
„ m'a tant couté. La proposition qu'elle a fait
„ faire aux Anglois en est une nouvelle preuve.
„ Envain je lui demandai si cette envie est bien
„ réelle, envain je la priai de ne point entre
„ prendre de la satisfaire sans m'en avertir, je

 „ n'en

(*) V. L. G. D. B.

„ n'en reçus qu'une reponſe fiere, & trop
„ ſaite pour m'ouvrir les yeux. Je n'ignorai
„ pas d'ailleurs la foibleſſe de mon Ennemiai,
„ j'examinai quelles peuvent être ſes reſources.
„ Je n'imaginai pas quelle pût en trouver
„ chez les François, je leurs croiois trop de ju-
„ gement pour ſe laiſſer entrainer par elle, dans
„ les circonſtances où ils ſont. Je ne puis mê-
„ me penſer qu'elle leur preſentâ un moyen de
„ les tirer dans ſes Interêts, qui doit lui devenir
„ plus funeſte qu'à eux. Je conclus donc qu'el-
„ le comptoit ſur les Puiſſances qui entourent
„ ſes Etats. Je fixai mes ſoupçons ſur l'Elec-
„ teur de Saxe, qui eſt facile à gagner. Je
„ ſurprens des Lettres qu'ecrivent en ſon nom
„ ſes Miniſtres & Ambaſſadeurs. Mes doutes
„ deviennent des certitudes. Je me hate, pour
„ ne pas donner le tems à mes ennemis de s'unir,
„ & pour n'être pas accablé par cette Union.
„ Cependant pour faire les choſes dans les reg-
„ les en uſage parmi les Nations civiliſées, j'en-
„ voye demander à l'Electeur de Saxe le paſſa-
„ ge de mon Armée dans ſes Etats, & quelques
„ unes de ſes places pour ma ſureté. Con-
„ vaincu de ſes mauvaiſes intentions à mon
„ égard, par celles qu'il m'avoit temoignées
„ dans notre derniere Guerre, & par les Let-
„ tres que je venois de ſurprendre, je fus per-
„ ſuadé, qu'il les decouvriroit pas un refus,
„ & me mettroit en droit de tout entreprendre.

„ Au

„ Au lieu de cela il m'accorda tout, il me fit
„ des complimens, complimens des plus po-
„ lis. Le piege où la patience & la douceur
„ affectée des François ont fait donner les
„ Anglois, se retraça alors à mon esprit; je ne
„ voulus pas donner dans un piege plus grossier
„ encore. Je vis que la foiblesse actuelle de
„ l'Electeur de Saxe, dictoit l'artifice qu'il em-
„ employoit, qu'il prétendoit m'envelloper sans
„ danger pour lui, lorsque j'aurois les Autri-
„ chiens en tête. Je voulus profiter de ma pe-
„ netration. La copie de ses projets que je
„ tiens tranquilise ma conscience d'honette
„ homme. Je m'appuye sur la justice intrin-
„ seque de ma Cause; & je vole en chercher
„ la manifestation dans l'original de cette co-
„ pie. Les hommes qui pretendent, que l'ex-
„ acte equité defend de punir l'intention, peu-
„ vent tant qu'il leur plaira suivre un prejugé,
„ dont la dupe est toujours la victime. Je le
„ rejette avec bien d'autres que je leur laisse.
„ Devois-je me laisser surprendre dans mon
„ propre Païs, devois-je sacrifier mes troup-
„ pes, & me faire enlever mes Possessions,
„ pour faire dire après: *Il eut pû prevenir ses*
„ *malheurs, mais il n'étoit pas de l'exacte*
„ *justice qu'il les prevint:* N'ai je pas dû plu-
„ tôt sacrifier un frivole point d'honneur, sûr
„ de revenir bientôt de ce sacrifice.

„ Ma conduite envers le Roi de Pologne,
„ Electeur de Saxe, justifie autant la bonté de
„ mon cœur, que tout ce que je viens de dire
„ la justifie elle-même. Je suis entré sur ses
„ Terres, sans y faire le moindre degat. Je
„ lui ai dit en amitié, que je le priois de me
„ donner ses places & sa personne à garder,
„ afin de pouvoir être sûr de lui, jusqu'à la
„ fin de la Guerre qui venoit de s'allumer.
„ J'ai conjuré ses Ministres, de ne point em-
„ pêcher un dessein si raisonable. Je leur ai
„ protesté, que je ne leur voulois que du bien;
„ ils n'ont pas voulû m'en croire. Je les ai me-
„ nagés malgré leur temeraire defense, j'ai re-
„ compensé ceux d'entre eux qui ont voulu
„ entrer dans mes vuës. J'ai protegé ceux qui
„ se sont soumis. Je me suis saisi, il est vrai
„ de leurs Revenûs; mais j'ai promis de les
„ leur rendre. J'ai fait garder respectueuse-
„ ment par mes Trouppes la Reine, pour qu'il
„ ne lui arrive pas du mal par quelque desor-
„ dre; je ne voulois pas même qu'elle s'expo-
„ sât a la fatigue d'un voyage, dans un tems
„ où elle croyoit avoir lieu de s'affliger, & où
„ sa santé étoit alterée. Enfin j'ai permis au
„ Roi, de me laisser le maitre chez lui. Je l'ai
„ laissé passer libre à travers de mon Armée,
„ quoique je gardasse la sienne prisonniere. Je
„ lui rendrai tout ce qui lui appartient, à la fin
„ de la Guerre. Il a son Royaume de Pologne,

„ où

„ où il peut ſe repoſer en attendant. Comment
„ peut il donc ſe plaindre de moi? ſurtout lors-
„ que je tiens les Papiers qui l'accuſent? Ne
„ pourrois-je pas joindre à ce reproche, celui
„ du tems qu'il m'a fait perdre à le ſubjuguer?
„ S'il avoit voulu ſe prêter de bonne grace, aux
„ precautions que je prenois pour ma ſureté,
„ j'aurois peut-être déja vaincû l'Imperatrice-
„ Reine, & la Guerre ſeroit finie; les François
„ n'auroient pas fait les pas, qui leur couteront
„ cher; je n'aurois pas pris enfin la peine de
„ faire cette Apologie, dont l'effet m'intereſſe
„ bien moins, que le ſuccès qu'aura la valeur
„ de mes Trouppes, & la fortune qui ſuivra
„ mon courage & ma fermeté, dans un deſſein
„ qui n'a pas beſoin de paroitre juſte pour
„ l'être. “

Ce Manifeſte ne demeura pas ſans replique. Le Roi de Pologne y repondit avec l'amertume & la vehemence qu'inſpirent l'oppreſſion & le malheur. „ Comment diſoit il, le Roi de Pruſſe
„ peut-il penſer qu'il en impoſera au monde par
„ des raiſons captieuſes, ſi contraires à tous les
„ principes reçus parmi les Gens raiſonnables?
„ Les loix qui defendent de punir l'intention
„ lui ſemblent onereuſes; combien le ſeroient
„ d'avantage celles qui le permettroient? Occu-
„ pés comme nous le ſommes ſans ceſſe à pro-
„ jetter des alliances & des ligues utiles (ſoin
„ reellement neceſſaire à notre conſervation, &

„ ſurtout pour les foibles) oſerions-nous ſeu-
„ lement penſer, oſerions-nous choiſir les
„ amis qui nous ſont les plus convenables, ſi
„ dans l'inſtant l'objet qui ne ſeroit pas choiſi,
„ venoit à l'improviſte ſe jetter ſur nous pour
„ nous accabler? N'eſt ce pas vouloir nous pri-
„ ver du precieux don du ciel, de la liberté?
„ Mais cette precipitation, n'eſt elle pas auſſi
„ mal entendue qu'injuſte? Nous nous connoiſ-
„ ſons aſſez bien, pour ne pas ignorer nos com-
„ muns uſages. Le Roi de Pruſſe ſait, que le
„ moment, où l'on projette une Alliance dont
„ on examine l'utilité, precede ſouvent celui où
„ l'on fait une Alliance contraire, dont on eſ-
„ pere mieux. A t'il ſaiſi l'inſtant où les
„ Anglois marchandoient avec l'Imperatrice
„ Reine pour l'attaquer? n'auroit il pas perdu
„ à cette impatience, puiſqu'après ils ſe ſont
„ unis à lui? J'en euſſe peut-être fait autant.
„ Mais il n'oſe ſe ſervir de ce Syſteme, lors-
„ qu'il n'en voit pas l'utilité & la ſureté, il n'a-
„ voit pas interet d'avoir les Anglois pour en-
„ nemis. Il me reproche le parti que je pris
„ dans la derniere Guerre! toutes les raiſons
„ reunies le juſtifient aſſez; & d'ailleurs doit-
„ on garder ainſi une odieuſe rancune? A quoi
„ donc ſerviroit une paix, ſi elle n'eteignoit les
„ querelles paſſées? Dans ce cas là le Roi de
„ Pruſſe ne ſeroit pas de longtems quitte avec
„ les François; ils n'agiſſent cependant dans

„ cette

„ cette Cauſe que par generoſité pour moi, &
„ pour l'Imperatrice-Reine, par l'Amitié
„ d'un nouveau Traité d'Alliance deffenſive
„ dont l'ardeur doit reparer les fureurs d'une
„ longue haine.

„ Mais enfin ce pretendu projet dont le
„ Roi de Pruſſe pretend avoir trouvé l'Original
„ dans mon Cabinet, n'a jamais exiſté. Mes
„ Miniſtres ont pu imaginer entre eux ce qui
„ pourroit me convenir, & ſe communiquer
„ leurs idées, cela eſt très permis: quand à moi,
„ quoique je fuſſe libre de les approuver, ſans
„ que le Roi de Pruſſe dût en conſequence venir,
„ comme il a fait, chercher cette approbation
„ dans mon Cabinet; je n'avois rien approuvé.
„ rien reſolû. Il a violé le droit des Gens,
„ ſans avoir trouvé cette frivole & dan-
„ gereuſe excuſe. Si j'avois été ſi près de me
„ declarer ſon ennemi, je le connois aſſez pour
„ n'avoir pas negligé les precautions neceſſaires
„ contre lui. Je lui ai offert de demeurer neutre,
„ j'ai accordé tout ce qu'il m'a fait demander.
„ Je ne l'ai refuſé que dans un point, où mon
„ honneur me dictoit le refus. Il vouloit que
„ je me declaraſſe contre l'Imperatrice-Reine,
„ à qui je dois comme lui hommage & reſpect,
„ mon alliée, mon amie fidelle; que je ſacrifi-
„ aſſe ces devoirs à une union avec lui, d'au-
„ tant moins deſirable, que la foi & l'amitié,
„ ne ſont pas ſes principales divinités. Le Roi

„ de

„ de Pruſſe ſe plaint de ma douceur, comme
„ d'un piege, d'une trahiſon même; il l'a trou-
„ vêe plus étonnente que dangereuſe; il ne la
„ craignoit pas, mais il n'en vouloit point. Il
„ a feint de la ſoupçonner.. Le paſſage de ſes
„ trouppes dans mes Etats, auroit été à ſés de-
„ pens, s'il y etoit entré comme Ami; en y
„ venant comme Uſurpateur, il na été qu'aux
„ miens. Cette cruelle & injuſte Politique le
„ met en état, de ſe parer ailleurs d'une gene-
„ roſité, dont le revers eſt pour moi.

„ Quand à la bonté, aux menagemens dont
„ il ſe vante; les faits les mieux conſtatés demen-
„ tent ce qu'il en dit. Mes Poſſeſſions pillées;
„ mes Trouppes defaites, violentées & enchai-
„ nées; la Reine mon Epouſe captive, traitêe
„ avec indignité, tout annonce le Tiran, le vio-
„ lateur de toutes les loix. Qui au monde ne
„ ſeroit pas indigné d'une injuſtice ſi inouïe?
„ Qui verra de ſang froid un pacifique Roi,
„ depouillé de ſes Etats, qu'il voit ravager &
„ detruire, ſans que le Deſtructeur puiſſe alle-
„ guer un motif ſolide de cette violence odieuſe.

„ Que les Princes de l'Europe qui en rient
„ interieurement, tremblent pour eux-memes,
„ que le Roi d'Angleterre ſe ſouvienne qu'un
„ oui, au lieu d'un non dit à l'Imperatrice-Reine
„ auroit pû reduire (de la part des Pruſſiens au
„ lieu des François) ſon Païs d'Hanovre dans
„ le même état, où ſont mes Saxons. Enfin,
„ que

„ que toutes les Puiſſances s'uniſſent, pour re-
„ mettre en vigueur la Police honnétte & raiſon-
„ nable qui fait la commune ſureté, que nous
„ avons toujóurs obſervée jusqu'à preſent, &
„ qu'on puniſſe ſans exception ceux qui preten-
„ dent ſe faire un droit de la Violation. "

L'Imperatrice - Reine de ſon coté ſe plaignoit auſſi fort que le Roi de Pologne. Mais ſes plaintes faiſoient moins d'effet. On ne pouvoit être dans le doute ſur ſes intentions, on ſavoit qu'elle etoit très decidée de ſe faire rendre ce qu'elle avoit été forcée de ceder, cette Sileſie qu'on lui a extorquée. Quoiqu'elle dit qu'on l'attaquoit avant qu'elle ſe fut declarée poſſitivement, elle avoit de la peine à faire pancher la balance de la Juſtice de ſon coté. Il falloit y mettre les plaintes du Roi de Pologne comme Electeur de Saxe pour pouvoir y reuſſir. Deux objets differens que l'on confond, prennent ordinairement la même teinture, & c'eſt toujours celle des deux qui frappe le plus la vuë, qui fait l'effet.

Cependant le Roi de Pruſſe laiſſa à ſes Miniſtres le ſoin de continuer les discuſſions, & les reproches. Il ne s'occupa que de terminer, ſi faire ſe pouvoit, promtement la guerre. Il debuta par entret en Saxe ſous pretexte d'un paſſa-amical, & il entra dans Leipzig en Conquerant & s'achemina vers Dresde, ce qui fit que le Roi

Elec-

Electeur se retira à Pirna, avec le peu de troupes qu'il avoit tenu sur pied, se croiant en pleine paix. Frederic s'amusa à économiser en Saxe, sous pretexte de n'óser avancer vers la Boheme, en laissant derriere lui ce peu de troupes, qu'il nomma lui-même le piquet de Saxe. Puisqu'il vouloit prévenir l'Imperatrice Reine, & quil se soucioit si peu du dit piquet, on peut dire que l'avarice, qu'il trouvoit moyen d'assouvir aux depens de la mallheureuse Saxe pour la seconde fois, l'aveugla, & lui fit perdre les momens, qu'il avoit destinés à envahir la Boheme, avant que l'Armée du Comte de Broune fut assemblée; aussi ce General lui tint-il tête à la journée de Loboschûtz, dont les deux Partis s'attribuerent la gloire. Frederic remporta une grande victoire sur les Autrichiens proche Prague; mais ceux-ci en prirent ensuite la revanche à Planian. Le Roi de Prusse, qui n'étoit point accoutumé à être vaincû, n'en fut cependant pas abbatû quoique ses Amis & Alliés en fussent consternés. L'Imperatrice perdoit moins en perdant dix Soldats, que le Roi de Prusse en enperdant un seul. On alloit jusqu'à regarder les succès de celui-ci, comme autant d'accidens, qui hâtoient sa destruction. Mais sa valeur, son experience, son habileté, étoient d'une resource infiniment superieure, à l'avantage du nombre qu'avoit son Ennemie. Pour augmenter cet avantage, la magnanime Therese s'entendit avec l'Imperatrice de Russie,

Russie, qui lui en Roy a une nombreuse Armée. Mais comme les Russiens marchoient lentement, qu'ils avoient un long chemin à-faire, & qu'il y avoit d'autres inconveniens qui les retenoient, on crut qu'ils pourroient bien n'arriver qu'après la Guerre finie.

Les cent mille François qui devoient aussi combattre le Roi de Prusse, furent plus lestes pour atteindre bientôt le Rhin. Alors la multitude chez les Anglois voyant le Roi de Prusse vaincû, entouré de si puissans Ennemis, le crut perdu sans ressource. Les regrets suivent toujours le decouragement; ils se repentoient de s'être unis à lui. La belle Union, se disoient-ils à l'oreille! elle nous a rendus ennemis de la Maison d'Autriche, qui par depit a donné la partie de ses Possessions qui nous avoisine, à garder aux François. Cette guerre va mettre le comble à leur pouvoir & à leur autorité. Le Roi de Prusse sera bientôt détruit; ses Ennemis qui sont les nôtres, partageront sa depouille; & devenus plus forts ils viendront fondre sur nous. La Maison d'Autriche aura tous les Etats Prussiens, & les François s'empareront des nôtres. Les Anglois plus circonspects gemissoient d'un inconvenient plus proche & plus réel. Ils voyoient que cette Alliance exposoit les Etats de leur Roi, comme Electeur d'Hanovre; ils sentoient qu'il falloit efficacement l'aider à les defendre. Ils étoient affligés de ne pouvoir par

cette

cette diverſion forcée, retirer l'avantage que leur promettoit la diverſion des François. Ils eurent pluſieurs debats pour accorder leurs veritables interets, avec leur Amour pour leur Roi; ils partagerent le differend, un peû aux depens de ce dernier ſentiment.

Le Roi d'Angleterre ſentit la foibleſſe des ſecours, qu'il avoit obtenus; il eſſaya d'une ruſe fine. Il fit faire aux François de grandes proteſtations d'amitié en qualité d'Electeur d'Hanovre, & les aſſura qu'il n'étoit leur ennemi que comme Roi d'Angleterre. Cette diſtinction fut trouvée plaiſante par la France; elle lui donna tout le ridicule, dont elle étoit ſuſceptible. Il eſt ſi difficile de perſuader la verité, à ceux qui ont interêt de ne pas la croire, qu'il eſt ſurprenant qu'on s'imagine leur faire prêter quelqu'attention à une ſubtilité. Le Roi d'Angleterre ne s'y amuſa pas longtems. Il envoya ſon Prince de Cumberland à la tête d'une Armée, qui trop foible, quoique jointe des Trouppes de Heſſe, de Brunſwic &c. ſes Alliés, ne put empêcher l'Armée Françoise de paſſer dans le Païs d'Hannovre. Le Duc de Cumberland ſe contenta donc de les obſerver, toujours en reculant; & quand il vit, ne leur reſtoit plus qu'à le prendre lui-même, & tout le Treſor du Roi ſon Pere, il leur parla d'accomodement. Les François n'heſiterent point de l'écouter, au lieu de ſaiſir ces grands Treſors d'Hanovre ſauvés à Stade,

à Stade, dont ils auroient bien pû faire uſage, qui doivent être l'unique but de leur entrepriſe, & qui enfin auroient peut-être terminé la Guerre, laquelle au moins vauroit certainement été decidée heureuſemunt pour eux. Par l'interpoſition de ſa Majeſté Danoiſe on conclut la Convention de Cloſter-Seven, où les Francois ont admis la diſtinction qu'ils avoient d'abord refuſée & ridiculiſée. Les François devoient reſter, en conformité de cette Convention, en poſſeſſion de l'Electorat d'Hanovre, à condition que les Trouppes en queſtion reſteroient là oiſifs, & que leur Souverain abbandonnat le Parti Pruſſien, ſans que ces trouppes s'interreſſâſſent pour ſa Guerre.

Le Roi de Pruſſe parut plus affligé que piqué de cette defection; & ſes regrets portoient plus ſur ſes Alliés que ſur lui-même. La multitude, les forces étonnantes de ſes Ennemis ſervoient d'aiguillon à ſa valeur. Le plus grand ſecours pour meriter, eſt la conviction de l'idée qu'on a de notre merite. Un Prince, qui comme le Roi de Pruſſe, ne poſſedoit à l'egard d'autres qu'un petit coin de Terre, qui voyoit s'unir avec grand fracas contre lui les Couronnes les plus puiſſantes, oui, la moitié de l'Europe, n'en pouvoit être qu'enorgueillli, & l'orgueil dans ce qui tient au Courage, eſt quelques fois

la Source de l'elevation. Le Roi de Pruſſe en prenoit, non ſeulement dans le cas qu'il voyoit qu'on faiſoit de lui, mais encore dans la certitude qu'il avoit, que cette eſtime involontaire lui étoit duë. Ses grandes qualités étoient d'autant plus librement miſes en œuvre, qu'un mauvais ſuccés ne pouvoit lui être honteux, & qu'un ſuccès heureux le mettoit au deſſus de l'homme: La gloire excite un deſir plus violent, plus decidé, lorſqu'elle n'eſt point en oppoſition avec la honte.

Le Roi de Pruſſe fit faire quelques remontrances & reproches au Roi d'Angleterre. Mais ce fut pour la forme. Il attendit qu'un evenement favorable lui rammenat les Trouppes lui qui étoient Alliées. Il ſavoit que le coeur de la plupart lui étoit attaché.

Cependant le Roi de Pruſſe s'etoit efforcé de ſon mieux, de donner des preuves eclatantes & deciſives de ſa valeur. Il ſe voyoit en même tems déja defait des Ruſſiens, qui enfin l'avoient joint, & qui deux fois ſuperieurs en nombre avoient eu contre lui un ſuccès, qu'ils auroient du tenter de rendre complet, ſi des raiſons ſecretes ne les avoient obligés de s'en retourner plus vîte qu'il n'étoient venus. Il avoit repouſſé les Suedois jusques chez eux. Une autre Puiſſance

étoit

étoit prete à se declarer pour lui; tout lui reussissoit. Les François seuls parurent capables d'arrêter ses progrès; mais un nouveau faux-pas qu'ils firent les éloigna de cette prétention.

Louis XV. avoit donné d'abord le commandement de son Armée à un general sage, experimenté & prudent, qui à ces qualités joignoit une Valeur respectable. Il ne pouvoit donc manquer de réussir, & il réussissoit en effet, mais très lentement au gré des François, qui pour la plûpart ne vouloient que des succès promts. C'étoit lui qui avoit pris le païs d'Hanovre, mais avec prevoyance pour ne rien risquer par la precipitation. Cependant l'Imperatrice Reine souffroit de cette sagesse. Le Roi de Prusse la pressoit vivement. Elle craignit qu'il n'eut obtenû sur elle le dessus, avant que les François & les Russiens ne fussent arrivés à son secours. Ses plaintes furent inutiles à l'égard des Russes; Mais ils étoient plus que suffisans pour porter l'impatience des François à leur comble. Le Roy de France rappella le General trop lent, & envoya à sa place celui qui avoit pris Minorque sur les Anglois. Ce fut lui qui donna la Paix aux Hanovriens. Cet incident fut trop sensible aux Anglois. Ils n'aimoient pas de revoir leur Vainqueur donner la loi à leur Roi.

Tandis que ce General s'arangeoit dans le Paï d'Hannovre, un autre General François ammenna une autre Armêe, pour combattre le Roi de Prusse & pour mettre le comble à sa defaite. Il joignit cette Armêe à celle de l'Empire. Le Roi de Prusse peu eéffrayé d'un nombre du double plus fort que celui de son Armêe, eut bientot separé ses Ennemis par la Bataille de Rosbach. Les premiers qui s'enfuirent, entrainerent les autres dans leur fuite. Le Roi de Prusse en tua tant qu'il put, poursuivit & fit prisonniers une grande partie des autres. Au-reste cette armée Françoise tacha de se joindre à la grande Armêe d'Hannovre, ils la trouverent aux prises avec les Alliés qu'ils auroient du prévenir. Selon que les François disoient, ce dernier evénement étoit resulté du premier; car aussitôt que le Roi d'Angleterre avoit appris la Victoire des Prussiens, il avoit ondonné à ses Trouppes de rompre la Convention. La surprise qu'il faisoient paroitre de cette infidélité, étoit plus singuliere que l'infidelité meme, dont ils se plaignoient. Ils avoient tant accusé le Roi d'Angleterre de mauvaise foi, & de perfidie, que si ces accusations étoient sinceres, rien ne devoit les étonner. Les Anglois de leur côté soutenoient que les françois avoient manqué les premiers à leur parole, & leur reprochoient des violences contraires au traité.

On

On publia de part & d'autres des Volumes de juſtification de cette cauſe. Tous deux vouloient avoir raiſon alors, comme dans leur premiére querelle. Mais ils s'etoient donné tous trop peu de peine pour l'avoir. On ne ſe perſuadoit point qu'ils le deſiraſſent ſincerement; on auroit dit plutot, qu'ils n'en faiſoient quelque ſemblant que pour employer leur papier & occuper leurs Ecrivains Politiques.

Rien n'étoit en effet ſi ſingulier, (pour nous ſervir ici de la remarque d'un certain Auteur anonyme) que de voir les François & les Anglois quitter leur objet principal, pour ne s'occuper que d'un objet étranger. Cette legereté étoit aſſez pardonnable aux François. D'ailleurs ils n'aimoient pas à ſe battre par mer. Ils ont toujours ſi fort mepriſé les avantages qu'ils pouvoient remporter de ce côté là, que ſouvent ils ſe ſont trouvés très depourvûs de Vaiſſeaux. Un Miniſtre d'Etat avoit été à ce ſujet accuſé d'une negligence, qui n'étoit en effet que l'impoſſibilité de vaincre l'antipathie de ſa Nation; il en avoit été disgracié. C'étoit de tout tems l'uſage parmi les Princes, lorſqu'une faute generale leur devenoit prejudicable, de ſe hater de chercher une victime pour l'expier.

Mais les Anglois, pui préferoient par gout & par raiſon l'empire de la Mer à tout, qui gemiſſoient encore de n'avoir pas profité de l'inaction des François; pouvoient-ils ne pas ſaiſir le moment qui leur redevenoit favorable? Au lieu de cela ils ne penſoient qu'à celebrer la gloire du Roi de Pruſſe, à lui faire accepter leurs ſubſides; une etrange joye les enivroit! Lorsqu'après avoir battû les François, le Roi de Pruſſe eut du desavantage contre les Autrichiens, lorsqu'il les vainquit de nouveau, les Anglois ne s'occupoient que de lui. Moins attentifs à des combats, à des victoires que l'humiliation des François devoit leur rendre agréables, ils faiſoient l'unique but de leur deſir, de ce qui n'en devoit être que l'acceſſoire. Cette attention à un ſpectacle qui ne les intéreſſoit qu'autant qu'ils auroient sû en profiter, avoit ſuccedé aux animoſités, aux querrelles domeſtiques, qui les avoient auparavant agités.

Le premier Miniſtre de la Cour de Londres, après avoir été diſgracié par Cabale, remis en grace par neceſſité, n'avoit rien oublié pour fixer la Nation à leurs veritables interêts. Le ſuccès de ſes efforts ne repondit pas à ſes bonnes intentions. Il leur faiſoit envain remarquer, que les François n'avoient eu ſur eux que de très petits avantages, depuis qu'ils s'étoient eux-

eux-mêmes rendus les principaux acteurs de la Guerre en Allemagne; qu'ils employoient presque toutes leur forces pour cette entreprise digne des tems Heroiques, & qu'en consequence ils abbandonnoient le soin de defendre leurs possessions en Amerique. Tout étoit inutile. Tantôt les Vaisseaux des Anglois étoient éloignés de ceux des François, par un vent qui devoit les en approcher; tantôt leur vuë s'affoiblissoit, & ils ne voyoient pas l'Ennemi, quoiqu'à deux pas d'eux. Une autrefois ils resolurent pour se vanger des Genois, de s'emparer d'une Isle qui leur appartenoit. Ils se felicitoient déja de cette conquette. Mais trouvant, en y pensant plus murement, que cela ne se feroit pas si facilement, parceque les Genois y avoient déja reçu les François; ils allerent se mettre dans l'esprit, que la seule préference de date devoit leur faire honneur; ils n'en voulurent plus dès qu'ils ne pouvoient en être possesseurs avant leurs Ennemis.

Ils n'avoient point encore vangé la prise de Minorque, leur Isle cherie, lorsqu'enfin ils firent un effort pour laver leur honte. Ils assemblerent une prodigieuse quantité de Vaisseaux, & donnerent les instructions necessaires pour une descente sur les côtes de france; elle se fit, & fut repetée ensuite à la grande satisfaction de

la Nation, quoiqu'au fond il n'y avoit pas la moindre proportion entre les fraix de l'Equipement des flottes & le Domage causé en France, c'étoit veritablement casser les vitres chez les François à coups de Guinées.

Les deux parties belligerantes n'avoient cependant rien oublié pour faire decider en leur faveur les Hollandois, pour les engager dans une Alliance. Ils avoient fait chacun de leur côté, les derniers efforts pour y parvenir: Mais les Hollandois n'avoient point envie de prendre parti. Ils ont mis beaucoup de leur argent en fonds chez les deux Nations, cequi les engage à les menager toutes deux, & à souffrir beaucoup d'avanies de la brutalité de leurs voisins, jusques là que cette Republique aujourd'hui souffre plus que ceux qui sont en Guerre ouverte de part & d'autre, & se trouve mal à sont aise dans la Neutralité presente. La suite de cet Ouvrages en fournira les preuves évidentes.

Les Demarches qu'on fait auprès de Espagnols flattent trop leur caractère; ils ne veulent les faire cesser en se declarant que le plus tard qu'ils pourront. Ils fegnent d'être amis avec les uns & les autres, jettent des regards fiers à droite & à gauche, & quelqu'offre

ſre qu'on leur faſſe, ils dedaignent tout. Les Anglois craignent cependant que les liens du ſang qui uniſſent l'Eſpagne avec la France, ne les determinent enfin; que le ſouvenir ne ſe reveille que les François ne ſe trouvent en guerre qu'en conſequence d'un ſacrifice qu'ils ont fait à la Branche regnante en Eſpagne: mais les Anglois ont tort d'avoir cette crainte; ils n'ignorent point, que les beaux ſentimens ont peu de pouvoir ſur le cœur des hommes, entraînés qu'ils ſont par les ſeules paſſions, de l'Ambition ou de l'interêt & de l'Amour propre, & ſont toujours decidés par la plus forte. Il n'y a que la mort du Roi d'Eſpagne qui puiſſe faire de grands changemens. Sa Succeſſion n'eſt plus litigieuſe; elle eſt ſolemnellement decidée en faveur du Roi de Naples: mais la Succeſſion de celui ci dans ce Royaume, peut etendre le feu de la Guerre. Il pretend y affermir ſon Prince Royal, & d'un autre côté le Duc de Parme pretend y ſucceder préferablement, de Droit. Les Pretentions des Puiſſances qui ont procuré l'établiſſement de ce dernier, ſeront miſes en œuvre ſuivant la Paix d'Aix la Chapelle; elles le ſont même déja par le Roi de Sardaigne. L'Imperatrice-Reine eſt pareillement intéreſſée dans cet Evénement. La France l'eſt naturellement par Don Philippe. La Grande Bretagne ne reſtera certainement pas

hors de jeû ; le parti quelle prendra, eſt vraiſemblament l'oppoſé de la France. Le Roi de Pruſſe y prend de même ſa part, il y en a déja des preuves. Deſorte que ces Differens ne peuvent ſe terminer à l'amiable que par quelque heureux accommodement ou neceſſité. Ce qui eſt encore un Probleme.

Ceci ſuffit pour l'Idée generale de la Guerre preſente. On traite dans la ſuite de cet ouvrage, en detail, le Pour & le Contre du Point d'Appui ou des interêts preſents des principales Puiſſances de l'Europe, impliquées dans cette guerre.



LA FOIBLESSE
DU FEU TROP PRECIPITÉ, DU CANON ET DU MOUSQUET, DE'MONTRE'E PAR LES FAITS.

IL en eſt des opinions comme de la mode. Il ſuffit qu'une opinion, quelque ridicule & peu fondée qu'elle ſoit, devienne univerſelle, pour qu'on ne l'examine plus, & pour qu'on la ſuivre comme un article de foi. Nous en avons une infinité d'exemples. C'eſt delà qu'on ſe revolte contre les novateurs & ceux qui oſent l'attaquer; c'eſt delà qu'il eſt difficile à perſuader la multitude, qui ſucçe, pour ainſi dire, les opinions & les préjugés avec le lait.

J'entreprends donc beaucoup; mon entrepriſe eſt auſſi temeraire que ſinguliére en inſultant l'idole des guerriers, le feu tant vanté des mousquets porté à un ſi haut degré de viteſſe & de perfection. C'eſt un crime atroce. C'eſt une héterodoxie militaire. J'en ſens tout le poids, & j'en prévois le peu de ſuccés. Mais n'importe. La force des raiſons, les exemples, l'experience perſuadent toujours au moins quelques uns, & particuliérement ceux qui penſent & examinent, & qui ont aſſez de courage pour ſe degager des préjugés. C'eſt deja beaucoup de

gagné. On ne revient pas ſi aiſement & tout d'un coup des opinions univerſellement reçues, mais peu à peu; & ceux, qui ne gouteront point généralement tout le ſiſtéme, trouveront par-ci & par là des obſervations, qui les ſatisferont & les inſtruiront.

L'invention de la poudre fut l'époque du changement des armes. Avant ce temps-là, la catapulte tenoit lieu du mortier, la baliſte du canon, la pique de la bajonette; & graces au mépris qu'on eut pour la mort & pour l'humanité, le bouclier ne fut point remplacé par quelque choſe d'équivalent.

Les piques eurent l'honneur d'être conſervées encore quelques temps. Elles étoient mêlées avec les mouſquets. Mais peu à peu on les diminua, & ſur la fin du 17me ſiécle on les métamorphoſa toutes en mouſquets. On aimoit trop le feu pour ſe fâcher qu'il y eut des gens qui l'augmentaſſent. A peine avoit-on abandonné la pique, qu'on s'apperceut d'un vuide. On ne ſavoit pas comment ſe deffendre contre la cavallerie. Voilà l'époque des bajonettes, voilà le temps des armes deffenſives; car on ne penſa point alors de s'en ſervir offenſivement. Le feu & le ſabre étoient les Forces agiſſantes. Le plus ou le moins de feu devoit decider les battailles. Faut-il s'étonner après cela, qu'on commença à rafiner à rendre le feu vif, ſuivi, & plus vite? C'eſt une conſequence na-

naturelle du principe établi. En effet chaque nation s'efforça à l'emporter ſur l'autre dans la viteſſe & dans la maniere à faire les decharges. Delà la pedanterie militaire des feux par diviſions, par pelotons, par rangs, par files, de l'aile droite à l'aile gauche, du milieu aux ailes, des decharges generales &c.

Rafinant ſur la viteſſe des decharges, c'etoit encore une conſequence neceſſaire d'écarter les obſtacles, qui s'oppoſoient à la vîteſſe. C'eſt pour cela, qu'on fit les canons plus courts, qu'on coupa les mouſquets, qu'on fit les cartouches d'un calibre plus petit. Voila à peu près l'hiſtoire du changement des armes. Voions-en auſſi l'effet.

Je ne croi pas qu'on ſe trompera en jugeant de l'effet par le nombre des morts & des bleſſés, qui ſe font dans une battaille, comparé avec le nombre des decharges & des combattans; car il n'y a pas d'effet, à ce qu'il me ſemble, là où il n'y a point des tués ou des bleſſés. A comparer donc le nombre innombrable des coups, qui ſe font dans une battaille, avec le petit nombre des tués & des bleſſés, on ſeroit tenté de croire, que le feu ne ſe faiſoit que pour étourdir les oreilles & pour ébloüir les yeux; Car il eſt certain, & 100. experiences l'ont demontrées avec la derniére évidence, qu'il n'y a qu'un de 80. coups, qui atteigne le but. Ne prenons entre une infinité d'exemples, que celui de

la battaille de Fontenoy. On ſait, qu'en cette action ſanglante les François eurent environ 6000. hommes de tués & de bleſſés.

Quelques centaines de plus ou de moins ne font pas une difference ſenſible. Il y avoit du coté des alliés environ 36000. combattans; deduiſons de ce nombre les Hollandois & la Cavallerie, qui ne chargea point, il y aura 20000. combattans à feu. On ſait encore, que ces 20000. hommes dechargérent toutes leurs cartouches, qui montoient à 36. pour chaque homme; mais ſuppoſons qu'ils n'en chargérent que 20.; ſuppoſons, que l'Artillerie & la Cavallerie n'ait cauſée d'autre perte aux François que 500. hommes; voilà 400000. coups de mousquets contre 5500. morts & bleſſés, ou 73. coups contre un mort ou bleſſé, & encore il y a entre ce nombre des tués & des bleſſés de la bajonette.

Nous avons un exemple de plus fraiche date, qui demontre le peu d'effêt des trop promtes decharges. C'eſt l'affaire de Meer, prés de Weſel, où le General Imhof attaqua les François. Il y avoit 5000. François, qui dechargérent 6. fois au moins; voilà 30000. coups qui ne tuérent & bleſſérent que 300. Hanovriens, ſans deduire ce que le canon & la bajonette y fit. Qu'on parcoure toutes les batailles, on ne trouvera que 80. coups tout au plus contre un tué ou bleſſé.

A l'affaire de Sandershausen en Hesse, un RegimentHessois de l'aile gauche laissa approcher un Regiment François à 30. pas sans tirer un seul coup. Il fit alors une decharge génerale. Combien croit-on que cette decharge génerale, qu'on peut compter à 800. coups, ait tué & blessé? N'auroit-elle pas du renverser tout le regiment opposé? rien moins que cela. La perte etoit petite, quoique suivie pas la fuite de ce Regiment. Si donc à 30. pas le coup est si incertain, quel fruit en aura-t-on à 100. à 200. pas?

Si l'effet du feu étoit proportionné au bût qu'on se propose d'en retirer, il faudroit nécessairement que deux Armées d'égale force & d'un feu égal s'aneantissent en 2. à 3. coups. Mais il s'en faut bien: 20. à 30. coups n'y font pas une diminution sensible.

Ceux qui sont étrangers dans la guerre, ou qui n'ont pas reflechi sur ce phénoméne, s'en étonneront, & peut-être y aura-t'il des incredules. Rien n'est cependant de plus certain, & cela ne se peut pas autrement. En voici la raison: les canons sont trop courts pour pointer avec justesse & pour les faire porter fort loin en ligne droite; on est par consequent contraint de les élever & de tirer par une courbe; la charge du mousquet n'étant pas proportionné à la longueur, le coup est trop foible; & la poudre n'ayant pas assez de force, l'un & l'autre

concourt à rendre le coup foible & incertain : mais ce qui rend le feu encore plus incertain, est, que les boulets & bâles ont trop de vent; par là l'élasticité de l'air échappé en proportion du jeu que la bâle a, & l'impulsion est moins forte; c'est encore par là que la bâle perd sa direction paralelle, & s'éloigne du bût en pointant sur un certain objet. Mais qui a vû jamais pointer le Soldat? On ne pointe point, on ne l'apprend pas au Soldat, & de la maniére qu'on est accoutumé à charger ce seroit une peine perduë. Cette methode est trop incompatible avec le pointement: car les gens sont trop pressés, se heurtant & se touchant, & l'un empêche par consequent l'autre; le mousquet est trop pésant pour prétendre que le Soldat, ayant l'objet en visiére, attende le commandement à tirer; il la laisse tomber & perd l'objet: la même chose arrivera quand le commandement se fait avant que chacun ait pointé; & outre cela la crosse est trop droite pour pouvoir mettre en joue comme il faut.

Independemment de celles-ci il y a encore d'autres causes, qui rendent le feu incertain. La pluspart des Soldats, dans les affaires serieuses, perd quelquefois l'usage des sens, & une fumée épaise lui cache l'objet.

Si une seule de ces causes est suffisante à écarter la bâle de l'objet, que ne feront pas toutes ensemble? En verité je ne m'étonne pas, que tant

tant des coups qui ſe font dans une bataille, tuent & bleſſent ſi peu, je m'étonne au contraire, que, vû tant de cauſes qui concourrent à faire des coups perdus, il y ait encore ce grand nombre de bleſſés & de morts.

Notre feu eſt incertain dans la moindre portée; il le doit être par conſequent encore davantage dans la plus grande, tel qu'il eſt dans la defenſe des fortreſſes. Qui ne ſait pas, que toutes les defenſes des fortreſſes ſe fondent ſur la portée du mouſquet, qu'on évalue à 60. verges ou 360. pas? ce n'eſt pas la faute des ingenieurs. Ignore-t'on que la routine veut qu'on meſure la ligne de defenſe depuis le flanc juſqu'à la pointe du baſtion oppoſé? c'eſt une faute. Le mouſquet étant conditioné comme il le doit & chargé comme il faut, peut & doit avoir la portée de 60. verges; on peut par conſequent en defendre le foſſé & les ouvrages exterieurs, quoique l'angle ſaillant du chemin couvert, le lieu le plus expoſé & le plus critique, ſoit oublié par la mépriſe de Mrs. les ingenieurs. L'eloignement de l'angle ſaillant du chemin couvert, eſt la cauſe de ſon peu de reſiſtance; la viteſſe du feu ou la charge foible eſt la cauſe du paſſage indiſputable du foſſé, de l'etabliſſement des batteries & d'autres ouvrages; & l'incertitude du feu eſt la cauſe qu'on ne peut pas ſe ſervir des avantages que donne la diſpoſition des ouvrages pour avoir en même temps

un feu en face, en revers, horizontal, d'en haut, d'en bas, &c., sans courir risque de tuer autant ses gens propres que les ennemis. Voilà à quoi nous sommes parvenus par la vitesse de nôtre feu; voilà une partie les causes du peu de resistance de nos fortresses.

Si notre feu, dont l'établissement a couté tant des rafinement, tant de peine & tant de coups des batôns pour l'inculquer au Soldat, est de si peu d'effêt à la guerre, il a encore la qualité d'être très couteux; combien de poudre, des bâles, des chariots? Ces choses-là ne coûtent pas des petites sommes. Et à quoi servent-elles? à en charger le Soldat, à embarrasser les marches par le poids & par un plus grand train, à augmenter les fraix de la guerre, & à en jetter 79. parties de 80, à pure perte.

Quoique le prejugé & la bonne opinion qu'on a de la vitesse du feu, subsiste encore par tout, on a vû des exemples dans cette guerre qui devaste l'Europe, qui demontrent, qu'on a quelque fois une pratique diametralément opposé à la Théorie. Ceux là même en ont donné l'exemple, & avoués tacitement que le feu n'est pas si terrible qu'on le croit, qui en ont porté la vitesse au degré le plus éminent & qui y ont surpassé les autres nations. Je parle des Prussiens.

Dans la Bataille de Pragues on se soucia peu du feu Autrichien; On ne se fia pas même sur

le

le ſien propre quoique ſuperieur ; au lieu de perdre beaucoup de temps avec le feu, les Pruſſiens fondirent ſur les ennemis avec la bajonette.

L'affaire de Meer ſe decida de la même maniére & ſans que les Hanovriens euſſent tiré un ſeul coup.

Pourquoi n'a t'on pas fait uſage du feu dans ces deux cas, & dans pluſieurs autres que je pourrois citer? Le mépriſe t'on generalement? Non. On ne mépriſe que celui de l'ennemi. On éſtime le ſien; & par une contradiction, qui n'eſt que trop commune dans les actions des hommes, on le mepriſe en même temps.

Si l'on a cherché à porter plus de coups à l'ennemi par la viteſſe du feu, on a mal reuſſi; car en comparant l'effêt avec celui qu'on pourra trouver d'une autre façon, & dont on s'eſt éloigné par un faux principe, la difference ſautera aux yeux. Convenons donc, que nous avons perdus jusqu'ici beaucoup de travail & des peines en rendant le feu plus vite. Les Pruſſiens y ont atteints la plus grande viteſſe, qui ſoit poſſible d'atteindre ; mais ce n'eſt pas le feu tout ſeul qui puiſſe les rendre les vainqueurs des toutes les nations en guerre contre eux. On n'a qu'à s'informer des cauſes, qui ont decidé les victoires. C'eſt le coup d'œil pénetrant, la profonde connoiſſance de l'art de la guerre, l'eſprit entreprennant, la préſence du Roi, joint à l'addreſſe & à la diſcipline des Troup-

Trouppes, qui a fait des merveilles. Sans prendre le flanc autrichien à la Battaille de Leuthen, le feu Pruſſien, auroit-il été 20. fois plus vite, n'auroit peut-être pas ébranlé cette Armée formidable.

Ce que je viens d'éxpoſer du peu d'effet de nôtre feu pourroit faire naitre le ſoupçon, que je voulois faire la guerre à tout feu géneralement. Je ſuis trés éloigné de cette penſée. Je ſais bien, que tant que toutes les Puiſſances ne conviennent pas entre eux de n'en plus faire uſage, il en faut, manque d'armes meilleures. Il y a beaucoup de ſituations & des circonſtances, où l'on ne ſauroit ſe paſſer des armes à trait. Si je fais donc voir la foibleſſe de nôtre feu, ce n'eſt pas que je le mépriſe en general, c'eſt la methode que je critique.

Je m'imagine, qu'en faiſant des décharges du canon & des mouſquets le bût eſt d'atteindre l'ennemi, & d'en mettre tant qu'on peut hors d'état de nous nuire, en diminuant le nombre par la mort & les bleſſures. C'eſt l'idée que je m'en-forme; car je ne ſaurois croire qu'on veuille aveugler le Soldat par la fumée ni l'étourdir par le fracas, puiſqu'en ce cas là on pourroit bien ſe paſſer des boulêts & des bâles. Cela étant, comme perſonne n'en pourra douter, il s'en ſuivra très naturellement, que de pluſieurs méthodes celle-là eſt la meilleure, qui repond le plus parfaitement au bût.

Ce

Ce n'eſt pas par le nombre des coups, ni par la viteſſe toute ſeule qu'on tue l'ennemi ; ce ſont des coups en l'air, de la poudre & des bâles perdues. C'eſt par la juſteſſe du coup, par la direction qu'on fait donner à la bâle ſur l'objet, qu'on atteint. Voilà le principe veritable & fondamental ſur lequel il faut regler les armes, la charge & la méthode de decharger, ſans cependant oublier, qu'il faut combiner ce principe avec d'autres qui ne ſont pas moins néceſſaires. Ce ſont la viteſſe des decharges & la bajonette. La viteſſe des decharges eſt bonne: car plus des coups (mais des coups infaillibles, je nomme ainſi ceux qui ſe font ſuivant le principe établi) on peut donner dans un même temps, plus de perte en ſouffrira l'ennemi; ainſi celui qui tire 4. coups infaillibles pendant qu'un autre n'en fait que 2., a l'avantage ſur le dernier. L'infaillibilité des coups précédé, la quantité & la viteſſe du feu ſuit. Vouloir faire les armes & la charge propres à la viteſſe, au prejudice de la juſteſſe, c'eſt atteler les cheveaux derrière le chariot, & prétendre que des gens, qui n'ont pas la liberté de faire des coups infaillibles par l'empechement de pointer, en faſſent pourtant; c'eſt demander quelque choſe d'incompatible & preſque d'impoſſible. Il faut donc chercher auparavant ce qui peut rendre un coup certain & infaillible, avant de rafiner ſur le nombre & la viteſſe.

La bajonette eſt une arme ſi neceſſaire & d'un uſage ſi géneral, qu'il eſt impoſſible de s'en paſſer. Voilà donc encore une néceſſité de la combiner avec le mouſquet. Si l'on peut jamais s'éloigner du principe établi, & changer quelque choſe au mouſquet au préjudice d'un coup certain, c'eſt en faveur de la bajonette; car il eſt encore douteux lequel a l'avantage dans la guerre, ou du feu plus parfait ou de la bajonette parfaite.

Ce n'eſt pas une penſée nouvelle, que je fais paroitre ici. La pratique de tirer avec la derniére juſteſſe, eſt auſſi ancienne, que les hiſtoires, qui en parlent. La ſainte Ecriture nous en fournit pluſieurs exemples. Les Juifs, nation la plus guerriére & la plus diſciplinée rélativement à leurs voiſins, étoient exercés avec l'arc & la fronde juſqu'à ne manquer pas même un cheveu. Pluſieurs, & je pourrois dire, la plûpart des autres nations après eux, avoient la même addreſſe, temoins les auteurs grecs & romains, qui font les deſcriptions des guerres. Ce n'étoit pas pour la montre ou pour la curioſité. C'eſt une maxime de guerre, qu'on pratiquoit; & ſi l'on veut ſe donner la peine de s'inſtruire dans l'hiſtoire, on verra qu'elle a ſubſiſtée juſqu'au periode du changement des armes. Si je voulois citer tous les auteurs qui en ont écrits, je ſerois prolixe ſans neceſſité. C'eſt la raiſon & l'éxperience qui nous doit guider, & non

non point l'uſage, la mode & les autorités; nôtre feu eſt trop autoriſé & en vogue generale, pour le combattre avec d'autres autorités & d'autres uſages.

Quoique depuis l'invention de la poudre il y ait eu quelques uns, qui dans leurs écrits ayent inſiſtés generalement ſur la juſteſſe des coups, il y en a très peu, qui en ayent parlé préférablement à la viteſſe & au nombre. En liſant les actes de la diéte des Comtes de la Wetteravie de l'an 16; j'ai trouvé un paſſage très remarquable, qui y a quelque rélation. On deliberoit dans cette diéte, ſur les moyens d'ecarter les Eſpagnols des frontiéres. Le Comte George de Naſſau Dillenbourg, entre autres propoſitions ſur ces moyens, s'étendit fort ſur l'éxercice des Trouppes & ſur les avantages à leur apprendre à tirer avec accurateſſe. Son diſcours fit aſſez paroitre, que la viteſſe du feu au préjudice de la juſteſſe n'etoit pas de ſon goût; & nous ſavons d'ailleurs que ce Comte s'entendoit fort bien en affaires de guerre. Mais ne nous arrêtons pas aux Sentimens & aux autorités, quelques reſpectables qu'ils ſoyent. Paſſons aux moyens de remedier aux deffauts du feu. Il ne ſera cependant hors de propos, de jetter auparavant un coup d'œil ſur la bajonette.

Nous avons vûs dans l'hiſtoire ſuccinte du changement des armes, qu'on a abandonné la pique en faveur d'un plus grand feu. Comme il

il falloit ſubſtituer à ſa place un moyen équivalent contre le choc de la Cavallerie, contre la quelle il étoit impoſſible de reſiſter, quoiqu'on ſe ſervît alors des cheveaux de friſe, on inventa la bajonette & on en fit un uſage defenſif. Peu à peu on ſentit, que ſon uſage s'étendoit encore plus loin. On s'en ſervit donc auſſi offenſivement, & avec un ſuccés qui ſurpaſſoit les eſpérances. J'en ai déja cité quelques exemples. L'hiſtoire en fournit encore davantage & principalement celle de la preſente guerre.

Quoique la bajonette telle qu'elle eſt, ait ſes avantages & dans l'offenſive & dans la defenſive, elle n'a cependant pas encore toutes les qualités qu'on doit attendre des armes blanches. Pour arrêter la Cavallerie, pour enfoncer un ennemi, pour défendre un retrenchement &c. il faut des armes blanches d'une longueur plus grande que les bajonettes.

Si nous avons peu d'exemples, que la Cavallerie ait culbutée une Infanterie en ordre ſe defendant avec bajonettes, on n'en doit pas conclure, que c'eſt une entrepriſe douteuſe & impoſſible. On ne le tente point. Il n'y a que des ſpahis turcs qui s'en mocquent. C'eſt-ce qui oblige les autrichiens à ſe mettre ſur 4. rangs & à couvrir le front de chevaux de friſe, & encore cette Cavallerie paſſe par tous ces obſtacles. La bajonette eſt trop courte pour defendre l'approche de la Cavallerie. Si le premier rang de l'In-

l'Infanterie préſente la pointe à la poitrine du cheval, le cavalier eſt à portée de l'atteindre avec le ſabre; Si l'on s'attache au cavalier, ce dernier a encore plus d'avantage, & le cheval continuant le choc, le renverſe. C'eſt pour cela, que le Roi de Pruſſe pendant cette guerre a donné au prémier rang de ſon Infanterie des bajonettes plus longues que de coutûme. Dans les attaques de l'Infanterie avec la bajonette, l'avantage eſt du coté de celui qui les a les plus longues. On fait ici abſtraction de l'avantage du choc, de l'addreſſe, des préjugés, de la valeur &c. qui tous contribuent à la reuſſite de l'attaque: car, toutes choſes égales de part & d'autre, la longueur decide, puiſque j'atteinds ſans être atteint. On peut dire la même choſe de ceux, qui ſe deffendent à bajonnettes contre bajonettes. Ainſi deux partis ſe joignant à armes blanches de même qualité, la force, l'adreſſe, la valeur l'emporte ſur l'autre. Il n'y a pas d'avantage dans les armes blanches longues dans l'attaque de l'Infanterie, & de la defenſe dans l'Infanterie contre l'Infanterie, qu'autant qu'on les a plus longues que l'ennemi.

C'eſt tout autrement dans la defenſe d'un retranchement, des parties d'une fortreſſe & d'autres ouvrages, où l'ennemi doit grimper, ſoit par échelles ou autrement. C'eſt là qu'il faut abſolument des armes blanches longues, pour l'atteindre pendant qu'il ne peut pas encore ſe ſer-

vir de ses armes, & se former. Nos bajonettes sont trop courtes à cet usage : car sitôt que l'ennemi a le sommêt du retranchement & le pied ferme, il a l'avantage. Mais si dans les circonstances, où mon feu est trop foible pour le repousser, j'ai des armes blanches d'une longueur convenable, il est absolument impossible qu'il puisse se former & encore moins réussir dans son entreprise.

J'ai assez fait voir, qu'il nous faut des armes blanches plus longues, que nous ne les avons actuellement, si ce n'étoit même que pour resister en plus grande seureté contre le choc de la cavallerie. Ce n'est donc pas sans raison, que le Comte de Montecuculi, le Chevalier de Folard & plusieurs autres écrivains militaires anciens & modernes, recommendent tant l'usage de la pique. On ne sauroit s'en passer, sans courir le plus grand risque, & sans s'apperçevoir en plus d'une occasion, qu'il faut davantage que le feu, & que la bajonette d'un pied de long. Mais outre que nos bajonettes sont trop courtes, elles ont encore le deffaut d'être trop foibles, un choc leger les casse & les plie. Elles donnent avec cela trop de prise, puisqu'on s'en peut saisir, ou detourner le coup, & même l'arracher avec un peu d'addresse.

On pourroit demander, si les attaques avec la bajonette avoient la préference sur le feu? La plus grande partie est pour le feu, mais je n'en

n'en vois pas la raiſon. Le feu étant également vif de l'un & de l'autre coté, toutes autres choſes égales, ou bien l'hazard decide, puiſque les bâles ſont dirigées par l'hazard, ou c'eſt qu'une partie ſe laſſe d'être ſi long-temps expoſé au peril. Il eſt vrai, que les avantages de ceux qui ſe defendent avec la bajonette, ſemblent égaux avec ceux qui attaquent. Ils ſont effectivement égaux à ne régarder que l'égalité des armes. Cependant l'aggreſſeur a toujours l'avantage. Tous les exemples que nous avons de ces ſortes d'attaques, prouvent & demontrent que toutes attaques à la bajonette ont réuſſi, & bien reuſſi. Quand on en cherche la cauſe, c'eſt le préjugé des attaqués, qui, ou étonnés & effrayés de la hardieſſe, ou déſeſpérant de ſe ſoutenir, perdent la trémontane; ou c'eſt la force du choc plus grand du coté de celui qui attaque, que du coté de celui qui ſe deffend. Quelle qu'en ſoit la cauſe, l'éxpérience eſt pour les attaques à la bajonette. Sans vouloir décider cette controverſe, il y a cependant de très fortes raiſons à leur donner la préférence ſur le feu.

Suppoſons pour un moment une égalité entre l'uſage du feu & de la bajonette, pour les ſuccés d'une battaille. Je ſoutiens l'utilité de l'uſage de la bajonette. 1) C'eſt un principe inconteſtable, que ce qu'on peut faire par peu, n'a pas beſoin de beaucoup, ou que le

 plus

plus court chemin eſt le meilleur. Cela étant, il s'en ſuit, qu'on doit batailler à bajonettes, puiſque les affaires ſont decidées ſi tôt qu'on s'eſt joint; & l'on s'eſt bien-tôt joint, quand on ne s'amuſe pas tant d'heures avec le feu. 2) C'eſt un article important dans les dépenſes de l'Etat que la poudre & les bâles, qu'on épargne par ce moyen, & 3) c'eſt peut-être un moyen à conſerver, plus qu'on ne fait, la vie des hommes; car je ne ſaurois croire, que la perte en feroit ſi grande qu'elle l'eſt pendant 30. à 40. decharges.

Concentrons tout ce que nous avons dit juſqu'ici eu peu de paroles. Le feu, pour être plus fort & de plus d'effet, doit être infaillible. La bajonette eſt d'un uſage excellent, pourvû qu'elle ſoit plus longue. Il vaut mieux attaquer à bajonettes que ſe canoner, & charger.

Ces principes poſés, les conſequences en decoulent naturellement, que pour faire des coups infaillibles, il faut avoir des armes & des charges propres à cet uſage; qu'il faut pointer l'objet; que faute de pouvoir faire les bajonettes, aſſez longues, il faut des piques; & que les armes blanches longues ont l'avantage ſur les courtes.

On a pluſieurs armes à feu dans la guerre. Il y a des mortiers, des Canons & des Mousquets. Quoique les premiers n'entrent pas tout à fait dans le ſujet que je traite ici, je ne ſaurois m'êmpecher d'en parler.

On

On a porté aſſez loin la juſteſſe du jet des bombes, par l'obſervation, qu'elle décrit une parabole & par les principes tirés de la propriété de cette courbe. Il y a cependant tant de cauſes qui l'éloignent du bût, que le jet n'a pas encore cette juſteſſe qu'il lui faut; & tant qu'il eſt difficile, je ne veux pas dire impoſſible d'y remedier, il ſera toujours incertain. Il n'y a que la catapulte des anciens, que Mr. le Chevalier de Folard a deterrés de ſes ruines & decrit, qui remedie à ce deffaut, & qui ſeule peut donner un jet certain. La force de cette machine eſt prouvée par plus d'une expérience, & j'ai fait l'épreuve d'une, de moyenne grandeur, qui, quoique defectueuſe en pluſieurs points, ne laiſſoit pas de jetter un poids de 40. ℔ à 1800. pas de diſtance. Il ſemble, que c'eſt encore le prejugé dominant, & la mode, qui en deffend l'uſage; au moins vaudroit-il la peine de l'examiner, & de la comparer avec le mortier. Si elle ne ſurpaſſeroit le mortier que dans la juſteſſe du jet, elle mériteroit un examen profond, mais elle le ſurpaſſe auſſi en pluſieurs autres points. Elle eſt d'un tranſport plus facile; elle coute moins; elle épargne une grande quantité de poudre; ſon uſage eſt plus général. Elle vaut autant dans les battailles que dans les ſiéges; elle procure des avantages par mer comme par terre: bref, 10. catapultes valent 40. mortiers dans l'effet. Si je pouvois m'é-

m'étendre ſur ſon uſage, il me ſeroit facile à demontrer, qu'un vaiſſeau de guerre avec 4. catapultes ſe mocqueroit d'une autre armé de 100. Canons; & que ſur terre on pourroit anéantir la Cavallerie.

Les Canons étant les inſtrumens avec leſquels on atteint l'ennemi de fort loin, on ne ſauroit prêter trop d'attention ſur leur qualité & leur conſtruction. Pour qu'un Canon tire fort loin, & que le coup en ſoit certain, il lui faut une certaine longueur: car étant trop court, ſi la charge eſt forte, la poudre ne s'enflamme pas entiérement; ſi elle eſt foible, le coup ne porte pas loin; & on ſait que le plus ſubtil pointement, principalement dans l'éloignement de l'objet, eſt ſujet aux mepriſes; c'eſt pour-quoi les couleuvrines ſe pointent avec plus de juſteſſe & portent plus loin. Je pourrois faire pluſieurs rémarques ſur le renforcement de la portée, mais il y a en a peu qui n'en ſachent autant que j'en pourrois dire.

Quoiqu'il ſoit neceſſaire d'avoir des piéces de campagne plus longues qu'elles ne ſont d'ordinaire, il en faut auſſi des courtes, pour en tirer à cartouches: car la longueur eſt contraire à la viteſſe. Il y a une grande difference entre la viteſſe du feu à cartouches, & celui des boulets & des mouſquets. Je ſuppoſe, qu'on ne commence à tirer à cartouches avec la viteſſe accoutumée, qu'à la portée de 300. pas, avec

le

le canon de 3. ℔., & à 80. pas avec le mousquet. En ce dernier cas l'objet est assez près, & l'angle sous lequel on le voit est d'une grandeur trop sensible, pour qu'avec un pointement leger & par l'éparpillement des bâles on le puisse manquer, au lieu que dans un plus grand éloignement de l'objet, il faut non seulement rendre les charges plus solides, mais pointer aussi avec accuratesse, si l'on ne veut par faire des coups à la mode ou des coups perdus. Il faut donc des piéces longues pour les boulets, & des courtes pour les bâles à cartouche.

Je prévois l'objection, qu'ayant la moitié des piéces longues & des piéces courtes, on y perdroit plus qu'on n'y gagneroit, puisque celles-là ne seroient pas de grand usage, sitôt que l'ennemi seroit à portée des cartouches, leur charge demendant trop de temps. J'en conviens. Une Artillerie de campagne, composée des couleuvrines feroit peu de miracles, quand l'ennemi s'en approche à 300. pas. Là une décharge à cartouches en vaut six avec la couleuvrine. Je rends justice aux piéces courtes & aux cartouches, sans demordre de ma proposition. Il y a un moyen fort simple à combiner les avantages des couleuvrines avec celles des piéces courtes, sans prejudicier à la vitesse des decharges à cartouche, à l'économie & au nombre des canons. Peut-être en épargneroit-on encore & feroit-on un feu plus vif. J'en ai demon-

montré ailleurs la poſſibilité, & en ai fait les épreuves avec l'applaudiſſement de ceux qui en ont faits l'éxamen. La portée en étoit de plus de 1800. pas en ligne droite, par conſéquent plus que le double d'une piéce de 3. ℔.

Il y a peu à dire ſur la qualité du mouſquet par rapport à la juſteſſe du coup. Tout le monde en ſait l'éſſentiel. Ce qu'il y a de plus contraire, en nos mouſquets, à l'accurateſſe du coup, c'eſt la peſanteur. Un Soldat jeune, foible, ou petit, ne le ſauroit manier avec cette addreſſe que demande la charge & le pointement; en le couchant en joue, tout le poid eſt concéntré dans la main gauche, & cela dans la main gauche étendue. Il faut le rendre plus leger; à quoi bon tant de ferraille, de cuivre, de bois? c'eſt, il eſt vrai, pour le rendre plus durable! mais ſeroit-l impoſſible à lui donner la même ſolidité en diminuant ce poid? à quoi ſert ce grand calibre de 12. à 14. bâles la livre? un fuſil de 16. bâles de calibre peut avoir une portée encore plus grande que celui-là, & peut-être ne ſeroit-il pas ſi difficile de diminuer la groſſeur du fer (par conſequent le poid) ſans diminuer le moins du monde ſa réſiſtance contre l'effôrt de la poudre; mais en ce cas on les doit forger & compoſer tout autrement qu'on ne les fait actuellement. On s'y prend un peu trop cavaliérement.

Par rapport à la combinaiſon de la bajonette avec le mouſquet, on ne ſauroit ôter beaucoup de ſa lon-

longueur, parce qu'il y a une neceſſité plus grande à rendre les bajonettes plus longues, que plus petites. Mes mouſquets auront donc la longueur de 4. pieds & demi y compris la croſſe, & 7. pieds & demi avec la bajonette. Ils ſeront de 16 ℔ de calibre, légers & durables en même temps. La bajonette ſera plus forte & ne donnera pas de priſe. Il n'y a pas de difficultés en cette conſtruction, & la ſolution de ce Problême ſera très aiſée à celui qui y medite. Paſſons du mouſquet à la charge.

Que le canon & le mouſquet ſoit de la condition la plus avantageuſe, on n'en fera pas un coup exact, à moins qu'on ne le charge avec les précautions neceſſaires. Il faut pour cela de la poudre trés bonne & des boulets & bâles exactement rondes & ſans vent. La poudre, dont on ſe ſert communement pour les mouſquets, eſt d'une qualité trop foible, & ſalit l'ame par les ordures qu'elle y laiſſe après quelques decharges, ce qui affoiblit le coup & rend l'entrée de la bâle difficile. La poudre la plus fine eſt la meilleure, & il ſeroit aiſé à demontrer, que ſon uſage n'eſt point contraire à l'economie, puiſque cette poudre a plus de force, & qu'on gagne par la diminution du poid, ce qu'on perd par le prix.

Quoique je ſois pour les cartouches ſans vent dans le cas où l'on charge l'ennemi de loin, je n'exclus cependant pas celles qui ſont d'un calibre moindre, & qui roulent dans l'ame.

Mais je ne veux pas l'usage des derniers, que quand l'ennemi est à la portée de 80. pas. L'angle sous lequel on voit alors l'objet, est assez grand pour ne le manquer point, & peut-être en cette distance 4. petites bâles ajoutées seroient d'un effêt plus grand que dans un éloignement de 2. à 300. pas.

Un coup infaillible demande le pointement. C'est-ce que chaque chasseur fait. Il faut donc exercer le Soldat à pointer le plus justement & le plus vitement qu'il est possible. On apprend tout par l'éxercice. C'est là le moyen de donner cette addresse au Soldat, qu'il lui faut pour combiner la vitesse des decharges avec un coup exact. Il n'y a pas de difficulté à l'apprendre homme à homme, mais la difficulté consiste dans la combinaison du pointement avec une quantité d'hommes, qui n'ont pas la liberté de pointer, parceque l'un heurte & empêche l'autre. Le 3me rang, à moins qu'il ne soit de beaucoup plus grand que le second, est empêché par le premier & le second; & ce qui y fait la difficulté la plus grande, c'est que le commendement à faire feu, est incompatible avec l'accuratesse du pointement; on sait d'ailleurs, que dans les affaires de science les decharges par pelotons & par divisions se changent bientôt en un feu confus; ce qui est absolument contraire au pointement: car seroit-il possible, qu'un homme du second ou troisiéme rang, pût pointer

&

& decharger avec exactitude pendant que l'homme de devant l'embarrasse? Il n'y a que le prémier rang seul qui en ait la liberté. On ne sauroit donc faire des decharges exactes, ni avec les trois-rangs, ni avec 2. à la fois. Il n'y a qu'un rang qui puisse faire feu. Le prémier rang ne peut pas s'y employer, par les raisons que nous verrons en son lieu. Le troisiéme y est encore moins propre, parcequ'il faudroit que le second rang mit le genou par terre, ce qui a des grands inconveniens en bien d'occasions, outre que le moindre mouvement d'un des 2. rangs feroit un coup perdu. C'est donc le second rang qui est le plus propre à ces sortes de decharges. Ne soyons pas en peine, que nous perdions deux tiers du feu par l'inactivité du premier & troisiéme rang. Nous verrons par le paralelle que nous ferons dans la suite, que nous y gagnerons.

Je ne crois pas, que les précautions que nous venons de décrire pour rendre les coups éxacts soyent superflus. Je sais bien qu'il y en a peu qui n'en sachent les regles, mais je sais aussi qu'il y en a qui n'y mettent pas toute l'attention qu'elles meritent. Je crois non plus, que les principes posés trouvent quelque contradiction; car qui en doute, n'a qu'à donner un mousquet chargé comme de coutume à un chasseur, & le fusil du chasseur à un Soldat qui n'entend pas les regles du pointement, pour en tirer sur un objet quelconque, & l'on verra que l'un & l'autre

fera

fera bien des coups perdûs; on verra la même chose en mettant le chasseur dans un peloton.

Quoique le prémier rang soit le plus propre pour le feu, on ne peut cependant point l'y employer, parcequ'on en perdroit trop d'avantages; Nous avons vû ailleurs, que la deffense contre la Cavallerie, les attaques de l'Infanterie, les defenses des retrenchemens & plusieurs autres opérations de guerre, demandent des armes blanches d'une longueur plus grande que ne sont les bajonettes. C'est donc au premier rang que je destine des piques de 14. à 16. pieds de long; & comme les manœuvres avec la pique ne sont pas incompatibles avec le bouclier, je ne vois pas de difficulté à le lui accorder. Il faut croire pour l'honneur de nos ancêtres, qu'ils n'en ont quittés l'usage, que parcequ'ils doutoient de pouvoir le rendre à l'épreuve du mousquet sans le rendre trop pesant, ou qu'ils ne le pouvoient point combiner avec l'usage du mousquet; car c'est trop mépriser l'humanité, d'exposer les hommes sans necessité.

Nous savons maintenant les moyens a rendre un bouclier de 4. pieds de hauteur sur 1½ de largeur assez leger pour être porté avec commodité, & assez fort pour resister aux bâles de mousquets. On ne doit pas craindre que son usage ne soit pas general. Il vaut autant dans les aproches, que dans les fortresses, dans l'attaque

taque que dans la defenſe, dans les battailles que dans les ſiéges, contre la Cavallerie que contre l'Infanterie. C'eſt un rempart portatif & un appuy aux mouſquets du ſecond rang, pour pointer avec la derniére juſteſſe. Ne craignons donc pas que ce ſoit un fardeau inutile. Comptons, que ſi nous perdons le feu du premier rang, nous conſervons nôtre monde, & nous retrouvons cette perte d'une autre façon avec uſure.

Si l'on veut raſſembler ce que nous avons dit ſous un point de vue, on verra qu'il n'y a point de changement dans nôtre Tactique. Il n'y en a que dans les armes & dans la methode d'en faire uſage. Le premier rang a des piques & des boucliers, le ſecond charge l'ennemi de loin & à coups infaillibles, & le troiſiéme joint ſon feu à cartouches à celui du ſecond à l'approche de l'ennemi à 80. pas. Je veux encore que les Bas-Officiers ayent des bons fuſils avec la bajonette.

Pour faire voir que cet arrangement eſt d'un uſage general dans toutes les differentes operations de la guerre, nous parcourrerons l'uſage qu'on fera & des differents feux & des differentes armes.

Si l'ennemi m'attaque dans la campagne, je le canonne à 2000. pas. Je fais avancer mes Bas-Officiers au devant de l'ennemi à 300. à 400. pas, ou auſſi loin que la ſeureté le permet, ſe por-

portant devant le front de l'armée où bon leur ſemble. Ils trouveront toujours occaſion à ſe mettre à couvert. Un arbre ſert à l'un de rempart, à l'autre une foſſe; une partie trouve un chemin creux, une autre une colline ou des brouſſailles, bref, où il n'y a rien de tout cela, ils ſe mettront ſur le ventre. On n'a qu'à les laiſſer faire, le peril & le ſoin de ſe conſerver rend induſtrieux. Ces partis chargeront l'ennemi, & à meſure qu'il avance ils ſe retirent & ſe replieront ſur leurs battaillons reſpectifs, où ils reprennent leurs places & leurs factions. C'eſt alors que les canons chargeront à cartouches, & que le premier rang met le genou par terre, ſe couvre du bouclier en l'appuyant ſur la terre & qu'il baiſſe la pique, pendant que le 2. rang après avoir bien chargé, appuye le mouſquet ſur le bouclier. Le 3me rang ne ſeroit qu'un Spectateur, ſi l'on ne lui pouvoit donner dequoi travailler. Son ouvrage eſt de charger le mouſquet du 2. rang, en lui donnant celui qui eſt déja chargé. Par ce moyen le feu ſera plus ſuivi. Sitôt que l'ennemi vient à la portée de 80. pas, les deux rangs le chargent ſucceſſivement à 5. bâles, & à ſon approche à quelques pas de la pointe de la pique, le prémier rang ſe mêt debout en ſe couvrant du bouclier, qu'il a au bras gauche; les autres rangs baiſſent la bajonette; & au lieu d'attendre le choc, ils fondent eux mêmes ſur l'en-

l'ennemi. Mais si c'est de la cavallerie qui approche, on l'attend, on fait charger les cavaliers par les Bas Officiers, qui formeront le 4me rang.

Si c'est moi qui attaque l'ennemi en rase campagne, pendant que je me forme je fais avancer ces mêmes Bas-Officiers avec les mêmes precautions, & en marchant à l'ennemi les partis rejoindront leurs corps. On peut alors charger l'ennemi par le second rang, & le 3me à la distance mentionnee, ou, si l'on veut, marcher droit à l'ennemi sans charger, en l'abordant à piques & à bajonettes.

En deffendant un camp retranché les partis sortent comme dans les autres cas, & y rentrent à l'approche de l'ennemi. Le premier rang met ses boucliers sur le parapet, ne laissant qu'autant d'éspace, que le second rang y puisse passer le mousquet. Les autres rangs se conduisent comme dans la deffense en rase campagne; & sitôt que l'ennemi commence à grimper, le premier rang fait usage de sa pique comme les 2. autres de la bajonette, pendant que le 4me charge les objets qui se présentent. La même manœuvre se fait dans les approches & dans les fortresses.

Dans l'attaque d'un camp retranché, il n'y a que le feu à canon qui soit de quelque effet. Tout autre feu est perdû, à moins que le tertein ne présente quelques éminences à portée du mousquet, où l'on puisse placer les tireurs

les

les plus exacts, sans craindre leur feu pour les propres Trouppes. En ces sortes d'attaques la vitesse des pieds est preférable au feu le plus violent. Le peril diminue à proportion qu'on s'approche du retrenchement. On n'a donc qu'à s'avancer en se couvrant du bouclier, & chercher à gagner le haut du parapet, & les piques decideront bientôt la controverse. Comme il n'y a pas de grande difference entre cette attaque & celle des approches, des redoutes, des maisons, & des parties d'une fortresse, elle se fait de la même maniére.

Si je destine une partie des Bas-Officiers à charger l'ennemi de loin, c'est qu'ils ne sont pas de grand service pendant ce temps là, qu'ils ne rangent point dans les battaillons, & que par consequent l'ordre, qu'on doit toujours conserver soigneusement, ne se derange point par leur absence. Je presupose en outre, que ces gens là, ayant plus d'ambition & étant plus rafinés que le Soldat, s'acquitteront mieux de leur employ & auront plus d'émulation. Et quoique leur nombre ne soit pas assez grand à pouvoir former un quatriéme rang suivi, ils se porteront là où le choc est, ou doit être le plus rude, & continueront le feu suivant les circonstances.

Ce n'est pas assez d'avoir vû l'usage des piques, du bouclier, & généralement de cet arrangement décrit; il en faut voir aussi l'éffêt & les avantages. A moins que l'effêt & les

avantages n'en ſoyent pas plus grands, que la méthode accoutumée, ce ſeroit folie d'y changer la moindre choſe. Un paralelle nous mettra en état de juger de la difference d'un feu à la mode & d'un feu certain & infaillible.

Poſons, pour rendre le paralelle d'autant plus ſenſible, qu'à la battaille de Fontenoy les Alliés avoient agi ſuivant ces principes. Omettons la difference de l'Artillerie. Il eſt évident, que pendant qu'on s'eſt rangé en Battaille juſqu'à l'attaque de l'Armée même, chaque Bas-Officier, dont nous ne comptons que 50. ſur 1000. hommes, ait pû faire 10. decharges. Ce n'eſt pas trop, vû que la formation a duré pluſieurs heures; voilà 10000. coups infaillibles. Comme je ne compte qu'une décharge infaillible ſur 2. de la maniére accoutumée, ce qui n'éxcédera apparemment pas la vraiſemblance, au lieu de 20. decharges qu'on a fait effectivement, on n'en auroit fait que 10. Et comme ce n'eſt que la troiſiéme partie qui auroit dechargée, il n'y auroit eû que 6600. hommes au lieu de 20000.; il eſt évident encore, que ces 6600. hommes en dix decharges infaillibles, auroient tués & bleſſés 6600. hommes, ce qui fait avec les 10000. des Bas-Officiers, la ſomme de 76000. Mais n'en comptons que la moitié. Voilà donc 38000. de tués & de bleſſés. On voit bien que je

n'outre point ce calcul: car si j'y voulois mettre en ligne de compte, l'effet du troisiéme rang, de l'artillerie, de la bajonette, de la cavallerie; si je supposois les decharges plus vite, comme elles le seront effectivement, & tous les coups infaillibles, la somme seroit exorbitante.

Ceci suffiroit deja, pour voir la difference du feu à la mode & du feu infaillible. Il n'y aura rien à redire; & qui y met quelque doute, s'en peut aisement convaincre par l'experience.

Qu'on joigne des planches à 6. pieds de hauteur, sur 66. pas de largeur. C'est à peu prés la hauteur d'un homme & le terrein que 100. hommes occupent. Qu'on fasse décharger pendant un temps limité 100. hommes à 200. pas de distance sur ces planches, de la maniére accoutumée; & ce temps fini, on comptera le nombre des bâles qui ont passées par ces planches. Peut-être que pendant 8. decharges il ne s'en trouvera pas 10. Après avoir bouchés les trous, on fera charger à la même distance, & pendant le même temps un nombre égal des hommes, mais à coups infaillibles; il est trés certain, qu'ayant des bons mousquets, bien chargés & pointés avec la derniére justesse, on trouvera toutes leurs bâles passées par les planches. Et si l'on ne compte que 4. decharges, ces 33. hommes

y

y auront portés 132. bâles. Cette experience prouvera avec la derniére évidence, la solidité de ma proposition.

Faut-il encore d'autres expériences? Nous en avons deja dans cette guerre. Qu'on demande aux François pourquoi ils craignent & évitent tant les rencontres avec les chasseurs Hanovriens? Pourquoi 200. ne tiennent pas contre 100? Est-ce parceque ce sont des chasseurs? Ont-ils plus de valeur? Ni l'un ni l'autre. C'est parcequ'ils tirent avec la derniére justesse, qu'ils ne manquent pas l'objet, & cet objet est toujours l'Officier.

Ce qui rend ce feu encore plus avantageux, c'est que la fumée étant 6. fois moins épaisse, n'ôte pas la vuë de l'objet; que la portée des mousquets, aussi bien que des canons, étant necessairement plus grande, on atteint l'ennemi, sans qu'il puisse reciproquer ce feu, & que pendant que les trois rangs en sont aux mains avec l'Infanterie ou la Cavallerie, le quatriéme peut encore charger.

Etant une fois prévenu qu'un feu tel que je le propose, surpasse celui d'à la mode ou ne lui est pas inferieur, je ne crois pas, que la pique & le bouclier trouve de contradiction. Si l'on a fait tant des merveilles avec nos bajonettes courtes; que ne fera

ra pas la pique ſoutenue avec les bajonettes longues? la Cavallerie reſpectera ces armes; il ne ſera plus ſi facile d'emporter un ouvrage d'aſſaut ; on trouvera à qui parler en eſcaladant un rempart ou en attaquant une retrenchement. Elles perceront partout, ſans craindre d'être percé, & il n'y a pas une des differentes operations dans la guerre, où elles ne faſſent pas des merveilles. Ces ſont des choſes trop connues de ceux qui entendent la guerre, pour m'y arrêter ; car je ne connois pas un homme de guerre, qui ne convienne de l'utilité des armes blanches longues. Si l'on a été juſqu'ici contre l'uſage de la pique, ce n'eſt pas qu'on ait douté de leur utilité, c'eſt qu'on a été trop prevenu du feu.

Le bouclier n'a pas moins d'avantages que le feu & la pique. Si juſqu'ici le feu a fait perdre une infinité d'hommes, deux tiers en ſeront conſervés: car le bouclier couvrant $\frac{2}{3}$ de l'homme, il eſt évident qu'il n'y a de priſe que d'un tiers ; avantage des plus conſiderables. Il en donne encore d'autres, c'eſt qu'il peut tenir lieu des ſacs à terre, dont l'employ eſt d'autant plus dangereux, qu'un boulet, qui en touche un, aveugle d'ordinaire les Soldats, par le diſperſement de la terre ou du ſable; qu'il ſert d'appui au ſecond rang en chargeant, & que

que par la diminution du peril, il rend le Soldat plus audacieux, entreprenant & actif.

Relativement au Soldat, ce même ſiſtême lui procure quelques utilités : un mouſquet plus leger & la moitié des cartouches le decharge de quelques livres. C'eſt peu, mais ce peu ne laiſſe pas d'avoir un avantage.

L'économie y trouve auſſi ſon compte. Il n'y a pas de difference dans le prix des mouſquets; & l'armure du prémier rang ne ſurpaſſera pas l'armement d'un autre rang. Il n'y a pas de difference en cela, mais elle ſe trouvera dans la poudre & les bâles. N'y ayant que la troiſiéme partie qui charge, & cette partie ne faiſant que la moitié des decharges, il y aura $\frac{5}{6}$ de poudre & des bâles d'épargnés; ce qui fait ſur une Armée de 50000. hommes, chacun à 36. cartouches, 45. quintaux de poudre & 90. de plomb, enſemble 2000. florins d'allemagne d'épargne. C'eſt peut-être l'affaire d'une ſeule journée. Mais quelle épargne dans un Siége, où l'on jette tant de poudre & des bâles en l'air. On n'y regarde point ; c'eſt une bagatelle ; Je ne l'ignore pas, mais il ſuffit d'avoir demontré, que ce ſiſtéme n'eſt point contraire à l'économie: car quelque utile qu'une propoſition ſoit en ſoi-mê-

me, quand elle conduit à des grandes depenses, elle perd son prix.

Ce sisteme, quand même il seroit préferable au nôtre, dira t'on, n'aura plus les mêmes avantages, quand l'ennemi l'adopte. Je n'en disconviens pas. Les causes étant égales, l'effet sera égal. Mais on conviendra en recompense, que le premier venant, a l'avantage sur l'autre, & que l'éxperience de tous les jours demontre, que quoiqu'on soit convaincu de l'excellence d'un sistême, quel qu'il soit, l'execution trouve toujours des difficultés. L'excellence du sistême militaire Prussien a l'approbation de tout le monde. On en fait les maximes & les regles. Qui l'imite? Combien de temps a-t'il falû à Pierre le grand à apprendre de Charles XII? à force d'être battûs, les autrichiens ont enfin été forcés de se former en quelque maniére sur le modêle de ceux qui leur ont donnés tant des leçons.

Ce n'est au reste pas à moi à juger de l'utilité du sistême decrit; Les auteurs sistematiques ont presque tous le deffaut d'être

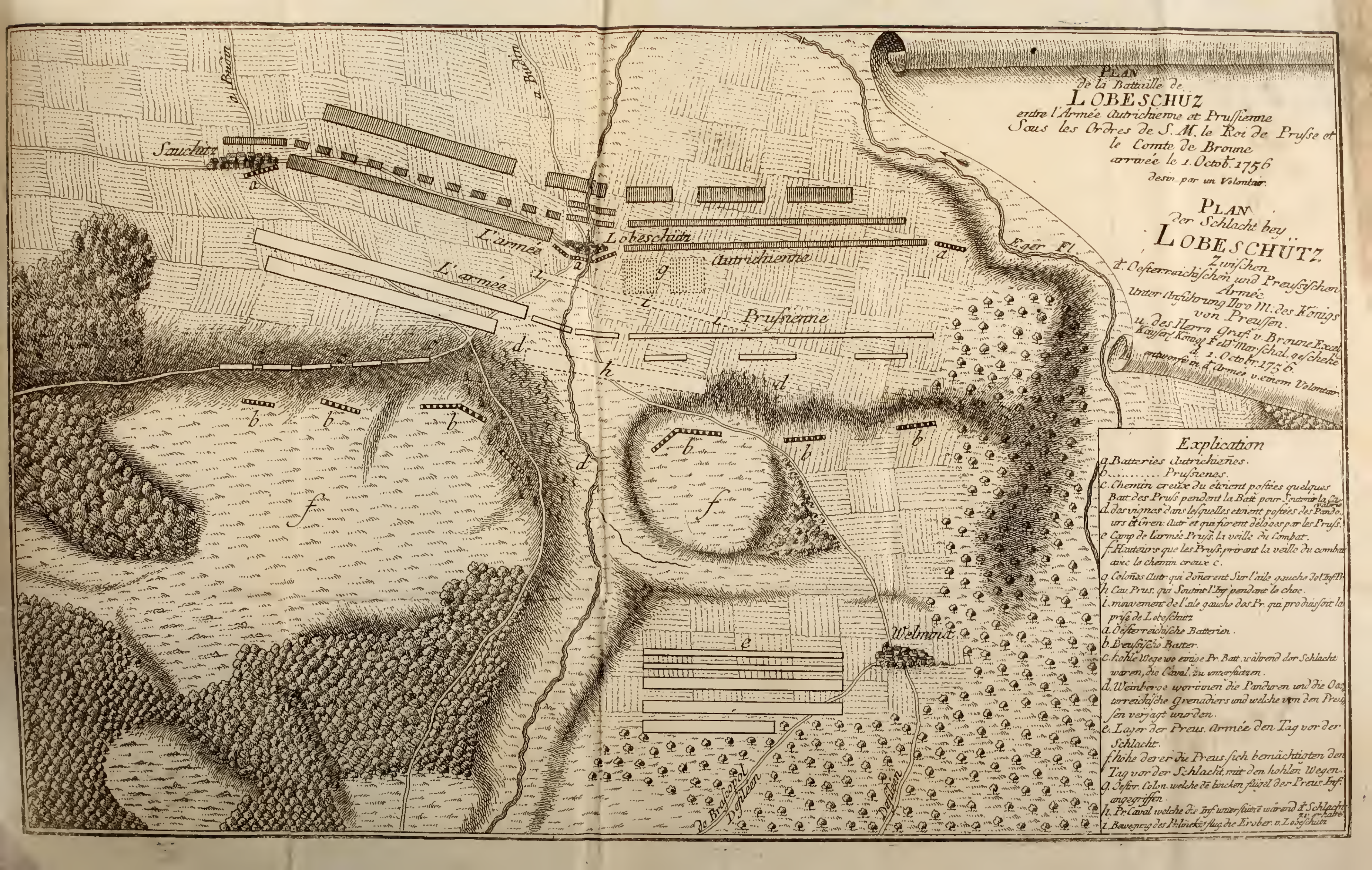
un

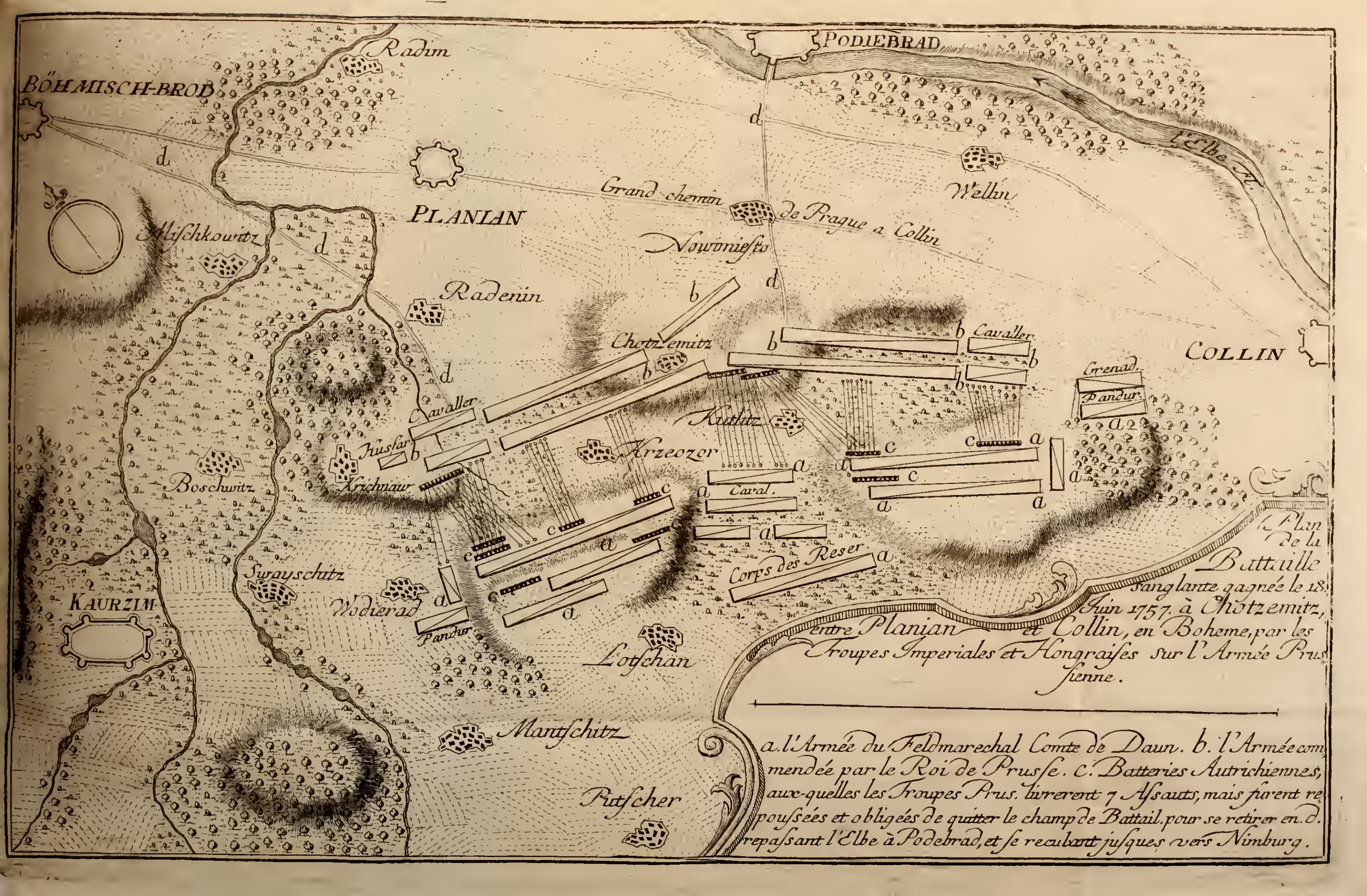
un peu entêtés de leurs productions, & d'y voir des avantages, que d'autres n'y sauroient voir à l'aide d'un microscope. J'en laisse donc le jugement au lecteur non prevenû & sans préjugés; & au lieu de dire, que ce sisteme est bon, utile, & preferable au nôtre, je dis en Pirrhonien, qu'il me le paroît ainsi.




Situation
DU CAMP SAXON
entre Pirna et Kœnigstein bloqué des Prussiens depuis le commencement du Sept. jusqu' au 13. d'Oct.
1756.
del. par un Officier Saxon.
Echelle d'une lieüe.
Fordiessen
Lohmen
Zschatzscke
Grunerstorch
Prutschwitz
Wesnitzbach
Hædenau
Kopitz
Poste
Mocken
Wehlen
Wehlen
Hohenstein
Pirna
Sonenstein
L'Elbe
Kl. Sedlitz
Dohna
Kohlberg
Gr. Sedlitz
Zehist
Gotlenbe fl.
Struppen
Halbstædel
Krebs
Zuschendorf
Rottendorf
Lilienstein
Ebene
Königstein
Hamerbach
Schandau
Explication.
a. Quartier de S.M. le Roi de Pruse. b. Postes de l'armée Prussiene. c. les Saxons campes. d. Comunications des Prussiens. e. abbatis que les Sax. firent. f. abbatis que les Pruss. firent l'armée Sax. one s'etant campée prés du Lilienstein. g. Ponte des Saxons. h Pont sur lequel passerent les Saxons pour se ioindre aux Autrichiens. i les Sax. apres leur Sortie du Camp. k. le lieu du se fit la Capitulation.
a. Ersteres Haupt-Quartier Ihro Maj. des Kön. in Preussen. b. Kgl. Preus. ausgestelte posten. c. Sächsische Trouppen Campement. d. Comunications-brücke der Preussen. e. Verhau u. Verschantzung der Sachsen. f. Verhau v. den Preussen. g. Sächsische brücken. h. Brücke worüber die Sächs. Armee passiret als sie sich mit den Österreichern conjungir: wollen. i. Sachsische retirade unter d. Lielienstein, alwo sie mit den Preussen die Capitulation errichtet. k. das Dorf Struppen, wo Ihro Königl. May. in Preus. nach der Capitul. ihr Haupt Quartier gehabt u. mit den Sächsischen Königl. Printzen gespeiset.




PLAN
de la Battaille de
LOBESCHUZ
entre l'Armée Autrichienne et Prussienne
Sous les Ordres de S. M. le Roi de Prusse et
le Comte de Broune
arrivée le 1. Octob. 1756
desin par un Volontair.
PLAN
der Schlacht bey
LOBESCHÜTZ
Zwischen
d. Oesterreichischen und Preussischen
Armée
Unter Anführung Ihro M. des Königs
von Preussen.
u. des Herrn Graf. v. Broune Excell.
Käyserl. Königl. Feld-Marschal, geschehe
d. 1. Octobr. 1756.
entworfen in d. Armée v. einem Volontair.
Explication
a. Batteries Autrichienes.
b. .... Prussienes.
c. Chemin creux du etoient postées quelques Batt. des Pruss. pendant la Batt. pour soutenir la Cavalerie
d. des vignes dans lesquelles etoient postées des Pandours et Gren. Autr. et qui furent délogés par les Pruss.
e. Camp de l'armée Pruss. la veille du Combat.
f. Hauteurs que les Pruss. prirent la veille du combat avec le chemin creux c.
g. Colonnes Autr. qui donerent Sur l'aile gauche de l'Inf. Pr.
h. Cav. Prus. qui Soutint l'Inf. pendant le choc.
i. mouvement de l'aile gauche des Pr. qui produissoit la prise de Lobeschutz
a. Oesterreichische Batterien.
b. Preussische Batter.
c. hohle Wege wo einige Pr. Batt. während der Schlacht waren, die Caval. zu unterstützen.
d. Weinberge worinnen die Panduren und die Oesterreichische Grenadiers und welche von den Preussen verjagt wurden.
e. Lager der Preus. Armée den Tag vor der Schlacht.
f. höhe derer die Preus. sich bemächtigten den Tag vor der Schlacht, mit den hohlen Wegen.
g. Oestr. Colon. welche d. lincken flügel der Preus. Inf. angegriffen.
h. Pr. Caval. welche die Inf. unterstütz. wärend d. Schlacht zu erhalten
i. Bewegung des Pr. linken flug. die Erober. v. Lobeschütz
Sauchitz
a Budin
a Budin
Lobeschütz
L'armée Autrichienne
L'armée Prussienne
Eger Fl.
Welmina
de Brascopol
Postleen
Postleen
Explication



PODIEBRAD
Radim
BÖHMISCH-BROD
PLANIAN
Grand chemin de Prague a Collin
Wellin
L'Elbe fl.
Mischkowitz
Nowomiesto
Radenin
Chotzemitz
Cavaller.
COLLIN
Grenad.
Pandur.
Kutlitz
Krzeozer
Husfar
Krichnaw
Caval.
Boschwitz
Swayschitz
Corps des Reser
KAURZIM
Wodierad
Pandur
Lotschan
Mantschitz
Putscher
Le Plan de la Battaille sanglante gagnée le 18. Juin 1757. à Chotzemitz, entre Planian et Collin, en Boheme, par les Troupes Imperiales et Hongraises sur l'Armée Prussienne.
a. l'Armée du Feldmarechal Comte de Daun. b. l'Armée commendée par le Roi de Prusse. c. Batteries Autrichiennes, aux-quelles les Troupes Prus. livrerent 7 Assauts, mais furent repoussées et obligées de quitter le champ de Battail. pour se retirer en d. repassant l'Elbe à Podebrad, et se reculant jusques vers Nimburg.

TABLEAU SUCCINT
DES
PREMIERES CAMPAGNES
DE LA
GUERRE PRESENTE
EN ALLEMAGNE.

Les faits inattendus ont droit de nous ſurprendre, mais notre admiration n'eſt dûe qu'à l'enchainement des cauſes qui les préparent. Parcourons l'hiſtoire du Roi de Pruſſe depuis un an. Quel tableau dans un petit eſpace! que d'événemens reſſerrés dans un intervalle auſſi court! Quel dénouement imprévu, mais étroitement lié aux faits qui ſembloient le moins l'annoncer!

Ambitieux dans ſes vûes, hardi dans ſes travaux, ce Prince entreprend de ſe créer une grandeur nouvelle ſur les ruines d'un pouvoir auquel il doit le ſien. Ces armées formidables qu'il ſemble n'avoir diſciplinées que pour menacer par elles la liberté de ſes Co-Etats, enflent ſon courage & flattent ſes eſpérances. Le genie des Chefs, la valeur des Soldats,

(*) *V. l'Obſerv. Holl. L. 30.*

l'activité du Monarque, tout annonce des progrès brillans & rapides. La fortune le seconde, la victoire marche devant lui; l'Allemagne tremble; la plûpart de ses Princes sont consternés.

Déja les admirateurs de cette vertu guerriere qui étonne & qui éblouit, le mettent à côté de Gustave & de Charles XII. On oublie le motif de ses démarches, en faveur de l'éclat de ses succès. Ce sont eux qui décident de sa gloire!

Mais sa fortune n'est encore qu'à la moitié de la carriere qu'il se propose, & la mesure de ses injustices est déja remplie. Sa prudence l'abandonnant, la faute d'un jour rend infructueuse la prospérité la plus grande. Les excès auxquels il s'est porté en Saxe, ont été le signal de ses malheurs.

Telle est l'esquisse d'un tableau, sur lequel toutes les Nations attachent aujourd'hui leurs regards: tel est le cannevas d'une histoire digne de toutes nos refléxions. J'entreprends de le remplir; mais qu'on n'attende point de moi ces détails plus curieux qu'intéressants, & qui amusent l'imagination sans nourrir l'esprit. Je ne prétends point decrire tous les faits, & je ne les

les parcours que pour les faire ſervir de matiére aux obſervations les plus importantes, peut-être même aux leçons les plus utiles.

LA CAMPAGNE DE 1756. EN BOHEME.

Auſſi-tôt auprès la Capitulation de *Königſtein*, le Roi de Pologne, privé de ſes ſoldats & dépouillé de ſes Etats, par un Prince qui ne ceſſoit de répéter qu'il n'étoit point en guerre avec lui, étoit parti pour Warſovie. Le Roi de Pruſſe alla bientôt joindre ſon armée en Bohéme: ſes ordres étoient déja donnés au Maréchal de Schwerin. Secondé par les conſeils d'un auſſi grand Général, il ſe flattoit de marcher droit à Prague, où il ne déſeſperoit pas d'établir ſon quartier d'hiver.

„ Mr. le Marechal Comte de Broune
„ s'étoit poſté proche de Lowoſitz, & l'oc-
„ cupa le 30. Sept.

„ Le Roy de Pruſſe s'étoit tenu caché
„ dans les Gorges & Montagnes d'Auſſich
„ & de Töplitz; & ſelon toutes les Ap-
„ parences, il avoit formé le Projet de
„ ſuprendre le Comte de Broune. Ce qui
„ autoriſe cette Conjecture, c'eſt une Let-
„ tre, qu'il a fait tomber entre les Mains

„ des Autrichiens, par laquelle il mar-
„ quoit à Mr. le Marechal Comte de Schwe-
„ rin, que les Saxons lui feroient perdre
„ patience, ſi la Negligence des Autri-
„ chiens ne le conſoloit du tems, qu'il
„ perdoit avec le Piquet de Saxe. Il fei-
„ gnit de croire Mr. le Maréchal de Brou-
„ ne encore à Kolin, & dans quelque coin de
„ la Bohême il plaça Mr. le Prince de Pic-
„ colomini; la ruſe ne pouvoit en impo-
„ ſer qu'à des Novices: & ſi les diſpoſi-
„ tions, que le Roy de Pruſſe fit en conſe-
„ quence, n'euſſent pas été meilleures
„ que ſon ſtratagême, ſa reputation eut
„ été enſevelie à Lowoſitz; mais enfin les
„ Autrichiens y avoient déja planté le Pi-
„ quet avant d'avoir intercepté ſa Let-
„ tre, & ils ſçurent dès le 30. l'après Mi-
„ di, qu'il marchoit à eux avec toutes ſes
„ forces. On ſe prépara au Combat, &
„ le lendemain 1. Octobre, dès les trois
„ heures du Matin les Avant Poſtes com-
„ mencerent à tirailler. Le Roi de Pruſ-
„ ſe avoit profité de la Nuit pour garnir
„ les hauteurs de la Gorge de Welmina, par
„ les Depouilles des Arſenaux de Saxe:
„ il y établit pluſieurs batteries de groſſe
„ Artillerie. Son Infanterie deboucha par
„ cette Gorge, & ſe forma également ſur

„ les

„ les hauteurs à droite & à gauche, ſou-
„ tenue par 12. Regiments de Cavalerie,
„ chacun de 5. Eſcadrons, & un de 10.
„ Elle fit ſes plus grands efforts contre la
„ droite de l'Armée Autrichienne.

„ Dès les 7. heures du matin le Com-
„ bat s'engagea: la Canonade Pruſſienne
„ fut terrible; la Cavalerie Autrichienne
„ la ſoutint avec une tranquillité admira-
„ ble. La Cavalerie Pruſſienne ſe préſenta,
„ elle deploya une nouvelle manœuvre,
„ & voulut operer dans les regles d'un
„ Corps d'impulſion. Les bons vieux Cui-
„ raſſiers, & Dragons, fondirent bien ſer-
„ rés ſur les Eſcadrons Pruſſiens, les rom-
„ pirent à grands Coups de ſabre, & les
„ chaſſerent. Ils ſe rallierent ſous la Pro-
„ tection du feu d'Artillerie, qui partoit
„ des hauteurs, & revinrent à la charge;
„ mais ils furent forcés une ſeconde fois, &
„ ſi malmenés, qu'ils ſe retirerent enfin
„ derriere leur Infanterie, & ne reparu-
„ rent plus.

„ Le Roi de Pruſſe chercha à pluſieurs
„ repriſes à faire entamer l'Infanterie Au-
„ trichienne, mais il fut toujours repouſ-
„ ſé. Jamais combat n'a été ſoutenu avec
„ plus d'ordre, de vivacité, & d'achar-
„ nement.

„ Mais enfin le Monarque voyant qu'il
„ ne pouvoit percer nulle part, redoubla
„ ſes efforts contre une hauteur ſur la
„ droite Autrichienne, garnie de Croates
„ & de quelque Infanterie. Il reuſſit à
„ mettre le feu, par des boulets rouges,
„ à la petite Ville de Lowoſiz; & ayant
„ mis, moyennant cet accident, les Troup-
„ pes placées ſur la hauteur en queſtion,
„ entre le feu de l'Attaque & l'incendie de
„ Lowoſiz, il les força à ſe replier ſur la
„ plaine, & a lui ceder leur Poſte; ce
„ qu'elles firent pas à pas & dans le meil-
„ leur Ordre. Et c'eſt là à quoi ſe re-
„ duit le Triomphe du Roi de Pruſſe, qu'il
„ a fait annoncer en Saxe & à Berlin par
„ 24. Poſtillons, & par une infinité des
„ Courriers, qui repandirent en Europe
„ ſa prétendue Victoire. Il l'a payé de la
„ perte de ſept à huit mille hommes de
„ ſes meilleures Trouppes. Le feu ceſſa
„ entièrement de part & d'autre à 3, heu-
„ res de l'après midi, & les deux Armées
„ demeurerent en préſence l'une de l'au-
„ tre le reſte du Jour & toute la Nuit,
„ chacune gardant le terrain qu'elle avoit
„ occupé avant la Bataille. Le lendemain
„ au grand Jour l'aile droite Autrichien-
„ ne ſe mit en marche pour reprendre le

„ Camp

„ Camp de Budin, & fut ſuivie de l'aile „ gauche; & ce mouvement, ils ne le firent „ que pour ſe râprocher de leurs Vivres, „ dont les chariots, comme cela arrive „ ordinairement, s'étoient retirés pendant „ la Bataille.

„ On ne perdit de part & d'autre ni „ Canons, ni Drapaux, ni Etendarts; „ & ſi la Victoire n'attachoit ſa gloire „ qu'au Nombre de ſes Victimes, jamais „ Prince n'auroit été plus decidemment „ battu que l'a été le Roi de Pruſſe à Lo- „ woſiz, puiſque ſes morts & bleſſés vont „ au triple de ceux des Autrichiens, qui „ ne paſſent pas 2. mille hommes: ceux- „ ci lui ont fait d'ailleurs pluſieurs Cen- „ taines de priſonniers, & ils ont enterré „ ſes morts. "

C'eſt ainſi que la prudence & l'activité du Maréchal de Broune arrêterent l'execution du projet, & forcerent le Roi de Pruſſe de renoncer à une entrepriſe qui lui avoit paru facile. Bientôt il fait rentrer ſon Armée en Saxe, en diſpoſe les quartiers à portée des gorges & des paſſages qui conduiſent en Bohéme, & revient à Dresde. Le Maréchal de Schwerin retire auſſi ſes Troupes, & leur donne des quartiers dans le Comté de Glatz.

CONDUITE DU ROI DE PRUSSE EN SAXE PENDANT L'HYVER.

Le ſéjour du Roi de Pruſſe à Dresde réduiſit la Reine à une ſituation encore plus triſte que celle dont elle avoit juſques-là eſſuyé tous les deſagremens: on lui interdit la liberté d'envoyer des Couriers au Roi ſon époux; on lui ôte une partie de ſon Palais: véritablement priſonniére elle ne peut voir que les perſonnes ſur leſquelles le Roi de Pruſſe veut bien ne point concevoir de ſoupçons, & il en a ſur tous ceux qu'elle honore de ſa confiance. Dès le 14. Novembre le Comte de Broglio, Ambaſſadeur de S. M. T. C. reçoit, dans le Palais même de cette Princeſſe, un ordre de Sa Majeſté Pruſſienne, qui lui enjoint de quitter Dresde. Il laiſſe auprès de la Reine un Agent, deſtiné à la correſpondance ſi legitime & ſi naturelle d'une mere tendre avec une fille cherie. Cet Agent eſt renvoyé au bout de quelque tems & conduit au-delà de la frontiére. Privée de tout ſecours, manquant ſouvent du néceſſaire, cette auguſte Princeſſe eſt réduite à retrancher ſa table, afin de fournir aux beſoins d'une foule d'Officiers réduits à l'indi-

l'indigence, pour être demeurés fidéles à leur Souverain.

Pendant ce tems-là deux grands objets occupent S. M. Prussienne: le soin de se rendre maître de tous les trésors de la Saxe, & celui d'augmenter ses armées en épuisant un Etat qu'il nomme lui-même un *Dépôt sacré*.

Pour remplir l'un & l'autre projet, à quels funestes moyens a-t-il recours? Il avoit fait saisir tous les métaux, & toutes les provisions qui étoient dans les magasins des mines. Il fait mettre le scellé sur la monnoye de Dresde, & confie celle de Leipsig au Juif Ephraim: cet honnête-homme qui, lorsque les Saxons n'ont plus d'argent pour fournir aux contributions, veut bien en avancer pour eux, & recevoir pour la moitié de leur valeur, leurs effets & leurs meubles. Ce nouveau Directeur des monnoyes altere les espéces, & diminue leur poids: étrange, & nouveau moyen de s'approprier l'or & l'argent d'un Etat, & de ruiner son commerce! (*a*)

(*a*) La différence de ces nouvelles espéces aux anciennes, est une perte de 20. pour cent sur les gros, de

D'un autre côté les contributions redoublent, & se levent avec une rigueur dont il n'y a point d'exemple: tantôt ce sont des subsides dûs à la protection que S. M. acorde à l'Etat; tantôt ce sont des *douceurs* que les Peuples doivent aux soldats qui les écrasent: ici ce sont des sommes nécessaires pour l'habillement des troupes; là des dédomagemens dûs pour quelques uniformes que les Saxons ont emportés. On multiplie les prétextes, on aggrave les peines. Indépendamment des contributions (dont l'état est arrêté par le Directoire de Guerre, & par les ordres de S. M.) chaque Commandant de Corps, chaque Officier Général est le maître d'exiger ce qui lui convient, & de punir arbitrairement l'indigence & l'impuissance du malheureux. Si S. A. R. M. le Prince de Prusse

de plus de 29. sur les doubles gros, & de plus de 36. pour 100. sur les piéces de 16. gros. Le Juif Ephraïm a obtenu du Directoire le renouvellement de quelques anciens Edits, pour obliger les particuliers de porter leur or & leur argent à la monnoye, & un ordre pour se faire délivrer les deniers déposés à la caisse de la Steuer.

Pruſſe veut bien fixer (*a*) ce qui doit être fourni chaque jour à titre de *douceurs*, & aux Officiers ſubalternes, & aux Soldats; il laiſſe une libre carriere à la *diſcretion*, c'eſt-à-dire à l'avidité de l'Officier Géneral. Si ce Prince a la générosité de déclarer que, *quoiqu'en ſa qualité de Commandant Général il puiſſe porter ſes pretentions trés haut, il veut bien cependant ne rien exiger pour ſa perſonne*: il a ſoin d'avertir en méme-tems qu'il a des *Adjudans Généraux*, qui ne ſont point obligés au même déſintéreſſement; & ceux-ci ſe font payer en deniers comptans celui de S. A. R. Tous les autres Cercles ſont également traités. On voit de toutes parts ſur les chemins, des voitures peſantes & chargées de l'or & de l'argent des Peuples. C'eſt envain que ceux-ci font au Monarque qui les opprime, les repréſentations les plus touchantes: il ſemble toujours joindre dans ſes réponſes l'ironie à la rigueur; on diroit qu'il veut inſulter froidement des malheureux, dont ſes rroupes dévorent la

(*a*) Déclaration du 16. Novembre 1756. & adreſſée au nom de S.A.R. aux louables Etats du Cercle de Baudiſſin.

la ſubſtance. Ainſi pour juſtifier le changement & l'altération des monnoyes, qui excitent les cris de tous les ordres de l'Etat, il répond *qu'il veut laiſſer au Roi de pologne, lorſqu'il rentrera dans ſes Etats, un plan d'adminiſtration* PLUS PROFITABLE. Ainſi une Ville qui a obtenu d'être déchargée d'une contribution énorme, à condition qu'elle recevroit & nourriroit un certain nombre de troupes, eſt enſuite condamnée à payer à ces troupes à titre de *douceurs*, & indépendamment de la ſubſiſtance, une ſomme qui excede de beaucoup la contribution qu'elle avoit cru éviter. Le Prince royal de Saxe, hazarde-t-il une lettre pour obtenir quelque adouciſſement à tant de rigueurs? S. M. Pr. ne lui répond, *qu'en le priant de ne point abuſer de ſon* INDULGENCE (*a*).

Les recrues ſe levoient pendant ce tems-là dans tous les Cercles de la Saxe, avec la même cruauté que les contributions. On a vû autrefois les Romains ſe faire des citoyens de tous les habitans des Provinces conquiſes, qu'ils avoient accontu-

---

(*a*) V. cette Lettre dans la Gazette d'Utrecht, No. 22. de l'an 1757.

coutumés à leur Gouvernement; mais on ne les a point vûs s'aveugler ſur leurs propres intérêts, au point de chercher parmi des peuples opprimés & mécontens, des défenſeurs & des appuis de leur République: Rome eût été mal défendue, ſi elle eut créé des Legions mi-parties de Parthes & de Gaulois, & ſi elle eut été réduite à enchaîner ſes Soldats juſqu'au moment où il falloit les envoyer à l'ennemi.

Tel eſt cependant, le ſpectacle que le Roi de Pruſſe a donné à l'Allemagne. Chaque Cercle de l'Electorat de Saxe étoit forcé de fournir à un jour indiqué un certain nombre de ſoldats: il falloit enlever le laboureur à ſa charue, le marchand à ſon commerce, l'époux nouvellement marié à ſon épouſe en pleurs. Le Magiſtrat ferme, qui refuſoit de ſe prêter à ces cruautés, ou celui qui plus foible, ne pouvoit avec tous ſes ſoins completer le nombre de ces malheureuſes victimes, étoit mis aux fers & menacé de la mort. Les priſons étoient pleines de citoyens: au mois de janvier on arrêta dans la Ville de Dresde par ordre du Commandant Pruſſien, une foule d'artiſans & d'enfans de famille, qui d'abord

enchaî-

enchaînés, ne pouvoient obtenir leur liberté, qu'en promettant de porter les armes pour l'ennemi de leur Souverain. On alla, dans de certains villages (*a*), jusqu'à tirer sur les habitans qui fuyoient. Un Juge voulut s'opposer à cette violence; une mere tâcha de défendre son fils: le Juge fut blessé par les soldats Prussiens, & l'enfant tué sous les yeux de sa mere. A Leipsig on enleva une multitude de bourgeois: on les voyoit attachés deux à deux, sur des chariots découverts, escortés par des soldats sous les armes, & suivis de loin par leurs peres, leurs femmes, leurs enfans, qui remplissoient l'air de leurs cris. Menoit-on ces infortunés au supplice? Non: ces bras chargés de fers étoient destinés à servir un nouveau Maître, dont ils détestoient les rigueurs. Tels étoient les soldats dont on recrutoit les troupes Prussiennes: on ne leur ôtoit leurs liens que pour leur mettre les armes à la main.

Aussi, le Roi de Prusse les regardoit-il moins comme un renfort pour son Armée, que comme un espéce de nantissement qui lui assuroit de nouvelles sommes.

(*a*) A Lisdorff, Gaz d'Utrecht, No. 10.

mes. Diſons mieux, c'étoient des captifs inutiles, qu'il devoit revendre à leur patrie; il ſe faiſoit même payer d'avance le prix de leur liberté. Leurs biens-fonds étoient vendus par ſes ordres. L'argent que l'on en tiroit paſſoit dans les coffres de leur nouveau Maitre. Ceux qui n'ayant rien, ne pouvoient mettre leur rançon en dépôt entre ſes mains, venoient-ils à ſe délivrer de leur captivité par quelque action de vigueur? leurs melheureux concitoyens étoient forcés de payer eux-mêmes des taxes énormes, à titre d'indemnité. Eſt-il étonnant que la Saxe ne paroiſſe aujourd'hui qu'un vaſte déſert, dans lequel on ne trouve que des veſtiges de déſolation & de miſere, les villages abandonnés, les terres incultes, les grandes forêts coupées & dégradées, des malheureux errans dans la campagne, & n'aſſouviſſant leur faim que de ce qu'ils peuvent encore ou arracher à leurs compatriotes opprimés, ou dérober à leurs vainqueurs avides? Telle eſt l'idée que l'on doit ſe former de cet Etat, que le Roi de Pruſſe nomme un *dépôt ſacré* entre ſes mains!

Les Gazettes étrangères ont publié, que c'étoit par de telles reſſources que le

Roi

Roi de Pruſſe avoit trouvé le moyen de porter l'état de ſes troupes juſqu'à 200000. hommes. Je ne voudrois pas garantir la fidélité de ce calcul; mais je demande à tout homme ſenſé, de quelle force peut être une armée, dont la moitié eſt ſans ceſſe occupée à maintenir l'autre ſous le joug. Eſt-ce un peuple d'eſclaves qui fait la force des Rois? Non, c'eſt la ſoumiſſion volontaire, c'eſt l'amour du Prince & le zèle du citoyen, qui entretiennent la ſubordination même dans les armées; & quel fond peut-on faire ſur des ſoldats, qui dans un jour de bataille ne cherchent chacun en particulier qu'à ſe garantir du danger, & font en ſecret des voeux pour la deſtruction du pouvoir injuſte ſous lequel ils gémiſſent?

Auſſi avons-nous vû pluſieurs de ces Régimens, que S. M. Pruſſienne avoit crû s'attacher, en faiſant prophaner par ſes Aumoniers l'auguſte cérémonie du Serment Militaire, ſe ſoulever contre la violence, dès qu'ils ont pû imaginer qu'elle ſeroit plus foible que leur zéle. La gloire du Régiment de Frédéric Auguſte, & le nom du brave *Richter* vivront long-tems dans les faſtes de l'Electorat de

de Saxe (*a*). Le bataillon du Prince Xavier, qui vainqueur des Prussiens, vint offrir à son légitime Souverain des armes encore teintes du sang de ses Ennemis, méritera dans tous les tems les éloges dûs au courage, à la vertu, & à la fidélité. Que de Saxons ont depuis imité cet exemple! Disons mieux, en est-il quelqu'un, qui libre de retourner au service de son Maître, lui ait préféré celui de Sa Majesté Prussienne? On a osé appeller *desertion* ce retour si naturel de l'esclavage à la liberté!

(*a*) Ce Regiment avoit été mis en quartier à *Lubben* & à *Guben*: il fut depuis commandé pour se rendre à Berlin; on le désarma avant de le mettre en route, & on le fit marcher par deux chemins differens. L'une des deux troupes eut le bonheur de rencontrer les Chariots qui portoient les armes. Alors elle ne consulte que son courage, fond sur les conducteurs des équipages, les met en suite & s'empare des armes & des munitions. Ils vont joindre ensuite leurs Camarades à qui ils rendent leurs armes, chassent leurs Officiers, & prennent tous ensemble la route de la Pologne, commandés par le Sergent *Richter*. Ils furent souvent aux prises avec un détachement Prussien qui les poursuivoit: ils arriverent enfin heureusement sur la frontiere de Pologne. *Richter* fut fait Capitaine par S. M. Pol.

Je paſſe rapidement ſur ces événemens funeſtes, comme on paſſe ſur des ruines au-delà deſquelles on s'imagine trouver un pays moins ingrat. Mais toute cette affreuſe hiſtoire ne préſente que des malheurs. Le Roi de Pruſſe, las ſans doute des violences qui ſe commettent en ſon nom, ſe flata de mériter en Bohéme celui de conquérant. Mais ce titre ſi cher à l'ambition, ne peut couvrir, par la gloire même qui accompagne le vainqueur, que les projets d'un injuſte aggreſſeur.

CAMPAGNE DE 1757. EN BOHEME.

Sur la fin du mois de Février, le Major Général Dingersleben fit aſſembler tous les Officiers Saxons qui étoient à Dresde priſonniérs de guerre. Il leur ordonna de quitter cette capitale avant le 17. Mars, & de ſe retirer les uns à *Wittenberg* & à *Lubben*, les autres à *Guben* & à *Eisleben*, d'où il leur fut défendu de ſortir ſans une permiſſion expreſſe de Sa Majeſté Pruſſienne. Ces braves & malheureux guerriers avoient juſques-là ſubſiſté des bienfaits de la Reine, qui les nourriſſoit de ſa table. Privés de

cette

cette reſſource unique, ils ſe trouvoient réduits à la plus déplorable extrémité: leurs repréſentations furent inutiles, il fallut obéir, & attendre l'occaſion de ſe retirer de cet eſclavage injuſte.

Cette injuſtice affligea plus ſenſiblement la Reine de Pologne, que la dureté des procédés qui n'augmentoient que ſes propres beſoins: il y avoit long-tems qu'elle ne recevoit plus aucune portion de ſes revenus, dont le Roi de Pruſſe s'étoit emparé, & il en convient lui-même dans un Ecrit publié pour ſa juſtification (*a*). Au mois d'Avril il reſſerra encore la captivité de cette Princeſſe. Il raſſembla auprès d'elle les Princes ſes enfans, qui avoient juſques-là logé dans un palais particulier, déſarma la Garde-Suiſſe qui avoit toujours veillé à la ſûreté de la Maiſon Royale, & lui ſubſtitua un détachement de Grenadiers Pruſſiens, qui eut ordre de ne laiſſer entrer que les perſonnes néceſſairement attachées au ſervice des perſonnes Royales. La Comteſſe

(*a*) V. l'Ecrit intitulé Réfutation, &c. & la Gaz. d'Utrecht, No. 29. An. 1757.

Dans cet Ecrit, après avoir fait le compte du peu que la Reine de Pologne avoit reçu dans les commence-

teſſe de Bruhl venoit d'être renvoyée avec indignité (*a*); le Comte de Wackerbarth-Salmour, Miniſtre d'Etat de Sa Majeſté Polonoiſe, & Grand Maître de la Maiſon du Prince Royal, avoit été conduit à la citadelle de Cuſtrin, malgré ſon grand âge & la conſidération dûe à ſa perſonne & à ſa dignité.

Tels étoient les adieux que le Roi de Pruſſe faiſoit à la Reine de Pologne, en s'éloignant de Dresde. Déja toutes les meſures étoient priſes pour entrer en Bohéme. Les plus belles forêts de la Saxe avoient fourni des faſcines en abondance. Tous les chariots, tous les chevaux du pays avoient ordre de ſuivre l'armée. Déja elle étoit raſſemblée dans le Voitgland, & partagée en trois corps qui devoient prendre chacun une route ſéparée, & dont les mouvemens étoient tous concer-

---

mencemens, on ajoute: *Mais depuis que le Roi de Pologne a fait joindre ſes troupes à l'armée Autrichienne . . . . depuis qu'il a ainſi commencé à agir en ennemi déclaré, trouvera-t on étrange que le Roi ceſſe de* fournir aux beſoins *d'une Cour auſſi mal intentionnée pour elle, que l'eſt celle de Dreſde?*

(*a*) V. le Suppl. de la Gaz. d'Utrecht, No. 34.

concertés avec ceux que devoit faire le corps de troupes qui étoit en Siléſie. Le Roi de Pruſſe arrivé à *Lockowitz*, donnoit ſes ordres avec cette confiance qui caractériſent ſon génie. Dès le 10. Avril le Prince Maurice d'Anhalt-Deſſau, qui commandoit un des corps détachés de l'Armée, n'étoit plus qu'à quatre lieues d'Egra. Pendant ce tems-là une autre armée ſous les ordres du Prince de Brunswick-Bevern ſe raſſembloit en Luſace, & ſe trouvoit en état de donner la main au Maréchal de Schwerin, dont les troupes, après avoir occupé les Principautés de *Neiſſ*, de *Munſterberg* & de *Schweidnitz*, devoient ſe raſſembler ſur la gauche de la *Neiſſe*, dans un camp entre la ville de ce nom & la forterеſſe de *Glatz*.

Ainſi depuis Egra juſqu'à *Neiſſ*, toute la frontiere de Bohéme étoit environnée de troupes ennemis. Le Duc d'Aremberg du côté d'Egra, le Général Serbellony en tête du Maréchal de Schwerin, le Maréchal de Broune à *Budin*, n'avoient pû encore malgré toute leur diligence raſſembler les troupes néceſſaires pour s'opposer à cette invaſion. Le 18. Avril le Maréchal de Schwerin arrivé à *Landshut* débou-

déboucha en Bohéme par les gorges qui ſéparent la partie inférieure de ce Royaume d'avec la Siléſie, & chaſſa devant lui quelques détachemens peu en état de retarder ſa marche. Cette invaſion avoit pour objet de faire une diverſion, & d'attirer de ce côté, la plus grande partie des forces des Autrichiens.

Auſſi pendant que le Maréchal de Schwerin s'avançoit du côté de la Siléſie, le Prince Maurice d'Anhalt entroit en Bohéme par les défilés du Voitgland, & par le cercle *d'Ellenbogen*; & le Roi de Pruſſe, ſecondé par les ſoins du Maréchal de Keith décampoit de *Lockowitz* & marchoit à la tête de trois colonnes.

Le Duc d'Aremberg dont les troupes couvroient Egra, arrêta les troupes du Prince Maurice, & obligea quelques uns de ſes détachemens qui s'étoient poſtés en avant, de ſe replier ſur le Voitgland, & de rejoindre le gros de l'armée à *Plauen :* cet habile Général ſauva *Egra*, & diſpoſa tellement ſes troupes depuis cette place juſqu'à *Joachimsthal*, qu'il fut impoſſible aux Pruſſiens de pénétrer plus avant de ce côté. Alors le Prince Maurice n'eut plus d'autre objet que de rejoindre la grande Armée en côtoyant l'Eger.

Le

Le Prince de Bevern fut plus heureux. Après avoir fait plusieurs mouvemens pour en imposer aux troupes Autrichiennes, il partagea les siennes en trois corps, qui marchoient chacun par un chemin séparé. Le 20. Avril ils se trouverent tous les trois rassemblés sur les hauteurs par lesquelles on débouche de la Lusace dans le Cercle de *Buntzlau*, & le lendemain se donna le combat de *Reichemberg*, entre l'Armée de ce Prince & le corps de troupes Autrichiennes, commandé par le Prince de Löwenstein & le Comte de Lacy. Ce combat, dans lequel les Prussiens furent d'abord repoussés avec perte, coûta environ 1000. hommes aux Autrichiens. Les Prussiens n'ont eu garde de convenir de leur perte, & ils ont été les maîtres d'exagerer celle de leurs ennemis; car ils demeurerent les maîtres du champ de bataille, & s'emparerent de quelques magasins.

Le même jour que se donnoit ce combat, le Roi de Prusse quittoit *Lockowitz*. Son Armée marchoit sur trois colonnes, & suivoit la gauche de l'Elbe. Elle se porta sur *Costa*, *Hellersdorff* & *Peterswald*, pénétra en Bohéme par *Königswald*, & delà s'avança à *Aussig*, pour se porter du

côté de *Töplitz*, pendant que le Prince Maurice s'avançoit vers *Laun*, le Prince de Bevern ſur l'Elbe vers *Leitmeritz*, & le Maréchal de Schwerin dans le Cercle de *Königsgrätz*, où le Général Serbellony n'étoit pat encore aſſez fort pour lui réſiſter.

C'eſt ainſi, que du 18. au 21. Avril, quatre armées entrerent à la fois en Bohéme. Le centre où ces lignes redoutables devoient aboutir, étoit la ville de Prague, dont le Roi de Pruſſe ſe regardoit déja comme le maître.

Le Duc d'Aremberg avoit été forcé d'abandonner la frontiere pour ne point être coupé par ce torrent rapide: il marchoit par le cercle de Rakonitz, & Mr. de Broune qui ſentoit la néceſſité de s'aſſurer la communication avec ce Général, s'étoit avancé au-devant de lui, de *Budin* à *Welwaren*. Le 27. les Pruſſiens paſſent l'Eger entre *Laun* & *Lobochowitz*, & s'avancent pour ſe placer entre Prague & l'armée Autrichienne. Le Maréchal de Broune qui a deux objets, l'un de ſe joindre au Duc d'Aremberg, l'autre de conſerver ſa communication avec Prague, remplit l'un & l'autre en ſe portant à *Mikovvitz*. Là ſe joignirent les deux Armées après des marches également honorables aux deux Géné-

Généraux, dont la prudence & l'activité triompherent des difficultés que le Roi de Prusse croyoit insurmontables,

D'un autre côté le Comte de Konigsegg toujours pressé par le Prince de Bevern, qui s'étoit aussi flatté de le couper, passa l'Elbe & vint se poster à *Brandeiss*; en sorte qu'il ne resta sur la droite du Fleuve que le Général Serbellony, toujours occupé à suivre les mouvemens du Maréchal de Schwerin.

L'armée rassemblée à *Mickowitz* n'étoit pas encore assez forte pour arrêter celle du Roi de Prusse, qui avoit été jointe à *Linay* par le corps du Prince Maurice. Elle repassa la *Moldaw* par les ordres du Prince Charles de Lorraine. L'aile gauche vient camper aux portes de Prague, & la droite en tirant vers *Brandeiss*, donne la main au Comte de Konigsegg, qui se raproche d'elle.

Les Prussiens fiers de ces mouvemens qu'ils appellent une retraite, s'avancent & viennent le 2 & le 3 Mai se placer sur la montagne Blanche, d'où ils découvrent Prague, tandis que le Maréchal de Schwerin vient lui même camper à quatre lieues de cette capitale, proche de l'Elbe, & derriere l'Armée Autrichienne.

Le 5 un détachement Prussien se porte à *Seldtz*, & y établit des ponts sur la *Moldaw*. Le Roi de Prusse à la tête de ce détachement joint l'armée du Marechal de Schwerin qui avoit passé l'Elbe, & prend la résolution le 6, d'attaquer l'armée Autrichienne.

Là se donna cette bataille meurtriere, qui a pensé décider du sort de la Bohéme, & peut-être de la liberté de toute l'Allemagne. L'aile gauche des Autrichiens étoit appuyée à la montagne de *Ziska*, & la droite vers *Sterboboli*. Le Roi de Prusse résolut de tourner leur camp, & son Armée défila par *Potschernitz*, en prenant par la gauche. La manœuvre de l'armée du Maréchal Schwerin avoit obligé la seconde ligne des Autrichiens à se replier sur la premiere en forme d'équerre. Le Maréchal de Broune qui s'apperçut du mouvement ordonné par le Roi de Prusse, défila par la droite pour ne point se laisser prendre en flanc. L'Infanterie Prussienne, après avoir passé par *Bichowitz* & traversé des marais & des défilés, attaqua vivement l'aile gauche Autrichienne, & fut repoussée avec la même vigueur.

La cavalerie Autrichienne qui étoit à la droite, attaque pendant ce tems l'aile

gauche

gauche des Prussiens & la renverse sur la seconde ligne. Là fut tué ce brave Maréchal de Schwerin, à qui le Roi de Prusse a dû tant de succés, & qui disgràcié après la bataille de *Molwitz*, & rappellé depuis parce qu'il étoit nécessaire, avoit à force de services obligé son Maître à lui pardonner sa réputation. Les Prussiens, malgré cette perte, reviennent trois fois à la charge, & sont également culbutés. Alors la seconde ligne tire elle-même sur les débris de la premiere, pour l'obliger de retourner au combat, & passe sur des tas de morts & de blessés pour recommencer l'action. Cette ligne est à son tour mise en désordre: les autrichiens se croyent sùrs de la victoire, poursuivent l'ennemi, lui prennent des canons, des drapeaux & des prisonniers.

On combattoit avec un succès bien différent à l'aile gauche de l'armée Autrichienne. La redoutable infanterie des Prussiens étoit revenue à la charge, & avoit mis le désordre parmi les rangs qui lui étoient opposés. Le Roi de Prusse s'apperçoit alors de la même faute qui fit gagner à ses troupes la bataille de *Dresde* en 1745. Il voit un vaste intervale entre l'aile gauche des Autrichiens qui reculoit, &

l'aile

l'aile droite qui pourſuivoit les vaincus. Il profite de ce vuide, y pénétre avec plusieurs colonnes, & conduit de la cavalerie fraiche, deſtinée à prendre par derriere la droite de l'armée ennemie. Cette aîle juſques-là victorieuſe ſe voit enveloppée de tous côtés: le deſordre & le trouble regnent bien-tôt partout; la terre eſt couverte de morts. Une partie de l'infanterie Autrichienne ſe fait jour, rejoint la gauche & ſe retire avec elle en diſputant le terrain juſqu'à Prague. Le reſte de l'armée, forcé d'abandonner le champ de bataille, & dans l'impoſſibilité de ſe rallier, ſe retire avec précipitation du côté de *Beneſchau*, où le 8. il ſe trouva environ 16000. hommes raſſemblés avec une partie du bagage & toute l'artillerie de réſerve.

Le Roi de Pruſſe, n'avoit pas beſoin de faire imprimer des Diſſertations pour démontrer qu'il avoit gagné cette bataille. perſonne ne lui a diſputé cette victoire. Quant à la queſtion, de ſavoir ſi les forces de l'Imperatrice Reine étoient abſolument détruites, le Marechal de Daun l'a decidée dans la ſuite, d'une maniere qui ſouffre moins de réplique, que tous les Mémoires des Ecrivains Pruſſiens.

Il ne faut pas ſe diſſimuler, que cette perte

perte jetta la consternation dans la Bohéme, & fit trembler pour sa capitale. Elle recevoit une garnison très-considérable, mais elle n'étoit pas en état de la nourir long-tems. Les Prussiens animés par leurs premiers succès, se croyent déja possesseurs des richesses de cette capitale. Le blocus en est bien-tôt formé; les batteries sont disposées: le Roi de Prusse ennemi des retards, ordonne de brûler, d'écraser & de détruire.

Pendant ce tems, le Maréchal de Daun qui avoit pris le commandement de l'armée auparavant conduite par le Général Serbellony, & à qui il avoit été impossible de joindre l'armée sous Prague, avoit rassemblé ses troupes à *Böhmisch-brod.* Il se replia sur le Camp de *Colin* pour y attendre les restes de l'armée qui s'étoient réunis à *Beneschau*, tant le corps de troupes légeres commandé par le Genéral Nadasti, que différens autres renforts de cavalerie & d'infanterie qui étoient en marche. Cette armée se fortifia & s'augmenta en peu de tems; mais elle n'étoit pas encore en état de marcher au secours de Prague, & de risquer une seconde action.

Les marches & les contremarches de ce Général, qui tantôt s'approchoit des frontières

tiéres de la Moravie, tantôt paroiſſoit s'en éloigner, faiſoient triompher les pruſſiens. Le Prince de Bevern qui ſuivoit cette armée, la regardoit comme battue d'avance, par la terreur des armes Pruſſiennes. Le Roi de Pruſſe faiſoit publier chaque jour des Ecrits, dont l'objet étoit de prouver que les Autrichiens s'étoient mal défendus; il ſembloit que le vainqueur conſentît à diminuer ſa propre gloire, en inſultant à la pretendue foibleſſe & au découragement de ſes ennemis.

Cependant chaque mouvement du Maréchal de Daun avoit un but. Ici c'étoit une poſition avantageuſe dont il falloit empêcher les Pruſſiens de ſe ſaiſir. Là c'étoit un corps de troupes dont il falloit favoriſer la jonction: chaque marche des Autrichiens groſſiſſoit leur armée, & le dirai je? les Pruſſiens vainqueurs perdoient tous les jours une foule de ſoldats qui abandonnoient leurs drapeaux.

Le Roi de Pruſſe devant Prague, témoin plus d'une fois de la valeur des aſſiégés, n'en étoit pas moins sûr de ſe rendre maître de cette capitale. Elle étoit bloquée depuis le 8. Mai; & depuis que les batteries avoient été établies, 10000 bombes, & plus de 20000 boulets rouges avoient

avoient brulé & détruit une partie de cette ville infortunée. La garnison & les habitans sont reduits aux derniéres extrémités. Mais l'exemple des villes de Saxe, où le Roi de Prusse étoit entré comme ami, les déterminoit à tout souffrir, plûtôt que de l'admettre dans leurs murs comme leur vainqueur & leur maître. Encore quelques jours, la faim & le feu eussent délivré S. M. Pr. de ses ennemis, & lui eussent livré un amas de ruines fumantes & une foule de cadavres.

Déja le Roi de Prusse se croit en droit de parler en maître à toute l'Allemagne; il se regarde comme assis sur les débris de la Maison d'Autriche. De-là il l'insulte, il menace ses Co-Etats, il leur défend sous peine d'encourir son indignation & de s'exposer à la rigueur de ses vengeances, d'obéir aux Loix de l'Empire, & de déférer aux invitations de son Chef. Le ton de constance & d'autorité avec lequel il parle; & plus que ce ton, son pouvoir & ses succès en imposent au foible. On fait des vœux contre lui, mais on le craint & on se tait.

Je l'ai dit, les succès de ce Prince en Bohéme avoient leur terme marqué, & ce terme étoit le dernier periode de l'Invincibilité dont il prétendit être en possession.

Le

Le 13. du mois de Juin l'on vit ce qui s'eſt vû ſouvent, l'aveuglement & l'imprudence venir ſe placer tout naturellement à côté du mépris des loix & des outrages faits à l'humanité.

Le 13 du mois de Juin ſur les 7 heures du ſoir le Général Major de Bornſtadt, commandant à Dresde pour S. M. Pruſſienne, vient trouver la Reine de Pologne dans ſon Palais, & lui notifie avec reſpect l'ordre barbare qui la condamne à abandonner ſes ſujets, & à ſe bannir de ſes propres Etats. La Reine ſurpriſe allégue la groſſeſſe de la Princeſſe Royale, qui ne lui permet point de ſe mettre en voyage. M. de Bornſtadt répond, que ſes ordres ſont poſitifs, précis, & inviolables. Enfin la Reine obtient à force de prieres, que l'on enverra un Courier au Roi de Pruſſe, pour lui faire des repréſentations ſur l'état de la famille Royale.

Le 13. du mois de Juin le Général Major de Hauſ, Commandant à *Leipſich*, ſe fait amener le Bourguemeſtre de cette ville, cinq des premiers Magiſtrats & les deux plus fameux Négocians. Ils arrivent entourés de ſoldats ! Quel eſt leur crime? l'impuiſſance totale dans laquelle leur ville s'eſt trouvée de fournir au Roi de

de Prusse les 900000. écus qu'il leur a demandés après les 620000 qu'elle a déja fournis. Pour punir ce crime d'un genre nouveau, le Commendant les fait saisir par des Gardes, & leur annonce que par l'ordre de son très *gracieux* Souverain, ils vont être conduits à *Hall* & à *Magdebourg*. Ils rapellent au Commendant les efforts qu'ils ont faits pour négocier cette somme avec la Hollande & avec l'Angleterre, la perte de tout leur crédit que la guerre a détruit, enfin le refus que le Directoire de *Torgavv* a fait de 100000. écus que la ville de Leipsig a offert à compte. M. de Hauss garde le silence. Ses satellites répondent pour lui. Ces illustres captifs sont enlevés sur le champ; montent sur un chariot à la vûe de leurs concitoyens désolés, & partent pour leur prison. Arrivés, ils couchent sur la paille dans un corps de garde. Le lendemain on les enferme deux à deux dans un espéce de cachot humide. Les habitans de Magdebourg & de Hall sont touchés de pitié & font eux mêmes des représentations au Gouverneur, qui les fait transferer dans d'autres chambres, où le peuple plus humain que ses Maîtres s'empresse de leur porter des meubles.

Le 13 du mois de Juin les Généraux Pruſſiens envoyent des détachemens dans pluſieurs terres de la Saxe pour y enlever les principaux membres du Corps de Nobleſſe, qui n'a pû fournir les 600000 écus qu'on exige d'elle.

Enfin le 13 du mois de Juin le Roi de Pruſſe prend une reſolution qui doit rendre inutile toutes ſes conquêtes. Prêt à ſe rendre maitre de Prague, il oublie que cette Capitale ne peut être ſauvée que par un combat. Il part lui-même pour aller l'offrir au Maréchal de Daun.

Voilà dans le même jour, trois énormes injuſtices, & une imprudence dont les ſuites vont ſauver Prague, la Bohéme & l'Empire.

Quel eſt l'homme, qui temoin des excés auxquels ſe portoit alors S. M. Pr., n'eut fait des vœux pour voir flétrir ſes lauriers, & pour délivrer Prague qu'il étoit ſur le point de piller? Mais comment arréter ce Conquérant? Le Maréchal de Daun a fait des marches ſavantes; il a groſſi ſon armée, mais le Prince de Bevern à la tête d'une Armée Pruſſienne eſt toujours devant lui. Ce Général eſt trop habile pour ignorer qu'il ne faut point ici

riſquer une Bataille, & commettre au hazard d'un moment le ſuccès d'une Campagne, que quatre jours de patience peuvent terminer ſi avantageuſement. Il doit donc ſe borner à arrêter l'armée Autrichienne, à la harceler dans ſa marche, à mettre chaque jour quelque obſtacle à ſes opérations. En un mot, pouvant être à tout moment fortifié par des détachemens de l'armée qui eſt devant Prague, le Prince de Bevern doit au moins ſe contenter d'attendre les Autrichiens & ſe retrancher de maniere à ne pouvoir être forcé de leur livrer le paſſage. Voilà ce que la prudence dicte; & voilà ce qui faiſoit déſeperer du ſalut de la Bohéme.

Mais le vengeur de la Majeſté des Rois & des droits de l'humanité en a décidé autrement. Un ordre plus puiſſant & plus sûr que ceux de S. M. Pr., a prononcé ſur le ſort de Prague.

Le Roi de Pruſſe part à la tête d'un détachement: il obéit à cet ordre qu'il ne connoit point: il ſemble conduit par une main inviſible, & il croit ne ſuivre que l'ardeur de ſon courage. Il marche à ſa perte, & il croit déja triompher de ſes ennemis.

Je n'entrerai point ici, dans le détail de la fameuſe journée (*a*) de *Chotzemiſs*: on a vû dans les Gazettes publiques avec quelle ardeur

(*a*) 18. Juin 1757.

& avec quel feu terrible d'artillerie les Pruſſiens furent repouſſés. La Bataille qui commença à deux heures dura jusqu'à huit, & leur couta plus de 10000. hommes reſtés ſur le champ de Bataille. Six fois les Pruſſiens reviennent à la charge avec une nouvelle vigueur. Six fois renverſés les uns ſur les autres, ils ſont précipités de la hauteur qu'ils veulent franchir. Alors le Roi de Pruſſe ne ſe connoit plus. Il ſemble vouloir hâter lui-même & completer ſa ruine; ſon Infanterie eſt en déroute, elle n'a pû forcer une armée rangée ſur une montagne eſcarpée & défendue par les plus redoutables batteries: il croit que ſa Cavalerie attaquera avec plus d'ordre & de ſuccès, & il la conduit au carnage. Bientôt des ruiſſeaux de ſang coulent à travers les défilés qui environnent le Champ de Bataille. Les chevaux en fuyant foulent aux pieds une multitude de bleſſés: l'horreur regne par tout, & eſt augmentée par les acclamations des vainqueurs & par les cris des mourans. Ce phantôme de gloire que le Monarque adoroit, s'évanouit à ſes yeux. Il eſt obligé de ſe retirer lui-même, entrainé par ſes ſoldats que ſa voix ne peut rallier.

Les reſtes de ſon armée pourſuivis par les troupes légeres, ſont obligés de ſe partager: il veut envain en raſſembler quelques débris

à *Nim-*

à *Nimbourg*. Bientôt un ſoin plus important l'occupe. Il craint cette garniſon de Prague pour laquelle il a juſques-là affecté tant de mépris. Il va donner ſes ordres pour la levée du Siége. Déja la victoire des Autrichiens eſt ſçuë dans cette Ville aux abois. Le Maréchal de Keith ſe diſpoſe à abandonner ſes poſtes. Le Prince Charles à la tête de ſes troupes ſort, l'attaque, le bat, le met en fuite. Le brave Maréchal de Broune, prêt à expirer des bleſſures honorables qu'il a reçues ſous les murs qu'il a défendus, apprend la fuite des Pruſſiens, bénit le Ciel, & meurt content. Des cris de victoire ſe mêlent aux voix qui pleurent ce Héros.

Ces ſuccès ont produit des larmes de joie dans Vienne. J'aime à voir une auguſte Souveraine aller elle-même annoncer à l'Epouſe de ſon Général d'Armée, la victoire qu'il a remportée, & la féliciter ſur la gloire du Vainqueur.

Nous, qui ſans intérêt particulier ne faiſons des vœux que pour la tranquilité publique & pour le bonheur général des hommes, détournons bien vite nos yeux de ce cruel ſpectacle, qui autour d'une Ville à demi-ruinée, nous repréſente des milliers de victimes immolées au ſoupçon prétendu d'un ſeul homme. La plus belle victoire eſt toujours une playe funeſte à l'humanité. Portons nos vues ſur l'avenir. L'Allemagne devroit aujourd'hui reſpirer. Si le Roi

 de

de Prusse n'a pû écraser sur le champ un des Principaux Membres de ce vaste Corps, trop de Souverains sont aujourd'hui interessés, non à détruire cet ennemi de la paix, mais à lui lier les mains. Le bonheur l'a aveuglé: il est doüé de trop de lumiéres, pour ne pas revenir à des sentimens de modération, d'humanité, & de justice. Cette haute réputation qu'il s'est acquise dans l'Europe, porte sur des fondemens bien foibles; puisquelle tient à ses succès; qu'il cherche à lui donner un autre appui: qu'il soit juste, qu'il aime les loix de sa Patrie, qu'il en devienne le soutien, qu'il gouverne en pere, & conformément à ces loix, des Peuples qui n'ont encore vû en lui qu'un maître sévére. Qu'importe après cela au bonheur de l'Allemagne, je dirois presque qu'importe à lui-même, que les bornes de ses Etats soient plus ou moins étendues: le plus petit Royaume peut être gouverné par un Grand Roi.

Les Muses n'ont pas manqué de celebrer à l'envi le triomphe des armes de S. M. l'Imperatrice Reine, & même au milieu de l'Allemagne une Muse Françoise l'a fait par ces vers:

FRÉDERIC est vaincu, & tu triomphes ô Reine:
La Victoire aujourd'hui s'echappe de sa Chaine,
Vois tes fiers ennemis à tes pieds abbatus,
Et les Lauriers enfin couronner tes vertus.

Qu'est

Qu'eſt devenu ce Roi, dont l'ardeur téméraire
Envahiſſait déja l'empire de la Terre;
Qui follement enflé de ſes premiers ſuccès,
Défia l'Univers d'arrêter ſes progrés;
Et du Sort ſe croiant & l'Arbitre & le Maître,
Crut pour nous écraſer, qu'il n'avoit qu'à paraître.
Je l'ai vû déploier ſes Bataillons nombreux,
Les ranger, les former d'un oeil préſomptueux:
Comtempler notre Armée, & leur montrant leur proie,
Leur inſpirer l'eſpoir, & la Rage & la joie.
DAUN à ces mouvements, juge d'un oeil certain
L'art de ſon ennemi, ſon objet, ſon deſſein;
Renforce le flanc droit que ſon effort menace,
Et par ſa prévoiance affermit notre audace:
Cent Gouffres enflammés bien-tôt de toutes parts
Jonchent de Corps ſangiants les Campagnes de Mars.
L'ennemi marche à nous, on l'attend de pied ferme;
Il s'approche, on le charge: & c'eſt ici le terme,
Choiſi par l'équité, marqué par la valeur,
Pour vaincre FREDERIC, & dompter ſon bonheur.
O REINE! quels Craions pourraient tracer l'eſquiſſe
De ce que tes Guerriers ont fait pour ton ſervice;
Le Fer, le feu, le ſang repandu ſur leurs pas,
Ne font pas un moment ſourciller tes ſoldats.
Dociles aux Héros, qui leur ſervent de Guides,
Ils deviennent rivaux de leurs Chefs intrepides.
Chacun inebranlable, attentif & ſoumis,
Meurt ſatisfait, s'il meurt ſur un tas d'ennemis.
DAUN, au ſein des dangers d'un front ſûr & paiſible,

Anime la bravoure & la rend invincible.
Cohortes de Puebla, temoin de vos exploits,
Ses yeux vous ont vu ſuivre & l'exemple & la voix
Du brave Eſterhazy; ſeconder ſon courage,
Dans les rangs Pruſſiens vous ouvrir un paſſage,
Pourſuivre, renverſer des Bataillons entiers.
C'eſt là que de mon ſang j'arroſai vos lauriers:
Tribut qu'avec plaſir je paie à la victoire,
Toujours prêt à l'offrir au prix de tant de Gloire.
Sept fois nos ennemis ont rédoublé leurs coups,
Et ſept fois renverſés, ils ont fuï devant nous.
Nous triomphons, tout plie; & cette Armée altière,
Qui portait la terreur, ſe perd dans la pouſſiére.
DAUN enfin, le premier, au champ de Krichenau,
A l'aveugle fortune arrache le bandeau:
Ferme dans le danger, pénétrant, ſage, habile,
Il commande en Neſtor & combat en Achille.
Vous que la Gloire ſeule amêne en ces climats,
Généreux Etrangers, vous ſuivites ſes pas:
Près de lui deux François, en prodiguant leur vie,
Scellerent de leur ſang l'honneur de leur patrie.
Tout tombe autour de lui, lui-même il eſt bleſſé!
Mais pour notre bonheur, le trait eſt emouſſé.
Tu conſerves ſans doute, ô Maitre du tonnerre,
Un Héros à la REINE, un Vangeur à la Terre?
La honte ſur le front, la rage dans le Cœur
FREDERIC avec peine échappe à ſon Vainqueur:
Il fuit enfin ce Roi, qui forgeait nos entraves,
Et déja nous comptoir au rang de ſes eſclaves.
Monarque ambitieux, fleau de l'univers,
Rappellant tes ſuccès, fremis de tes revers!
Et ſi de ton bonheur nous fumes les Victimes,
C'eſt que Dieu par ta main vouloit punir nos crimes.

Mais

Mais ſonge que ce Dieu, juſte en ſes châtiments,
Quand il eſt ſatisfait pardonne à ſes enfans;
Qu'il n'eſt pas infléxible; & que dans ſa Clemence,
Il briſe l'inſtrument qui ſervit ſa Vangeance (*).

* * *

Le Roï de Pruſſe s'eſt montré dans cette occaſion auſſi ſuperieur aux Evenemens que ſon genie l'eſt à celui de la plûpart des hommes. Après le ſeptieme aſſaut acharné qu'il fit faire aux Batteries formidables dont étoient heriſſées les hauteurs où les Imperiaux étoient poſtés, il vit qu'il ne pouvoit reuſſir dans ſon projet. En effet la Cavalerie Autrichienne, qui faiſoit le centre de l'Armée du Géneral Daun, avoit profité du vuide laiſſé entre les deux aîles de l'Armée Pruſſienne, & avoit entamé les Flancs. Les Saxons, qui ſe trouvoient en nombre parmi les Pruſſiens, voyant les Autrichiens prêts à triompher, ſe ſervirent de leurs Armées pour favoriſer leurs amis. Le Roi de Pruſſe voyant donc ſon Armée entiérement defaite, il la fit retirer,

(*) L'Auteur de ce Poëme, Mr. GAUBIER DU BARREAU, a eu part à cette journée ſi glorieuſe pour les Armées Imperiales. Il étoit Volontaire auprès du General Eſterhazy, & a voulu faire un Eſſai de ſa Verve dans cette occaſion. On ne doit donc point s'étonner de la vivacité de quelques unes de ſes expreſſions.

rer, & laiſſa au brave Prince de Beveren le ſoin d'en rallier les debris. Frederic, peu déconcerté de ce Revers, ſe rend auſſitôt lui-même en perſonne aux environs de Prague, pour prévenir la Nouvelle de ſon déſaſtre. Ayant fait envain à ſon arrivée ſommer la Place, il donna les ordres néceſſaires pour la retraite la plus honorable poſſible pour les troupes qui avoient fait le Siége & le Bombardement de cette Ville pendant un mois & demi. Il ſauva par là deux Corps conſiderables, celui du General Keith qui amuſa le Prince Charles & couvrit la Saxe, & l'autre qui favoriſa la Retraite des Débris de la Bataille de Planian, Krichenau ou Chotzemiſs; car on donne ces trois differens noms à cette journée. Pendant que ce Prince infatigable, travailloit ainſi à ſe ſauver de la Bohéme, il n'oublioit point que les Ruſſes d'un côté & les Suedois de l'autre s'avançoient pour tomber ſur ſes propres Etats: il mit tout l'ordre poſſible pour leur tenir tête.

En même tems il penſa à toutes les meſures neceſſaires, pour empêcher l'Execution du projet de l'Armée combinée de l'Empire & des troupes Auxiliaires de France, qui devoient le forcer d'évacuer la Saxe. Il ſe rendit dans cet Electorat avec un Corps de troupes; il prévint même ces deux Armées avant qu'elles

les fussent rassemblées, & les obligea de reculer d'Erford jusqu'à Eisenach. Il vint jusqu'à Gotha, & ne se retira que lorsqu'il sçut que l'Armée combinée s'avançoit en force; encore n'abandonna-t'il Erford qu'après avoir forcé cette Ville Imperiale, de se racheter par une Somme de deux cent mille Ecus, & entraîna avec lui tout ce qu'il a pû rassembler de jeunesse capable de recruter son Armée, comme il le fait partout où ses armes peuvent lui en donner le pouvoir.

Après plusieurs tentatives d'attirer l'Armée combinée jusqu'à la plaine de Lutzen, fameuse par la Bataille où Gustave Adolphe, Roi de Suede, perdit la vie, le Roi de Prusse se retira à Leipzig, & partagea ses troupes en Cantonnemens. Il paroît qu'il voulut par-là engager celles de l'Armée combinée à faire des manœuvres dont il pût profiter. Mais l'Expedition de Monsieur de Haddik à Berlin, où ce General Autrichien sçut se faire payer en huit heures de tems une retribution considerable, engagea le Roi de Prusse à marcher au secours de sa propre Residence.

Si jamais la guerre s'est faire en Poste, c'est surement cette fois-ci que cela peut se dire dans la verité la plus exacte. Le 15. d'Octobre le General Haddik avec 4. mille hommes se trouve à Berlin, sans qu'aucun Prussien s'y

soit

ſoit attendu. Frederic apprend le coup, & en 3 jours un Corps de ſes Troupes vole de Leipzig à Berlin (*); le Roi lui même ſe transporte avec autant de promptitude, à la tête d'un autre Corps, à Juderbach; le Prince Henri ſon frere, avec un troiſieme Corps à Torgau; pendant que le Prince Ferdinand de Brunswich obſerve le Duc de Richelieu avec un quatrieme Corps à Magdebourg. Il ne reſtoit que les troupes commandées par le General Keith, & la petite Garniſon de Leipzig, pour tenir tête à l'Armée combinée. On a crû que le Roi de Pruſſe étoit très bien informé, que l'Armée combinée ne profiteroit pas de ſon abſence & de celle de toutes ces troupes, pour qu'il eût eu à craindre l'aſſaut de Leipzig: auſſi ne ſe paſſa-t'il rien de remarquable pendant ce tems-là. Il eut le tems jusqu'au 27. Octobre de raſſembler comme il voulut ſes cinq differens Corps de troupes dans les murailles de cette Ville, pour les refaire de leurs fatigues. Cette malheureuſe Ville, qui n'a qu'une demie lieue de circonference, fut obligée alors de loger & nourrir tant de milliers de gens de guerre, ſans qu'elle pût recevoir aucuns vivres du dehors, le Roi ayant fait fermer toutes les avenues, pendant tout le tems qu'il a trouvé à propos de faire prendre du repos & des forces à ſes gens. On logea 15, 30,

50,

(*) Diſtance de 20. milles d'Allemagne.

50, 70, 80, & jusqu'à 94 hommes dans une seule maison, a qui il falloit encore donner à boire & à manger tant qu'ils en exigeoient, & deux bons gros par jour pour les menus plaisirs. Les vivres & la boisson étants devenus par là d'une telle cherté, qu'une partie des denrées necessaires ont valu dix fois plus qu'à l'ordinaire, les habitans ne purent plus y fournir, & furent obligés de se rachetter en donnant 8. 10. 12. bons gros ou 2 livres de France par jour pour chaque homme, sans parler de ce qu'il a fallu faire pour les Officiers, chacun selon leur rang. Dans les Villages, les habitans ont été tellement ruinés, qu'il ne leur reste plus rien de transportable. Pour achever la ruine de la Ville, on lui a enjoint de payer en peu de tems six cent mille Ecus, sous peine d'une nouvelle exécution militaire.

Après avoir pris ainsi tranquillement ses arrangemens, le Roi de Prusse détacha quelques Corps de troupes, même jusqu'à Weissenfels, pour faire des allertes à l'Armée combinée, partagée en differents cantonnemens, qui se mirent là-dessus en mouvement & se rassemblerent vers le commencement de Novembre, & après quelques Escarmouches se postérent proche Lauchsted de la maniére que le Roi de Prusse l'avoit souhaité. Il les attaqua le 4, ou plutôt il ne se fit ce jour là qu'une Canonnade de peu d'effet, à moins qu'on ne veuille prendre pour réelle la petite retraite qu'il trouva à propos de faire, pour préparer les Voyes à l'Action qu'il savoit devoir se passer le lendemain. Le Prince de Soubize avoit pris ses mesures pour envelopper le Camp Prussien dès le même soir, mais il n'en fut pas le maître, & on l'obligea, pour des raisons qu'on ne dit pas, de ne faire cette manœuvre que le lendemain après-midi. Le Roi de Prusse avoit masqué son Artillerie en attendant à l'affut l'Armée combinée, comme une proye qu'on lui livroit, & laissa defiler tranquillement cette

grande Armée, jusqu'à ce qu'il pût la prendre à son plus grand avantage, comme il fit, en faisant tout à coup un feu d'enfer sur les François, & tombant aussi-tôt au milieu d'eux, de maniére, qu'en trois quart d'heures de tems l'Armée combineé se trouva en désordre, surtout l'Armée de l'Empire, qui se débanda par petites parties. Le Prince de Soubize rassembla bientôt jusqu'à 25. mille hommes, qu'il fit avancer vers Mülhausen, où autrefois le Roi Auguste II. Electeur de Saxe fit le Campement dont la magnificence a rempli l'Europe d'étonnement. Le General François fit d'ailleurs toutes les dispositions qu'on pouvoit attendre de lui dans des circonstances aussi étonnantes, & il eut soin d'abord après la Bataille, d'envoyer vers le Roi de Prusse, pour convenir touchant l'enterrement des morts & du soin des Blessés. Les débris de l'Armée de l'Empire se sont rassemblés vers Meignungen.

Cette Bataille a coûté plus de monde de part & d'autre qu'on ne pouvoit l'attendre du peu de tems qu'elle a duré. Les François ont vendu chérement cette Victoire aux Prussiens, qui se sont retirés sans poursuivre le Prince de Soubize. On verra dans la suite l'Histoire circonstanciée ou le TABLEAU DES OPERATIONS MILITAIRES qui se sont faites depuis, tant dans la Haute que dans la Basse Allemagne.

F I N

De l'Histoire abrégée des Campagnes de 1756. & 1757. jusqu'à la Bataille de Rosbach.



